

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
RÉSUMÉ	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES TABLEAUX	X
LISTE DES FIGURES	XI
LISTE DES SIGLES	XII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER	4
LA PROBLÉMATIQUE	4
1.1 L'ÉTUDE DE LA MIGRATION DES JEUNES	4
1.1.1 <i>Au Québec</i>	4
1.1.2 <i>Dans l'Est du Québec</i>	9
1.1.3 <i>Au Canada</i>	11
1.2 ÉTAT DE SITUATION AU QUÉBEC ET AU BAS-SAINT-LAURENT	12
1.2.1 <i>La migration au Québec et au Bas-Saint-Laurent d'hier à 1970</i>	12
1.2.1.1 De l'immigration à la migration (1840-1930).....	12
1.2.1.2 Les plans de colonisation (1930-1940).....	16
1.2.1.3 Les années d'après-guerre (1945-1960)	19
1.2.1.4 Un véritable exode bas-laurentien (Les années 1960)	21
1.2.1.5 Les aménageurs au Bas-Saint-Laurent, des migrations forcées (1965-1970).....	23
1.2.2 <i>Le contexte contemporain de la migration et l'état de situation (1970 à aujourd'hui)</i>	26
1.2.2.1 La migration en chiffres	26
1.2.2.2 Où vont les jeunes?.....	28
1.2.2.3 Reviennent-ils?	30
1.2.3 <i>Impacts de la migration des jeunes sur le développement du Bas-Saint-Laurent</i>	32
1.2.3.1 Impacts démographiques.....	32
1.2.3.2 Impacts sociaux	32
1.2.3.3 Impacts économiques	33
1.3 OBJET DE LA RECHERCHE	34
1.3.2 <i>Intention et visée</i>	34

1.3.3	<i>Question de recherche</i>	34
1.3.3	<i>Cadre de d'analyse</i>	35
1.3.4	<i>Pertinence de la recherche pour la science</i>	39
1.3.5	<i>Pertinence de la recherche pour la pratique</i>	39
1.3.6	<i>Pertinence en lien avec le développement régional</i>	41
1.3.7	<i>L'opérationnalisation</i>	41
1.3.7.1	L'hypothèse	41
1.3.7.2	L'analyse conceptuelle	43
A.	Les jeunes.....	43
B.	Les intervenants	45
C.	Représentation des actions et des moyens.....	46
D.	La migration.....	48
CHAPITRE 2		51
LES RÉGIONS FACE À LA MIGRATION : DES AVIS ET DES INITIATIVES		51
2.1	LES AVIS.....	51
2.1.1	<i>L'avis du Conseil permanent de la Jeunesse «Y'a pus d'avenir ici»(1997)</i>	51
2.1.2	<i>L'avis du Conseil permanent de la Jeunesse (2004)</i>	53
2.1.3	<i>L'avis du Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec (2001)</i>	55
2.1.4	<i>L'enquête du Partenariat rural canadien</i>	57
2.2.	LES INITIATIVES	61
2.2.1	<i>Place aux jeunes (PAJ)</i>	61
2.2.2	<i>Stratégie Migraction au Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	64
2.2.3	<i>Portail jeunesse Gaspésie-Les Îles</i>	67
2.2.4	<i>La Fondation communautaire Gaspésie - Les Îles et sa «Terre d'accueil des jeunes diplômés»</i> 69	
2.2.5	<i>JeunEссор Portneuf</i>	72
2.2.6	<i>Des Romains chez les Gaulois</i>	73
2.2.7	<i>Dazibao : la conspiration d'Abitibi-Ouest</i>	74
2.2.8	<i>Opération survie à Saint-Magloire-de-Bellechasse</i>	74
2.2.9	<i>La Boîte à Bleuets dans Lac-Saint-Jean-Est</i>	75
2.2.10.	<i>Politiques gouvernementales</i>	76
CHAPITRE 3		81
TERRITOIRE À L'ÉTUDE : LE BAS-SAINT-LAURENT		81

3.1	PORTRAIT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU BAS-SAINT-LAURENT	82
3.1.1	<i>Territoire</i>	82
3.1.2	<i>Population</i>	83
3.1.3	<i>Activité économique et emploi</i>	85
3.1.4	<i>Éducation.....</i>	87
3.1.5	<i>Recherche et technologie</i>	88
3.1.6	<i>Tourisme</i>	89
3.2	PORTRAIT DE LA MIGRATION DES JEUNES AU BSL.....	90
3.2.1	<i>Les jeunes bas-laurentiens quittent.....</i>	90
3.2.2	<i>La représentation que se font les jeunes de la région.....</i>	91
3.2.3	<i>L'intérêt des jeunes face à la région</i>	92
3.3	LES INITIATIVES BAS-LAURENTIENNES EN REGARD DE LA MIGRATION.....	94
3.3.1	<i>Pour le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une vision plus positive de la région. 94</i>	
A.	PAJ-Ados	94
B.	Programme portrait de village de la Coalition Urgence Rurale.....	95
C.	Concours photo Zoom sur ma région	96
D.	La place des jeunes dans les médias locaux	97
3.3.2	<i>Pour maintenir le contact</i>	100
A.	Réseautage étudiants/entreprises de la CSDT-PME	100
B.	La Vitrine du Bas-Saint-Laurent sur Internet.....	101
3.3.3	<i>Pour favoriser le choix du Bas-Saint-Laurent comme lieu d'établissement.....</i>	103
A.	Séjours exploratoires PAJ	103
B.	Répertoire des diplômés au Témiscouata.....	104
C.	Brochure Le Bas-Saint-Laurent un choix judicieux.....	105
D.	Des jeunes Réunionnais au Bas-Saint-Laurent.....	105
3.3.4	<i>Pour favoriser l'intégration et l'enracinement</i>	107
A.	5 à 7 Synerjik	107
B.	Accueil et intégration B.S.L.....	107
C.	Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres.....	109
D.	Galas reconnaissance jeunesse.....	109
E.	Rassemblement jeunesse du Bas-Saint-Laurent.....	110
CHAPITRE 4.....	111	
MÉTHODOLOGIE	111	
4.1	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	111

4.2	INSTRUMENTATION.....	111
4.3	POPULATIONS À L'ÉTUDE.....	114
4.3.1	Échantillonnage « intervenants ».....	114
4.3.2	Échantillonnage « jeunes ».....	116
A.	Consultations sur la phase 1 – Avant que les jeunes ne quittent la région.....	117
B.	Consultations sur la phase 2 – Pendant la migration.....	118
C.	Consultations sur la phase 3 – Au moment du choix d'établissement.....	123
D.	Consultations sur la phase 4 - Après l'établissement.....	127
CHAPITRE 5.....		128
LE BAS-SAINT-LAURENT EN MODE SOLUTION : DEUX POINTS DE VUE.....		128
5.1	PREMIER TEMPS - AVANT QUE LES JEUNES NE QUITTENT LA RÉGION.....	129
5.1.1	<i>L'engagement social des jeunes</i>	130
5.1.2	<i>Connaissance du marché de l'emploi régional</i>	133
5.1.3	<i>Loisir et culture</i>	136
5.1.4	<i>Connaissance de la région</i>	138
	Les jeunes.....	138
5.1.5	<i>Analyse des résultats</i>	140
A.	Engagement social des jeunes : deux ordres de priorités et deux visions.....	141
B.	Le loisir : quelle importance?.....	144
C.	Quand jeunes et intervenants s'entendent.....	145
5.2	DEUXIÈME TEMPS - PENDANT LA MIGRATION.....	147
5.2.1	<i>L'échange d'information</i>	147
5.2.2	<i>Premier réseau de contacts professionnels</i>	151
5.2.3	<i>Analyse des résultats</i>	153
A.	Important, le réseau de contacts?.....	154
B.	L'échange d'information avec nos migrants : deux visions.....	155
5.3	TROISIÈME TEMPS - AU MOMENT DU CHOIX D'ÉTABLISSEMENT.....	158
5.3.1	<i>Incitatifs à l'établissement</i>	158
5.3.2	<i>Promotion des atouts de la région</i>	160
5.3.3	<i>Entrepreneuriat</i>	162
5.3.4	<i>L'accès à un premier emploi</i>	163
5.3.5	<i>Analyse des résultats</i>	166
A.	L'entrepreneuriat ou l'emploi?.....	167
B.	Les incitatifs fiscaux.....	170
C.	Promotion de la vie au Bas-Saint-Laurent.....	172

5.4	QUATRIÈME TEMPS - APRÈS L'ÉTABLISSEMENT	173
5.4.1	<i>Occasions d'intégration</i>	173
5.4.2	<i>Connaissance de la région</i>	174
5.4.3	<i>Participation citoyenne</i>	176
5.4.4	<i>Analyse des résultats</i>	177
A.	L'engagement social : important pour les jeunes adultes!.....	178
B.	Approches visant l'intégration et la connaissance de la région.....	179
	CONCLUSION	181
	RÉFÉRENCES	187
	ANNEXE 1	196
	ANNEXE 2	203
	ANNEXE 3	211

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Variation du nombre de personnes âgées de 15 à 34 ans entre 1996 et 2001 (alors âgées de 20 à 39 ans) dans les MRC du Bas-Saint-Laurent.....	27
Tableau 2 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs du Temps #1	140
Tableau 3 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs Temps #2.....	153
Tableau 4 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs du Temps #3	166
Tableau 5 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs du Temps #4.....	177

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Évolution de la population rurale des MRC du Bas-Saint-Laurent,.....	20
Figure 2 - Évolution de la population urbaine dans les MRC du Bas-Saint-Laurent, 1951- 1991	21
Figure 3 - Évolution de la population totale des MRC du Bas-Saint-Laurent, 1951-1991..	23
Figure 4 - Variation de la population des 15-25 ans entre les recensements de 1991 et de 2001 dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent	28
Figure 5 - Région de destination des migrants du Bas-Saint-Laurent âgés de 15 à 29 ans pour l'année 2003-2004 (%).	29
Figure 6 - Champ des stratégies quant à la.....	38
Figure 7 - Secteurs d'activités des intervenants participants	115
Figure 8 - MRC de travail des intervenants participants.....	116
Figure 9 - Âge et sexe des participants « métropolitains»	120
Figure 10 - Salaire annuel des participants « métropolitains ».....	121
Figure 11 - Nombre d'escales dans le parcours	122
Figure 12 - Âge des participants au Bas-Saint-Laurent	124
Figure 13 - MRC de résidence des participants au Bas-Saint-Laurent	125
Figure 14 - Dernier diplôme obtenu par les participants au Bas-Saint-Laurent.....	126

LISTE DES SIGLES

ADRLSSSS-BSL	Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
ARA-BSL	Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent
ARDA	Agricultural Rehabilitation and Development Act
BAEQ	Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec
BSL	Bas-Saint-Laurent (Région administrative)
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CJS	Coopérative jeunesse de services
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CNE	Carrefour de la nouvelle économie
COEB	Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent
CRD	Conseil régional de développement
CRCD-BSL	Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (maintenant CRÉ-BSL)
CRÉA	<i>Centres régionaux d'établissement en agriculture</i>
CRÉ-BSL	Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent
CPJ	Conseil permanent de la jeunesse
CSDT-PME	Corporation de soutien au développement technologique des petites et moyennes entreprises.
DEC	Développement économique Canada
FADQ	Financière agricole du Québec
FIPA-RAMQ	Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec
FRAQ	Fédération de la relève agricole du Québec
GEM	Global Entrepreneurship Monitor

GÎM	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Région administrative)
GRMJ	Groupe de recherche sur la migration des jeunes.
INRS-UCS	Institut national de recherche scientifique, division Urbanisation, culture et société.
ISQ	Institut de la statistique du Québec
KRTB	Secteur d'affinités économiques incluant le Kamouraska, la région de Rivière-du-Loup, le Témiscouata et les Basques
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDJ	Maison des jeunes
MFR	Maison familiale rurale
MRC	Municipalité régionale de comté
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et des communications
PAJ	Place aux jeunes
PAJ-Ados	Programme Place aux jeunes à l'attention de la clientèle adolescente
RAJ-02	Regroupement action jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean
RJBSL	Rassemblement jeunesse du Bas-Saint-Laurent
RJGAQ	Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec
RRSSS-GIM	Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
UPA	Union des producteurs agricoles du Québec

INTRODUCTION

Tout comme dans les milieux métropolitains, les médias des régions dites ressources proposent leur lot de nouvelles. Tantôt bonnes, tantôt mauvaises, on titre les fermetures d'usines, la performance de l'industrie touristique, les développements énergétiques, l'environnement, le désengagement du gouvernement face à la cause régionale, etc. Au-delà des soubresauts de l'économie, un sujet demeure des plus préoccupants pour ces régions, la migration des jeunes.

Phénomène autrefois identifié unilatéralement sous le nom d'exode, la migration est depuis quelques années le terme utilisé pour définir la mobilité géographique à laquelle se prêtent des milliers de jeunes québécois en quête d'un diplôme post-secondaire, de travail ou d'aventure. Alors qu'à la fin des années 1980, la question était de comprendre ce qui poussait les jeunes à quitter leur région, la question sur toutes les lèvres des régionalistes d'aujourd'hui est sans aucun doute : *Que faut-il faire pour attirer les jeunes dans notre région?*

Cette question domine les pensées des développeurs des régions puisque chaque départ d'un jeune non comblé signifie un pas de plus vers la dévitalisation du milieu. La région perd ainsi une partie de son potentiel de renouvellement de sa population qui causera tôt ou tard différents problèmes sociaux (vieillesse accélérée de la population,

disparition de certains services, etc.) ou économiques (perte de personnel qualifié, baisse des ventes chez les marchands locaux, etc.).

Les plus défaitistes lanceront vite la serviette croyant que la seule raison du départ des jeunes est le manque d'emplois et que les fermetures d'usines et la concurrence asiatique disqualifient pratiquement nos régions. D'autres seront plus créatifs et tenteront d'aborder le phénomène dans toute sa complexité à travers une intervention variée. C'est, entre autres, ce que la présente étude tentera de faire à travers l'animation d'un comité de travail régional qui sera présenté plus loin. Ce comité sera chargé de définir une stratégie globale, pour laquelle une consultation sera menée. Les groupes de discussions réalisés mèneront à une étude comparative basée essentiellement sur des données qualitatives recueillies auprès des intervenants régionaux et de jeunes d'ici et d'ailleurs, ayant un intérêt particulier pour la région.

Les pages qui suivent proposeront d'abord trois chapitres essentiellement factuels. Le premier exposera la problématique de la migration des jeunes à travers une recension des écrits au Québec, au Canada et dans l'Est du Québec. Ce chapitre initial permettra également d'aborder la problématique sous son aspect historique et statistique, en plus de présenter concrètement l'objet de la recherche.

Le second chapitre intitulé *Les régions face à la migration* présentera les récents avis concernant le retour des jeunes dans les régions ressources ou rurales et une recherche

portant sur les moyens à prendre pour favoriser le retour ou l'établissement des jeunes sur ces mêmes territoires. Ce chapitre présentera aussi une série d'initiatives provinciales et régionales ayant vu le jour ici et ailleurs pour stimuler l'établissement des jeunes.

Le troisième chapitre portera sur la région à l'étude, le Bas-Saint-Laurent. Le Bas-Saint-Laurent sera présenté à travers un portrait social et économique. La question de la migration des jeunes dans cette région sera également démystifiée à travers un survol statistique alors que les initiatives régionales permettant d'agir sur le phénomène seront présentées en guise de conclusion au chapitre.

Deux autres chapitres exclusifs à notre études complètent le présent document. Le quatrième et avant-dernier chapitre présentera la méthodologie ayant encadré la recherche du présent mémoire. L'approche méthodologique et la population à l'étude seront en vedette dans cette section.

Finalement, le cinquième chapitre, intitulé *Le Bas-Saint-Laurent en mode solution*, présentera les résultats de l'enquête proposant une analyse comparée des représentations faites par les deux grands types d'interlocuteurs rencontrés, les jeunes et les intervenants.

CHAPITRE PREMIER

LA PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre se veut une introduction à la problématique de la migration des jeunes. Ainsi, nous présenterons une recension des écrits provenant du Québec, du Canada et de l'Est du Québec. Par la suite, l'état de la situation du Bas-Saint-Laurent sera démontré à travers un survol historique des grandes vagues de migration et l'exposition du contexte contemporain de problématique. Finalement, les impacts de la migration sur le développement des régions seront abordés juste avant de conclure le chapitre avec la définition de l'objet de la recherche.

1.1 L'étude de la migration des jeunes

1.1.1 Au Québec

Bien que les études sur la migration des jeunes au Québec ne soient que relativement récentes, il n'en demeure pas moins que la mobilité des populations québécoises est une préoccupation depuis plus d'un siècle. En effet, Arthur Buies s'inquiétait déjà au XIX^e siècle de l'exode des Canadiens français vers les provinces canadiennes dominées par les anglophones ou vers les États-Unis qui entraient alors dans la modernité. Buies proposait également une réflexion sur le problème d'attraction du territoire occupé par les Canadiens français comparativement à ceux investis par le développement industriel. En effet, il

doutait que l'on puisse retenir au Québec les francophones en les maintenant dans des conditions de vie inférieures, croyant peu en leurs chances de s'épanouir. Ces préoccupations de Buies au XIX^e siècle, partagées par plusieurs intellectuels de l'époque, dont le curé Antoine Labelle, montrent bien que la problématique de la migration ou de l'exode n'est pas un phénomène nouveau au Québec.

Les premiers véritables écrits recensés sur la migration interne des Québécois datent de la Révolution tranquille. Les études sur la migration, selon la période, suggèrent différents types de migrations :

1. Les années 1960 et 1970 (six types de migrations)
 - a. interrégionales (Laberge, 1993, Lapointe, 1967);
 - b. intrarégionales (Langlois, 1989);
 - c. de la région d'origine vers la grande ville (Denis-Grenier, 1969; Dugas, 1983; Fauteux, 1980);
 - d. de la ville vers la banlieue (Brunet, 1980);
 - e. de la ville vers le milieu rural (Brunet, 1980).

2. Les années 1980 où apparaissent de nouvelles caractéristiques de la migration
 - a. départ de la région périphérique vers les régions métropolitaines (Roy, 1992);
 - b. départ du centre-ville montréalais vers sa périphérie (Vachon, 1993);

- c. gentrification de Montréal (Parent, 1985);
 - d. la rurbanisation¹ (Vachon, 1993);
 - e. l'itinérance (Paradis, 1990).
3. Les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, caractérisées par un approfondissement des connaissances et une toute nouvelle conception de la migration, particulièrement celle des jeunes.

Ce sont ces 15 dernières années qui furent les plus prolifiques pour le développement des connaissances dans le domaine de la migration des jeunes. C'est d'abord en 1989, lors de la publication du *Rapport sur le développement social et démographique au Québec* par le *Conseil des affaires sociales* que des chercheurs ont commencé à se questionner davantage sur le phénomène qu'on appelait presque unilatéralement à l'époque *l'exode des jeunes*. Le motif initial invoqué à l'époque pour expliquer l'exode des régions était la recherche d'emploi. Quelques études régionales, peu étendues au début des années 1990, commençaient déjà à suggérer un écart entre le point de vue des migrants et celui des organismes et des représentants régionaux ou nationaux préoccupés par le phénomène (Gauthier dans OJS 2005).

¹ Terme utilisé pour définir l'attraction de petites villes et villages situés dans les zones rurales à proximité des grandes agglomérations.

C'est en 1994 que naît le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ)*. Ce groupe interdisciplinaire, formé de chercheurs du réseau de *l'Université du Québec*, de *l'Université de Sherbrooke* et de *l'Université d'Ottawa*, allait rapidement devenir une référence en matière de connaissances sur la question de l'exode des jeunes des régions du Québec.

L'organisation des différents séminaires visant la mise en commun des connaissances sur le domaine allait donner lieu à un ouvrage collectif : *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* en 1997 sous la direction de Madeleine Gauthier, l'une des fondatrices du GRMJ. Cet ouvrage propose, entre autres, un cadre théorique qui se voulait le premier jalon d'une ambitieuse enquête auprès des jeunes migrants. Alors que les entrevues de cette étude se déroulaient auprès de 103 jeunes de quatre régions du Québec, la chercheuse Myriam Simard entreprenait une étude du même genre en interrogeant des jeunes immigrants vivant dans des régions non-métropolitaines.

Les études du GRMJ ont vite permis de suggérer un changement de perspective. Comme les jeunes qui partaient gardaient un attachement envers leur patelin natal et que leur retour pouvait s'observer, la communauté scientifique se mit donc d'avantage à parler de *migration* que d'*exode*. La question du retour venait remettre en question l'intérêt porté à la rétention des jeunes en région. On mis alors davantage l'attention sur une nouvelle notion définie comme l'attraction des régions de départ.

Le GRMJ senti alors le besoin de procéder à une vérification des résultats de 1995. On se questionnait alors à savoir si les résultats obtenus auprès des 103 répondants en 1995 pouvaient être représentatifs de l'ensemble du Québec. Le GRMJ entreprend donc en 1998 un vaste sondage téléphonique auprès 5 500 jeunes adultes de 20 à 34 ans. L'apport de différentes sources de financement provenant d'une dizaine de régions a permis de réaliser une enquête nationale en plus de permettre des analyses régionales. Cette étude propose, entre autres, un éclairage sur les motifs de départ, l'intérêt pour le lieu d'origine, les facteurs d'intégration et les possibilités de retour éventuel. Nous utiliserons d'ailleurs certains résultats de cette étude pour tracer le portrait de la migration des jeunes bas-laurentien au troisième chapitre de ce mémoire.

En 2003, l'équipe amorce la réactualisation du sondage de 1998 en ajoutant des données concernant les jeunes anglophones et autochtones qui ne faisaient pas partie de la précédente étude. Un rapport rédigé en 2004 par Marie-Odile Magnan « *To stay or not to stay: » : migration des jeunes anglo-québécois. Revue de la littérature*, fixe les premiers jalons de l'étude de la migration des jeunes anglophones.

Parallèlement aux travaux du GRMJ, Denis Lebel de *Momentum Groupe Conseil* publie en 1999 les premiers résultats de l'organisme *Place aux jeunes du Québec (PAJ)* dans un rapport intitulé *Place aux jeunes 1990-1999; des résultats*. Cette étude menée auprès de 894 participants aux séjours exploratoires PAJ depuis 1990, confirme la

pertinence du programme et sa capacité à agir sur le retour et l'établissement de jeunes sur les territoires dans lesquels il intervient depuis plus de 15 ans.

À l'automne 2005, la communauté scientifique préoccupée par la migration des jeunes a l'occasion de se rencontrer et de présenter ses travaux lors du *Colloque international : Jeunes et dynamiques territoriales* qui a eu lieu dans la ville de Québec. Pour le GRMJ, cet événement constitue le couronnement de son programme de recherche et de diffusion en plus de confirmer sa contribution scientifique et les retombées pratiques de ses travaux au sein des organismes jeunesse et gouvernementaux.

1.1.2 Dans l'Est du Québec

Dans l'Est du Québec, la Direction de la santé publique de la *Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RRSSS-GIM)* s'intéresse pour la première fois à l'exode des jeunes en 1992, alors qu'elle mène une étude dont elle publie les résultats dans un document intitulé *Jeunes en intervention dans leur milieu : étude sur l'exode des jeunes*. Cette publication montre l'ampleur du phénomène sur le territoire du *C.L.S.C. de l'Estran* et du *Centre de santé des Hauts-Bois*² et montre les motifs potentiels ou réels qui expliquent le départ des jeunes.

² Correspondant aujourd'hui aux territoires allant de Madeleine-Centre (Manche d'Épée) à Saint-Yvon (Cloridorme) incluant le secteur de Murdochville.

Au Bas-Saint-Laurent, deux études retiennent l'attention au milieu des années 1990. D'abord, Lucie Camiré et Jacques Roy du *Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval* publient en 1994 *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent : étude de cas : territoires des MRC Matane et Témiscouata* qui jette un regard sur ces deux territoires aussi semblables que différents. Un an plus tard, la *Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent* fait de même avec son rapport *Le jeune de la MRC Rimouski-Neigette : son choix, partir ou rester?* avec la collaboration du *Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ)*. La diffusion de cette étude a même donné lieu à l'organisation du colloque *Voir au cœur de l'avenir!* tenu à Rimouski le 23 février 1996. Ce colloque visait à faire réfléchir les quelque 150 participants aux problématiques et aux éléments de solution que suggère le cas de la *Municipalité régionale de comté (MRC) de Rimouski-Neigette*.

Il importe également de mentionner l'existence d'une étude ne portant pas spécifiquement sur l'exode ou la migration des jeunes au Bas-Saint-Laurent, mais qui permet de mettre en lumière les perceptions des jeunes par rapport à la région. En effet, le *Conseil régional de développement et de concertation du Bas-Saint-Laurent*³ (CRCD-BSL) commande au début des années 2000 un diagnostic de commercialisation chez *Desjardins Marketing Stratégique Inc.* Cette étude présente l'image que projette la région du Bas-

³ En 2003, le Gouvernement du Québec adoptait la *Loi 34* modifiant la constitution du CRCD suggérant l'appellation Conférence régionale des élus, aujourd'hui utilisée pour identifier l'organisme.

Saint-Laurent et la manière dont cette dernière est perçue par différentes clientèles, dont les jeunes de 16 à 34 ans.

1.1.3 Au Canada

Au Canada, les références portant sur la migration ou l'exode des jeunes abordent davantage les cas interprovinciaux (Carel, Coffey et Polèse, 1989) et intermétropolitains (Shaw, 1985). La principale étude connue portant sur l'exode des jeunes d'une région vers les grands centres est l'œuvre de *R.A. Malatest & Associates Ltd* dans une enquête préparée pour le compte du *Partenariat rural canadien*. Cette étude tente de mettre en lumière les motifs du départ des jeunes des régions rurales en plus de proposer des éléments de solution pour contrer l'exode des jeunes ruraux. Nous reviendrons sur les pistes de solution proposées par cette étude au deuxième chapitre.

Il importe finalement de signaler un document d'Assumpta-Belinda Rego au début des années 1970 qui montre les aspects entourant la migration des jeunes travailleurs natifs des régions rurales du sud-ouest de l'Ontario vers la ville de London. Sans nécessairement associer ces migrations à un exode rural, l'auteure montre certains éléments suggérant l'attractivité d'une ville comme London pour des jeunes travailleurs ruraux en quête d'un avenir prometteur.

1.2 État de situation au Québec et au Bas-Saint-Laurent

1.2.1 La migration au Québec et au Bas-Saint-Laurent d'hier à 1970

1.2.1.1 De l'immigration à la migration (1840-1930)

Bien que la migration des populations ait pris différents visages depuis le XIX^e siècle, il n'en demeure pas moins qu'elle a toujours été une réalité très importante au Québec, particulièrement au Bas-Saint-Laurent. Il faut d'abord souligner que le Québec et l'Amérique du Nord se sont peuplés d'un flot continu d'immigrants européens qui sont venus s'installer de manière permanente sur notre continent. Sur ce dernier, de nouvelles et de plus anciennes populations se sont déplacées vers l'Ouest américain et l'Ouest canadien, en quête de nouvelles terres (Perron, 1996)..

Au Québec, les migrations se font d'abord vers les espaces ruraux qui deviennent de véritables terres d'accueil pour les migrants. En effet, on abandonne son village en famille vers des terres vierges pour assurer un certain avenir agricole. Ainsi, on observe des migrations de Baie-Saint-Paul à la Malbaie, de la Beauce aux Cantons-de-l'Est, alors que les Sud-Côtois et les Bas-Laurentiens défrichent le haut pays et que les Gaspésiens tendent à occuper l'ensemble de la péninsule. Ainsi, les départs pour la ville ou pour les États-Unis semblent assez exceptionnels jusqu'en 1850 (Perron, 1996).

Bien que les régions rurales semblent posséder un fort pouvoir d'attraction au XIX^e siècle, il n'en demeure pas moins que plusieurs d'entre elles affichent des bilans

migratoires négatifs depuis le milieu de ce siècle. C'est, entre autres, le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-du-Sud, de Lanaudière, de la Mauricie, et de Lévis-Lotbinière. Dans des régions plus anciennes comme la Côte-du-Sud et Charlevoix, on quitte principalement en raison du manque de terres et d'emplois. Les régions de Québec et de Montréal accueillent beaucoup de ces migrants, ce qui montre un certain engouement pour la ville, parallèlement à celui pour la terre. La montée de l'industrialisation, notamment dans le secteur textile dans les Cantons-de-l'Est et en Mauricie, incitera bon nombre de migrants à choisir de nouvelles villes de taille réduite au début du XX^e, siècle. D'autres choisiront les nouveaux villages de compagnie mono-industriels de Ouiat-Chouan (Val-Jalbert) ou de Rivière-Henri près de l'actuel village de Joly où leur intégration se fera de manière encadrée par leur employeur (Perron, 1996)..

Au début du XX^e siècle, plusieurs migrants opteront pour les villes de la Nouvelle-Angleterre où le travail en usine est abondant. Ces villes auront, dès lors, une longueur d'avance sur celles du Québec à cette époque de l'industrialisation. On estime entre 700 000 et 1 000 000 le nombre de Québécois qui quittent pour les filatures de laine et de coton de la Nouvelle-Angleterre entre 1840 et 1930. Cette migration extraterritoriale amènera les élites à s'inquiéter pour la première fois des mouvements de la population québécoise.

Les curés déplorent le départ vers les États-Unis de groupes ethniques, de familles entières, mais aussi de jeunes gens. Ainsi, entre 1870 et 1925, on estime à 8 000 familles et

18 000 célibataires, les migrants quittant Lévis-Lotbinière vers les filatures (Samson *et al.*, 1996).

Les premières hypothèses semblaient faire un lien entre la famille et la migration, puisque l'accès à de nouvelles terres donnait naturellement l'occasion aux enfants d'éventuellement s'établir à proximité. Toutefois, les hypothèses tentant d'expliquer la migration vers la ville et les usines montrent une toute autre forme de migration. En effet, on parle désormais davantage d'hommes quittant pour le travail en usine ou de femmes pour le travail de bureau ou de domestiques chez des bourgeois que de familles lorsque qu'on observe les migrations vers les centres métropolitains (Perron, 1996).

Au début des années 1900, on remarque également une migration temporaire et saisonnière de plus en plus importante. En effet, des milliers d'hommes quittent pour les chantiers de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais. D'autres quittent pour les moissons de l'Ouest canadien, pour la construction de chemin de fer ou pour le travail dans des usines de sciage ou des mines. Les femmes célibataires quittent pour travailler comme domestiques dans des lieux de villégiature ou dans des établissements bourgeois (Perron, 1996). Cette division du travail conduit les hommes à se retrouver en plus grand nombre dans les milieux ruraux alors que les femmes s'installent souvent en milieu métropolitain où les emplois qui leur conviennent le mieux sont abondants. Cet exode des jeunes filles vers les villes est un autre élément qui inquiète beaucoup les élites cléricales du temps.

Au Bas-Saint-Laurent, les migrations se font pour se rapprocher d'une matière première en forte demande, le bois. En effet, en 1920, les ventes de produits forestiers atteignent alors trois millions de dollars. Cette forte demande encourage les cultivateurs à déboiser leur terre ou le lot à bois à un rythme accéléré. Le réveil est toutefois brutal l'année suivante quand une baisse draconienne de la demande fait chuter les prix. Des chantiers forestiers restent fermés, et des centaines de lots du haut pays récemment concédés sont laissés à l'abandon (Fortin *et al.*, 1993).

Cette période de l'après-guerre marque la fin d'une dynamique colonisatrice vieille de plusieurs décennies sur les hautes-terres du Bas-Saint-Laurent. La chute de la demande du bois et l'extension aux cultivateurs et aux colons des avantages de la loi de faillite sont alors vues comme les principales causes de ce nouvel exode des campagnes. Cette loi entraînera aussi le blocage de tout crédit aux exploitants en difficulté.

Les Bas-Laurentiens partent dès lors par milliers pour les États-Unis, renouant ainsi avec les décennies d'exode 1870 et 1880. Le bilan migratoire des hautes terres montre un passif de plus de 8 000 personnes au cours des années 1920. Pour la même période, la population des basses terres perd moins de 5 000 personnes (Fortin *et al.*, 1993).

La migration à cette époque revêt également deux caractères fort différents. En effet, les départs vers les grandes villes du Canada et des États-Unis sont souvent vus comme un échec pour la culture canadienne-française. En contrepartie, les migrations internes,

particulièrement dans les régions de colonisation, permettent l'occupation du territoire, donc, le renforcement du territoire national!

1.2.1.2 Les plans de colonisation (1930-1940)

La crise économique des années 1930 conjuguée à la fermeture des frontières américaines ont passablement limité l'accès à la ville. Un bon nombre de Franco-Américains sont alors revenus à la terre. Parallèlement, les régions de colonisation sont devenues très prisées au Québec depuis l'influence du célèbre curé Antoine Labelle. Au même moment où les efforts de colonisation prennent place, le Québec met également des efforts à développer son caractère industriel qui accuse un retard sur ses voisins.

Au Bas-Saint-Laurent, la Crise aura un effet inattendu sur le territoire des hautes terres. Le mouvement de colonisation qui a ralenti dans les années 1920, reprend vie. La crise des ressources forestières et des sols à bon potentiel agricole s'estompe, et le haut pays redevient attrayant pour les populations rurales et urbaines régionales. Cette nouvelle étape de la colonisation agricole au Bas-Saint-Laurent se fera sous le signe de l'intervention étatique du fédéral et du provincial, en collaboration avec les sociétés de colonisation sous l'égide du clergé diocésain (Fortin *et al.*, 1993).

L'État québécois s'était mis à la tête du mouvement de colonisation en instaurant d'abord les primes de défrichement en 1923. Différents programmes visant l'établissement rural de familles et de célibataires désireux de défricher une terre ou de reprendre une ferme

à l'abandon verront aussi le jour, portant le nom des ministres responsables concernés : les plans Vautrin, Roger-Auger et Gordon. Rapidement, des subventions s'ajouteront pour permettre la construction de maisons, de bâtiments de ferme, l'achat d'instruments aratoires ou de bétail et même des primes pour l'égouttement et l'épierrage des terres. De 1936 à 1939, on aura dépensé autant d'argent pour la colonisation que depuis 1867 (Fortin *et al.*, 1993).

Bien qu'il soit difficile de quantifier les résultats de ces efforts au Bas-Saint-Laurent, certaines données peuvent témoigner d'un succès certain. Le recensement fédéral de 1941 permet de dresser un certain bilan de cette période depuis 1930. Alors qu'au Québec la population agricole augmente de 95 000 personnes, on estime que la région appalachienne du Bas-Saint-Laurent serait responsable de 22 000 personnes dans cet accroissement. Ce nombre apparaît comme très élevé comparativement aux résultats des régions voisines : la Gaspésie avec 5 000 et la Côte-du-Sud avec 4 300 âmes (Fortin *et al.*, 1993).

Les effets positifs de cette course à la colonisation du haut pays demeurent encore aujourd'hui fort discutables. En effet, certains centres de colonisation bénéficiaient d'un faible potentiel agricole alors que le système de primes de l'époque, poussant les colons toujours plus loin, a entraîné le délaissement de lots à demi défrichés au cœur de paroisses récemment ouvertes. Ce déboisement effréné a hypothéqué pour plusieurs décennies le potentiel forestier de la région, en plus de créer d'inévitables conflits de cohabitation entre les concessionnaires forestiers et les colons-bûcherons.

Il importe également d'affirmer que contrairement à la croyance populaire, le Bas-Saint-Laurent n'a pas accueilli des masses d'immigrants provenant des villes québécoises en crise comme ce fut le cas de l'Abitibi. Malgré la performance des hautes terres qui a transformé son exode des années 1920 en bilan légèrement positif, le bilan migratoire du Bas-Saint-Laurent montre quand même une perte de 5 500 personnes au cours des années 1930 (Fortin *et al.*, 1993).

Ainsi, la fin de la Crise a grandement atténué la remontée des campagnes, et la ville revint à l'honneur dans le cercle des migrations. La ville devient dès lors attrayante autant en raison de ses emplois et de ses lieux de consommation que pour son exotisme. La campagne, quant à elle, revêt de plus en plus une réputation de lieu de durs labeurs et de travaux physiques. Plusieurs romans québécois, dont *Maria Chapdeleine* (Hémon, 1940) et *L'Ombre de l'épervier* (Audet, 1988), illustrent d'ailleurs très bien ce choix qu'ont à faire les jeunes des communautés rurales de cette époque.

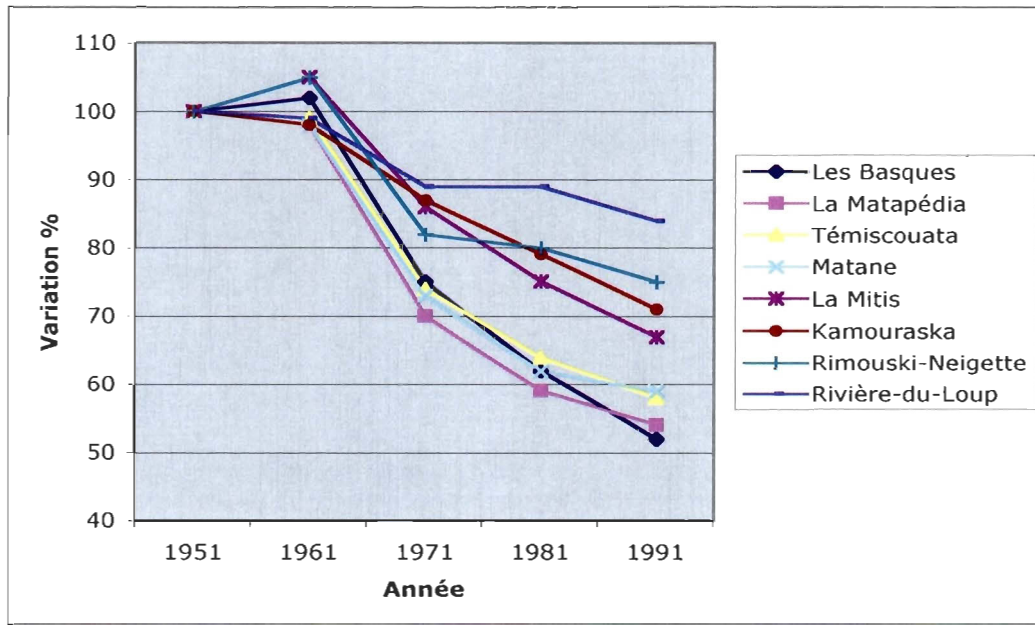
L'avènement de la Deuxième Guerre mondiale provoque une forte reprise de toute l'activité économique régionale, et l'industrie forestière est particulièrement mise à contribution pour répondre à l'effort de guerre et aux contrats gouvernementaux. Beaucoup de travailleurs s'exilent pour s'engager dans les chantiers de la Côte-Nord ou vers les centres régionaux où le travail dans les scieries est abondant. Le plateau du haut pays a, dès lors, peine à retenir ses enfants.

1.2.1.3 Les années d'après-guerre (1945-1960)

Les années suivant la Deuxième Guerre mondiale sont marquées par un fort accroissement de la population au Québec, tout comme au Canada. Résultat d'un baby-boom, d'une baisse de la mortalité et d'un fort courant d'immigration, la population québécoise passera de 4 à 6 millions d'habitants de 1951 à 1971 (Fortin *et al.*, 1993). Malgré l'étendue du territoire québécois, c'est la plaine montréalaise qui verra sa population croître de manière exceptionnelle, exerçant sa force d'attraction séculaire avec de plus en plus de vigueur.

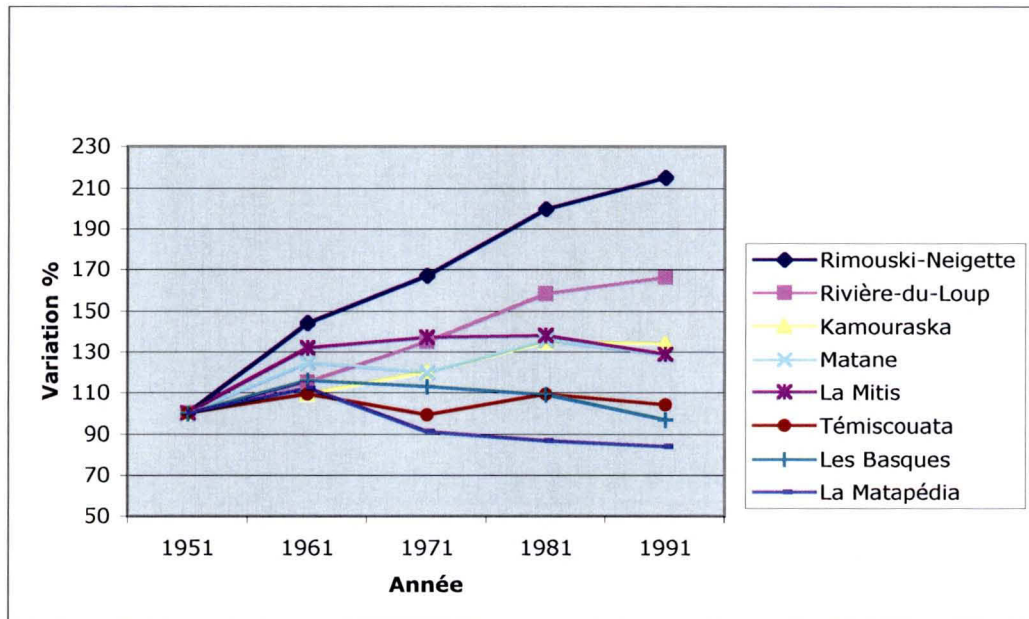
Au Bas-Saint-Laurent, l'urbanisation et la décroissance des activités reliées au secteur primaire vont amener une nouvelle répartition des populations dans l'espace régional. Pourtant davantage peuplé que le littoral dans les années 1930, le haut pays concèdera une très grande partie de sa population aux nouvelles villes du littoral bas-laurentien comme Rivière-du-Loup et Matane, mais particulièrement à Rimouski, la nouvelle métropole régionale (Fortin *et al.*, 1993). Les figures 1, 2 et 3 témoignent de cette nouvelle réalité.

Figure 1 - Évolution de la population rurale des MRC du Bas-Saint-Laurent, 1951-1991



Source : Graphique réalisé à partir d'une compilation publiée par Jean Larrivée dans son article «1951-1991; Quarante ans d'exode rural» dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* de janvier 1994. Cette compilation fut effectuée à partir des données d'Antonio Lechasseur et J. Lemay, *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales 1851-1981*, et des recensements de 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991 de Statistique Canada.

Figure 2 - Évolution de la population urbaine dans les MRC du Bas-Saint-Laurent, 1951-1991



Source : Graphique réalisé à partir d'une compilation publiée par Jean Larrivée dans son article «1951-1991; Quarante ans d'exode rural» dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* de janvier 1994. Cette compilation fut effectuée à partir des données d'Antonio Lechasseur et J. Lemay, *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales 1851-1981*, et des recensements de 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991 de Statistique Canada.

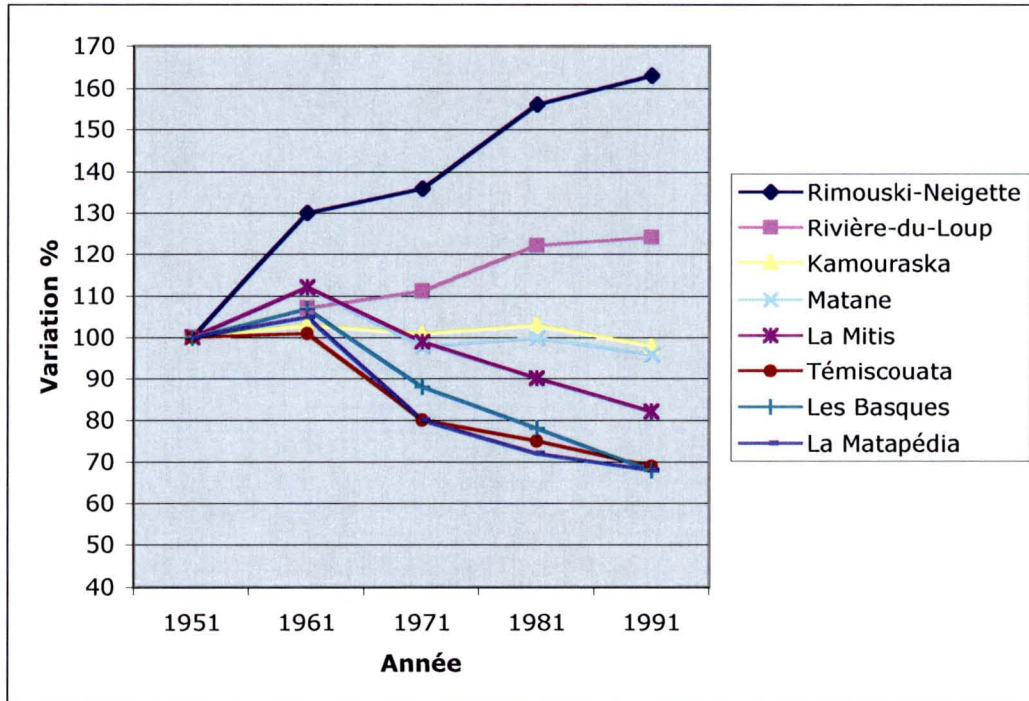
1.2.1.4 Un véritable exode bas-laurentien (Les années 1960)

Le fort accroissement naturel et la régression des emplois reliés aux ressources naturelles provoqueront un double mouvement de mobilités saisonnières et de départs définitifs, particulièrement dans les hautes terres du Bas-Saint-Laurent. Une occasion

d'emploi stable dans une usine, un service ou un commerce sera le principal incitatif à déménager pour ces populations dépendant d'emplois saisonniers à l'extérieur de la région (Fortin *et al.*, 1993). Bien que d'autres départs sont organisés par l'employeur dans le secteur privé ou la fonction publique, il n'en demeure pas moins que l'essentiel des émigrations se font par le biais d'un réseau d'amis ou de parents déjà bien installés en milieu métropolitain, et qui ont déjà assuré la garantie d'un emploi *payant* et d'un loyer *abordable*. Les années 1960 montrent alors un bilan migratoire de 45 700 personnes au Bas-Saint-Laurent, dont 84 % proviennent des hautes terres. L'attrait des économies en plein boom canalise le flux des migrations vers Montréal (Expo 67), la Rive-Nord et le Nouveau-Québec (développements hydroélectriques). Toutefois, une étude réalisée grâce aux déclarations de revenu des particuliers révèle que le Bas-Saint-Laurent est la seule région du Québec, avec la Côte-Nord, à ne pas entretenir d'échanges migratoires privilégiés avec Montréal pour l'année 1965-1966 (Bernard, 1971).

La recherche d'emploi ne demeure pas le seul incitatif à quitter le Bas-Saint-Laurent. Les études dans un programme non offert dans la région, le mariage avec un conjoint d'une autre région, la promotion au siège social de Montréal et les soins spécialisés dans un hôpital de Québec ou de Montréal sont autant d'occasions de déplacements, ce qui entraîne un effet défavorable sur le bilan migratoire de la région.

**Figure 3 - Évolution de la population totale des
MRC du Bas-Saint-Laurent, 1951-1991**



Source : Graphique réalisé à partir d'une compilation publiée par Jean Larrivée dans son article «1951-1991; Quarante ans d'exode rural» dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* de janvier 1994. Cette compilation fut effectuée à partir des données d'Antonio Lechasseur et J. Lemay, *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales 1851-1981* et des recensements de 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991 de Statistique Canada.

1.2.1.5 Les aménageurs au Bas-Saint-Laurent, des migrations forcées (1965-1970)

L'effet des mouvements de population des milieux ruraux vers les milieux urbains de la région ou d'ailleurs est tel que les gouvernements mettent en place une série de mesures pour soutenir le monde rural. Le *Gouvernement du Canada* adopte en 1961 l'Agricultural

Rehabilitation and Development Act (ARDA) visant l'élaboration de plans ayant pour but le progrès social et économique des régions rurales partout au Canada. Désirant profiter de la manne fédérale, le Gouvernement du Québec adopte deux ans plus tard la *Loi de l'Aménagement rural et du développement agricole (ARDA-Qc)*. C'est le *Bureau d'aménagement de l'Est du Québec Inc. (BAEQ)* qui sera chargé de l'élaboration d'un plan pour la région pilote désignée : le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (Fortin *et al.*, 1993).

Au moment où les sommes de l'ARDA deviennent disponibles, le *Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB)*, fondé en 1956 sous l'égide de Maurice Lamontagne, alors conseiller à Ottawa, s'avère un partenaire de choix (Fortin *et al.*, 1993). Avant même le début des travaux de recherche du BAEQ, le COEB avait déjà identifié les principaux problèmes affectant la région-pilote, du moins ceux du Bas-Saint-Laurent :

- ✓ exode des populations;
- ✓ faiblesse relative des revenus moyens;
- ✓ faible scolarisation;
- ✓ main-d'œuvre peu spécialisée et concentrée dans des secteurs traditionnels sclérosés;
- ✓ mentalité fin de règne : peur du changement et de l'innovation, repli sur soi et esprit de clocher.

Malgré cette connaissance de la réalité régionale, les équipes de recherche du BAEQ et de jeunes spécialistes, souvent des étudiants universitaires, sillonneront la région de l'été 1963 à l'été 1966. Le 30 juin 1966, une *Esquisse du plan* qui comprend 10 volumes totalisant plus de 2 000 pages, une quarantaine d'annexes techniques et quelques 231 recommandations, est rendue publique (Fortin *et al.*, 1993).

L'un des résultats les plus connus du Plan est sans aucun doute la fermeture d'une dizaine de paroisses du haut pays, autant au Bas-Saint-Laurent qu'en Gaspésie de 1969 à 1971. Les uns diront que la décision fut prise par les habitants eux-mêmes au terme d'assemblées de *consultation*. La plupart de ces derniers auront toutefois toujours le sentiment d'avoir été forcés à migrer, comme en témoigne le documentaire de Jean-Claude Labrecque, *Le grand dérangement de Saint-Paulin-Dalibaire* paru en 2004.

Les mouvements de solidarité entraînés par les *Opérations Dignité*, un peu partout sur le territoire, auront pour effet de mobiliser plusieurs paroisses autour de projets novateurs et d'amener les gens à une certaine prise en charge de leur développement. Bien que le Plan avait pour principal but de réduire les inégalités entre les régions et les sous-régions, l'initiative fut vaine et, plus que jamais, on constate la réalité de *deux Bas-Saint-Laurent en un*.

1.2.2 Le contexte contemporain de la migration et l'état de situation (1970 à aujourd'hui)

1.2.2.1 La migration en chiffres

Au cours des années 1970 et 1980, le monde rural bas-laurentien verra son hémorragie démographique se poursuivre. Au chapitre de la population totale, les villes de Rimouski et de Rivière-du-Loup se font visiblement terres d'accueil des ruraux. Forte de l'attrait de ces villes, la population bas-laurentienne passe tout de même de 211 670 habitants en 1981 à 205 094 âmes dix ans plus tard (Fortin *et al.*, 1993).

Au-delà de ces mouvements de population qui se font persistants, c'est l'exode des jeunes de 15 à 35 ans qui marque davantage le contexte contemporain des mouvements de population au Bas-Saint-Laurent. Le comportement migratoire des jeunes inquiète d'autant plus que la région fait face à un important vieillissement de sa population.

De 1996 à 2001, la région aurait perdu près de 17,5 % de ses jeunes âgés de 20 à 24 ans alors que 16,7 % des 25-29 ans auraient également quitté la région. Mentionnons que pour la même période, le Bas-Saint-Laurent enregistre une perte de 5 % de ses 30-34 ans. Les pertes s'observent toutefois de façon inégale sur le territoire comme en fait foi le tableau 1.

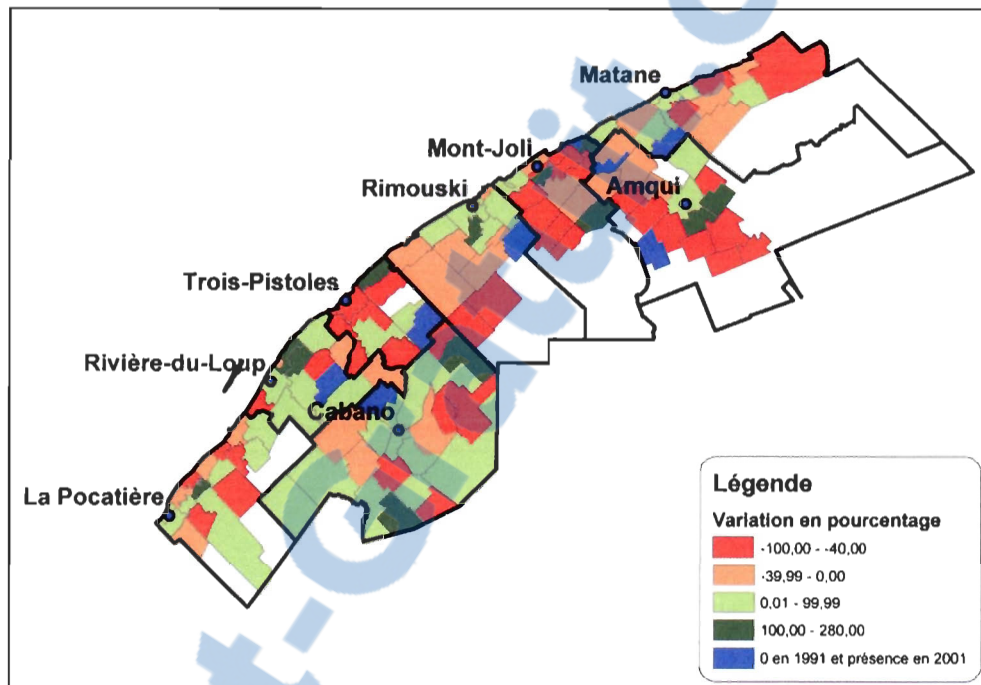
**Tableau 1 - Variation du nombre de personnes âgées de 15 à 34 ans entre 1996 et 2001
(alors âgées de 20 à 39 ans) dans les MRC du Bas-Saint-Laurent**

MRC	1996 (15-34 ans)	2001 (20-39)	Solde 1996-2001	Variation 1996-2001
La Matapédia	5 653	4 870	-783	-13,85%
Matane	6 300	5 495	-805	-12,78%
Les Basques	2 526	2 209	-317	-12,55%
Témiscouata	6 361	5 567	-794	-12,48%
La Mitis	5 067	4 544	-523	-10,32%
Kamouraska	6 241	5 648	-593	-9,50%
Rimouski-Neigette	15 254	14 087	-1 167	-7,65%
Rivière-du-Loup	9 107	8 516	-591	-6,49%

Source : Calculs réalisés à partir des données statistiques de l'ISQ

Au-delà de ces différents pourcentages chez les MRC, il importe de mentionner une certaine disparité entre les milieux urbains et ruraux, particulièrement dans les MRC de la Matapédia, de la Mitis, de Matane et du Kamouraska. En effet, à l'image des mouvements de population du milieu du siècle dernier, les pôles urbains de chacune des MRC s'en tirent mieux que chacune des municipalités rurales de son territoire en ce qui a trait à la migration de ses 15-25 ans comme le démontre la figure 4.

Figure 4 - Variation de la population des 15-25 ans entre les recensements de 1991 et de 2001 dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent



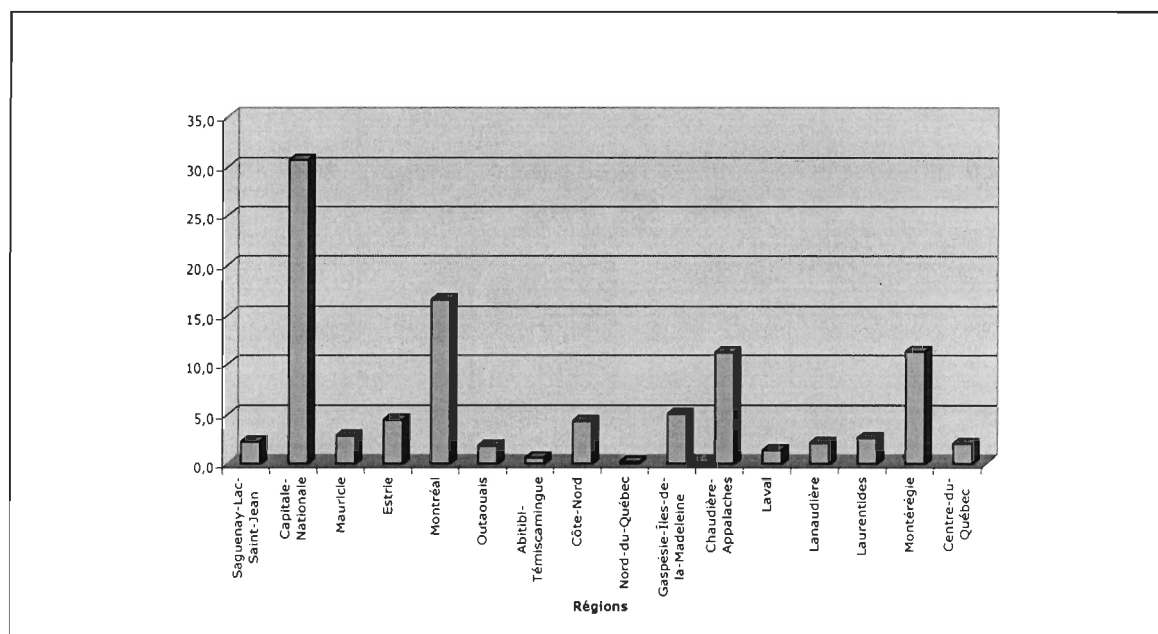
Source : Réalisée à partir des données démographiques de Statistique Canada

1.2.2.2 Où vont les jeunes?

L'analyse des données recueillies par *L'institut de la statistique du Québec (ISQ)* dans son exploitation du *Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA)* de la *Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)* permet de connaître les lieux de destination des jeunes migrants québécois au cours de la dernière année.

Au cours de l'année 2003-2004, les jeunes Bas-Laurentiens âgés de 15-29 ans qui ont migré avaient une destination de prédilection : la Capitale-Nationale. En effet, 30,7 % des jeunes migrants de la région se sont retrouvés dans la grande région de Québec, comme en fait foi la figure 5. Trois destinations suivent d'un peu plus loin; Montréal (16,6 %), la Montérégie (11,3 %) et Chaudière-Appalaches (11,2 %). Le Bas-Saint-Laurent enregistre également des pourcentages notables de migrants vers ses voisins du Québec Maritime, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5,1 %) et la Côte-Nord (4,1 %) ainsi qu'avec l'Estrie (4,5 %). Par contre, seuls les échanges avec la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine permettent au Bas-Saint-Laurent d'enregistrer un solde migratoire positif (199 entrants gaspésiens et madelinots pour 122 sortants bas-laurentiens vers l'Est).

Figure 5 - Région de destination des migrants du Bas-Saint-Laurent âgés de 15 à 29 ans pour l'année 2003-2004 (%)



Source : Graphique réalisé à partir des données de l'ISQ (2004)

1.2.2.3 Reviennent-ils?

Une récente étude de l'ISQ publiée dans le bulletin *Données sociodémographiques* de février 2006 expose les proportions de retour des jeunes Bas-Laurentiens appartenant à différentes cohortes dont ceux qui avaient 16 ans en 1994 et ceux qui avaient le même âge en 1988. Leurs mouvements furent suivis pendant 10 et 16 ans respectivement, permettant ainsi de jeter un regard clair sur la migration des jeunes appartenant à ces deux cohortes.

Ainsi, 58,2 % des jeunes Bas-Laurentiens qui étaient âgés de 16 ans en 1994 habitent le Bas-Saint-Laurent en 2004 alors que pour la cohorte de 1988, ils étaient 63,9 % à résider dans la région lorsqu'ils ont fêté leur 26^e anniversaire de naissance. Si l'on considère que 49,2 % des jeunes de la cohorte de 1994 étaient des non-migrants et que 17,7 % des jeunes migrants sont revenus s'établir après un séjour d'un minimum d'un an à l'extérieur de la région, force est de constater que la situation bas-laurentienne se détériore. Non seulement sa proportion de retours est l'une des moins importantes de toutes les régions du Québec⁴, mais elle est plus faible que celle de la cohorte de 1988 (19,7 %) qui avait pourtant un plus grand nombre de non-migrants (55,1 %).

Le Bas-Saint-Laurent enregistre également un pourcentage d'entrée plus faible que les autres régions du Québec, soit des taux de 10,9 % et de 12 % respectivement pour les cohortes de 1988 et de 1994. Comparé aux autres régions les plus touchées par la migration

⁴ Seule la région du Nord du Québec affiche de pires résultats.

des jeunes au Québec, le Bas-Saint-Laurent se révèle la région la moins attrayante après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,5 % et 7,1 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (7,8 % et 5,5 %) et l'Abitibi-Témiscamingue en 1994 (7,3 %).

Notons finalement que malgré le fait que les jeunes de la cohorte de 1988 affichent une plus grande présence dans la région à l'âge de 26 ans, comparativement à ceux de la cohorte de 1994 qui ont notamment migré dans une plus forte proportion, leur présence totale diminue lorsqu'ils sont suivis jusqu'à leurs 32 ans. En effet, pour les jeunes de la cohorte de 1988, le pourcentage de non-migrants passe de 55,1 % à 45,3 %, augmentant ainsi leur présence hors région de 36,1 % à 42,5 % dans la période les faisant passer de 26 ans à 32 ans.

Ces données en disent long sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent, qu'ils en soient natifs ou non. De plus, ces données contribuent à relativiser le fait que les retours dans la région augmentent entre 26 ans et 32 ans tel qu'observé pour la cohorte de 1988. Nous verrons plus loin qu'une étude du GRMJ a permis d'en savoir plus sur les motifs qui poussent les jeunes à quitter la région et sur l'intérêt des jeunes vis-à-vis cette dernière.

1.2.3 Impacts de la migration des jeunes sur le développement du Bas-Saint-Laurent

L'avenir d'une région comme le Bas-Saint-Laurent est souvent lié aux décisions que prennent les jeunes. Comme nous le savons, partir pour aller étudier, travailler dans une autre région, retourner parmi ses proches, suivre une conjointe ou un conjoint sont autant de grandes décisions dans la vie des jeunes. Tout dépendant de l'orientation retenue, ces décisions peuvent avoir un effet à plus long terme sur le poids démographique, social et même politique d'une région. L'impact des décisions de la jeunesse peuvent même avoir un effet sur la viabilité sociale et économique d'un milieu.

1.2.3.1 Impacts démographiques

En plus d'agir directement sur le poids démographique des jeunes au Bas-Saint-Laurent, chaque départ d'un jeune non comblé par une arrivée entraîne une chute du potentiel de renouvellement de la population. Également, on remarque de plus en plus une tendance chez les retraités à migrer vers leurs enfants pour retisser le tissu familial affaibli par la migration de ces derniers et ainsi voir grandir leurs petits-enfants.

1.2.3.2 Impacts sociaux

Sur le plan social, l'exode des jeunes pose un problème de vieillissement accéléré de la population entraînant une demande accrue de services de santé et de services sociaux. Le

départ des jeunes avec leur potentiel de renouvellement de la population entraîne également la disparition de certains services, particulièrement en milieux ruraux comme l'école primaire, le bureau de poste, la Caisse Populaire et même certains équipements de loisir qui ne répondent plus aux besoins de la population vieillissante.

1.2.3.3 Impacts économiques

Sur le plan économique, chaque jeune quittant la région représente un consommateur de moins. Dans les petits marchés régionaux, différents effets pervers sont liés à la baisse des ventes chez les commerçants (hausse des prix, diminution du choix, fermeture de commerces locaux au profit des grandes surfaces de la ville centre, etc.). Au-delà de la consommation, l'exode des jeunes représente également une perte nette de personnel qualifié et une diminution du potentiel d'innovation disqualifiant pratiquement la région dans le contexte des économies nouvelles.

1.3 Objet de la recherche

1.3.2 Intention et visée

À la suite de la recension des écrits et à l'analyse de l'historique et de la situation actuelle entourant la migration des jeunes au Québec et au Bas-Saint-Laurent, une interrogation demeure : que faire concrètement et prioritairement pour agir sur le processus migratoire des jeunes et favoriser leur établissement dans la région?

La recherche effectuée dans le cadre de ce mémoire tentera d'exposer le point de vue des jeunes vivant l'une ou l'autre des étapes du parcours migratoire et celle des intervenants régionaux en regard de l'intervention à mener pour agir sur la problématique et favoriser l'établissement des nouveaux diplômés au Bas-Saint-Laurent.

1.3.3 Question de recherche

Dans le contexte où le Bas-Saint-Laurent souhaite agir sur le déficit migratoire des 15-34 ans, la représentation que se font les jeunes des actions à privilégier et des moyens à prendre pour intervenir de façon efficace sur cette problématique correspond-t-elle à celle des intervenants régionaux interpellés par le phénomène?

1.3.3 Cadre de d'analyse

Le professeur-chercheur Patrice Leblanc de l'*Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue* s'intéresse depuis plusieurs années au phénomène de la migration des jeunes. Au fil de ses recherches, Leblanc a développé un modèle d'intervention reconnaissant et intégrant la complexité du phénomène migratoire à travers trois grandes dimensions; le temps, le lieu et l'âge de la migration.

A. Le temps

Le modèle de Leblanc propose d'abord d'intervenir selon le temps de la migration d'un jeune puisque cette dernière se doit d'être comprise comme un processus ou cheminement défini dans le temps. En ce sens, il identifie quatre temps incontournables ;

1- *Avant la migration*

Certains jeunes n'ont pas encore quitté leur lieu d'origine, mais le quitteront éventuellement, alors que d'autres n'ont pas l'intention de le faire.

2- *Pendant la migration*

D'autres jeunes ont quitté de manière plus ou moins définitive leur lieu d'origine pour les études, le travail ou l'aventure.

3- *Au moment du retour*

Certains jeunes réfléchissent pour leur part à un éventuel retour. Ce moment correspond principalement avec la fin des études supérieures.

4- *Après la migration*

Le processus migratoire se clôture avec le retour ou l'établissement dans leur milieu d'origine ou à proximité.

B. Le lieu

Un tel processus migratoire amène inévitablement les jeunes à traverser trois milieux différents. Le jeune vit dans un milieu correspondant à sa ville ou son village, qu'il soit parti ou revenu. Il pourra également vivre dans sa région d'origine, souvent la première migration temporaire et hebdomadaire pour se livrer aux études collégiales. Finalement, le jeune migrant aura probablement à vivre à l'extérieur de la région pour les études supérieures ou pour de l'exploration professionnelle.

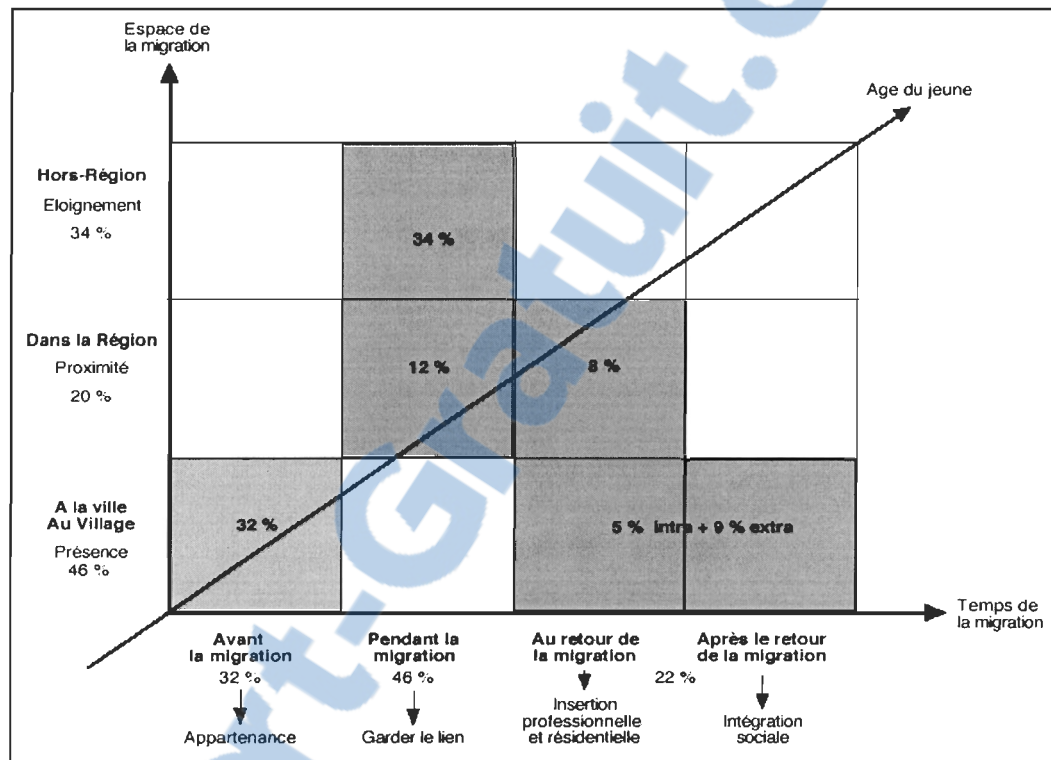
C. L'âge

La troisième dimension retenue par Leblanc pour compléter son modèle d'intervention est l'âge de la migration. Cette dimension fut justifiée en s'appuyant sur les études du GRMJ (Gauthier *et al.*, 2001) démontrant que plus on avance en âge, plus on

risque d'avoir franchi plusieurs phases du processus migratoire et d'avoir vécu à l'extérieur de son lieu d'origine et d'y être revenu. Ainsi, on peut considérer qu'en règle générale, la première migration s'effectue vers l'âge de 16 ou 17 ans, alors que le retour se fait vers la fin de la vingtaine.

La juxtaposition de ces trois dimensions propose plusieurs cas de figure permettant d'envisager le mieux possible l'intervention à travers différentes stratégies pour agir efficacement sur le phénomène de la migration des jeunes (Figure 6). C'est ce modèle qui sera la base de l'étude du présent mémoire comme nous le verrons plus loin dans la définition des concepts.

Figure 6 - Champ des stratégies quant à la migration des jeunes⁵



Source : Leblanc 2005

⁵ Les pourcentages renvoient aux proportions des jeunes Québécois non-métropolitains de 20 à 34 ans, selon les différentes dimensions présentées dans la figure selon le sondage du GRMJ de 1999.

1.3.4 Pertinence de la recherche pour la science

L'état de la recherche montre que l'on sait désormais beaucoup de choses sur les migrants québécois. On connaît les raisons de leurs départs, leurs destinations, la manière dont ils vivent leur migration, leurs intentions de retour, etc. Toutefois, peu d'études scientifiques font état de l'intervention à mener pour agir sur le phénomène, laissant probablement l'expérience aux gens qui agissent sur le terrain. Il apparaît scientifiquement intéressant de mener une étude pour recueillir des pistes d'actions, d'une part pour atteindre de grands objectifs souvent identifiés dans des recherches ou exercices terrain existants et, d'autre part, pour établir l'ordre de priorité de ces objectifs en fonction des besoins de la région et de ses migrants.

1.3.5 Pertinence de la recherche pour la pratique

L'idée de mener une telle recherche procède du désir de trouver des solutions pour favoriser l'établissement des jeunes dans les régions du Québec. Voyant quelques régions se mobiliser autour de la question, il est naturel d'emboîter le pas au Bas-Saint-Laurent puisque la région est l'une des plus touchées par le phénomène de la migration des jeunes. Au-delà des initiatives de *Place aux jeunes du Québec* (Séjours exploratoires, Place aux jeunes Ados, Accro des régions, etc.), quelques régions du Québec sont particulièrement actives dans la recherche de solutions. Nous verrons plus loin que c'est le cas de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui a vu des initiatives comme le *Portail jeunesse Gaspésie-Les Îles*, le programme *Terre d'accueil des jeunes diplômés* de la

Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles et la Grande Séduction Gaspésienne, être lancées au cours des dernières années. Nous verrons également que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a, pour sa part, créé une campagne connue sous le nom de *Migraction*, l'un des plus vastes et ambitieux programmes visant un renversement du déficit migratoire, par la concertation d'une dizaine d'acteurs jeunesse de la région. Ce ne sont là que quelques exemples qui incitent à réfléchir sur les conditions gagnantes qu'une région comme le Bas-Saint-Laurent a intérêt à réunir afin d'aller de l'avant et de devenir davantage proactive et créative dans le dossier de la migration des jeunes.

Finalement, l'idée de comparer la représentation de l'intervention que se font les intervenants régionaux et les jeunes vient de la pratique même de l'intervention jeunesse, souvent portée à mettre en œuvre des programmes et activités selon le principe *essai/erreur*. Or, il est particulièrement important d'impliquer les jeunes dans un processus de réflexion menant à l'élaboration d'une stratégie dans le cas où l'on souhaite agir sur leur migration. La complexité du phénomène, les intervenants à mobiliser et les coûts élevés associés à la mise en œuvre d'un plan d'action sur la question justifie d'accorder de l'importance à leur participation. Ainsi, il apparaît intéressant de comparer, voire d'opposer, la vision des jeunes à celle des intervenants comportant des individus de différents âges, de différentes générations et déjà impliqués dans des initiatives et programmes auxquels ils croient.

1.3.6 Pertinence en lien avec le développement régional

La migration des jeunes implique de multiples dimensions propres au développement régional. Comme nous l'avons énoncé plus tôt, la migration des jeunes a des impacts démographiques, sociaux et économiques sur les régions. De plus, il sera démontré plus loin que les moyens d'intervention privilégiés pour tenter de la contrôler tendent également à toucher les dimensions culturelles, historiques et géographiques du développement régional. Finalement, la migration des jeunes est un aspect incontournable à considérer dans le développement des régions du Québec, particulièrement dans les régions ressources.

1.3.7 L'opérationnalisation

1.3.7.1 L'hypothèse

À ce stade-ci de la recherche, il apparaît loisible de prédire que la vision des jeunes quant aux moyens à prendre pour agir sur la migration sera différente de celle des intervenants au même titre que les points de vue sur l'exode étaient différents à la fin des années 1980. On se rappellera qu'à l'époque, la plupart des intervenants des régions en butte avec les conséquences des choix d'établissements des jeunes identifiaient presque unilatéralement le piètre rendement du marché de l'emploi pour expliquer leur exode. Dans le cas de la présente étude, les intervenants invités étant quotidiennement préoccupés par la

migration des jeunes, il est permis de croire qu'ils auront de la difficulté à faire abstraction de leurs actions et de leurs programmes et qu'il leur sera difficile de proposer de nouveaux moyens d'action. Il est également raisonnable de croire qu'ils auront peine à établir un ordre de priorité des objectifs de façon objective, ayant la même difficulté à faire abstraction de leurs propres interventions le temps d'une réflexion.

1.3.7.2 L'analyse conceptuelle

Si nous décortiquons notre hypothèse, nous dégagerons quatre concepts qu'il importe de préciser pour définir concrètement la réalité à l'étude⁶ :

- ✓ Le terme *jeunes*;
- ✓ le terme *intervenants*;
- ✓ les termes *représentation des actions et des moyens*;
- ✓ le terme *migration*.

Ces quatre termes sont d'ailleurs présentés de façon schématique dans l'*Annexe 3* accompagnant la présente étude.

A. Les jeunes

Pour définir le terme *jeunes* relativement à des individus, il importe d'abord de se questionner sur la période de la vie qui caractérise ces mêmes individus : la jeunesse. Pour Galland (1991), la jeunesse est l'étape sise entre la période de relative dépendance qui suit l'enfance et la plus ou moins grande autonomie qui caractérise le début de l'âge adulte. Toujours selon cet auteur, cette étape, qui correspond à la période de la vie où s'inscrivent les divers passages à l'autonomie et aux responsabilités, se termine à l'aboutissement de quatre bornes : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile familial et la formation d'un couple. Cette dernière borne, jumelée au passage des trois

⁶ L'*Annexe 3* présente un tableau synthèse des quatre concepts ici définis.

précédentes, correspond généralement à l'atteinte de l'autonomie économique, résidentielle et affective marquant la fin de la jeunesse.

Pour les besoins de la présente étude, nous définirons le terme *jeunes* comme étant tout individu âgé de 12 à 34 ans vivant l'une ou l'autre des quatre étapes du processus migratoire. Le concept *jeunes* ainsi défini suggère une seconde précision. En effet, comme nous l'avons vu plus tôt dans l'explication des travaux du chercheur Patrice Leblanc (2005), le jeune vit la migration en regard de l'espace, du temps et de l'âge. Le concept *jeunes* ayant un lien étroit avec la notion d'âge, il importe de préciser quatre types de jeunes qui doivent être considérés aux fins de la présente étude; l'adolescent, le migrant, le décideur et l'établi.

L'*adolescent* se définit d'abord comme étant un individu âgé entre 12 et 17 ans n'ayant pas encore quitté le lieu de résidence de ses parents pour les études supérieures ou le travail. Il se situe dans le temps *avant la migration*. Il fréquente l'école secondaire et peut également fréquenter les maisons des jeunes.

Le *migrant*, pour sa part, est généralement âgé entre 17 et 25 ans et vit une migration pour la première fois. Se situant dans le temps *pendant la migration*, l'âge définit pour ces jeunes n'est qu'une estimation et ne doit pas être restrictif. En effet, certains jeunes demeureront aux études supérieures au-delà de leurs 25 ans, alors que d'autres trouveront

un emploi dans un endroit autre que celui de la résidence de leurs parents, sans pour autant confirmer cet établissement comme étant un lieu de résidence définitif.

Le *décideur*, quant à lui, est âgé de 20 à 35 ans. Il a récemment complété ses études ou a occupé un travail dans un lieu de résidence autre que celui de sa famille un certain temps après l'obtention d'un diplôme. Au-delà de son statut de migrant, le décideur se caractérise par la notion de choix qui l'habite. En effet, il est confronté au choix de demeurer à l'extérieur de sa région natale ou d'y revenir. Il considère donc son lieu de résidence comme non définitif. Notons que le *décideur* peut également être un jeune natif d'une ville, mais qui désire vivre autre chose que l'urbanité pour diverses raisons et qui est confronté au même choix que les migrants régionaux; celui de s'établir ou non en région.

Finalement, l'*établi* est le jeune qui a choisi de s'établir dans une région, au Bas-Saint-Laurent dans ce cas-ci, pour y mener une vie professionnelle, sociale et familiale. Il a vécu l'ensemble du processus migratoire et est généralement plus âgé que les autres *jeunes*. Il cherche à s'intégrer dans la communauté qu'il a choisie et considère ce lieu de résidence comme définitif.

B. Les intervenants

Le deuxième concept issu de l'hypothèse est *les intervenants*. Pour les fins de la présente recherche, les *intervenants* peuvent se définir comme étant les individus travaillant

dans un organisme préoccupé par l'exode des jeunes ou agissant sur l'une ou l'autre des étapes du processus migratoire des jeunes dans ses activités de tous les jours.

Les intervenants ainsi définis peuvent provenir du secteur de l'animation ou de l'intervention jeunesse (travail de rue, les Maisons des jeunes ou autres). Les intervenants peuvent également provenir d'organisations vouées à la scolarisation (écoles secondaires, commissions scolaires, centres de formation professionnelle, cégeps, universités) ou à l'insertion socio-professionnelle des jeunes (CJE, PAJ, CLE). Finalement, sans nécessairement agir sur le phénomène migratoire, d'autres individus peuvent provenir d'organisations préoccupées par la migration des jeunes venant du secteur du développement régional (CLD, SADC, MRC, Élus) ou du secteur privé (entreprises, institutions financières, etc.).

C. Représentation des actions et des moyens

Le troisième concept suggéré par l'hypothèse est le regroupement de termes *représentation des actions et des moyens*. Il y a plus de cent ans, Durkheim (1898) a introduit la notion de représentations collectives qu'il distinguait des représentations individuelles. Ces représentations collectives ou sociales naissent, selon lui, de l'interaction entre les consciences élémentaires à l'intérieur de la société.

Moscovici reprend le concept un peu plus tard et le définit à son tour comme étant un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des

dimensions du milieu social. Selon lui, ce système de valeurs permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses (Moscovici, 1961). Quelques années plus tard, Herzlich définit, pour sa part, les représentations comme étant un processus de construction du réel. Pour elle, l'accent mis sur la notion de représentation vise à réintroduire l'étude des modes de connaissance et des processus symboliques dans la relation avec les conduites (Hezlich, 1969).

Abric (1987) insiste pour sa part sur l'indissociabilité du sujet et de l'objet. Dans son ouvrage *Coopération, compétition et représentations sociales* paru en 1987, Abric précise que l'objet n'existe pas en lui-même et que la représentation est non pas le reflet de la réalité, mais celui de la relation entre le sujet et l'objet. Les représentations seraient donc un phénomène subjectif dépendant de l'objet, du sujet et de leur place dans la société. Plus simplement encore, Christine Bonardi et Nicolas Roussiau définissent les représentations comme étant un ensemble d'idées, d'images, d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs à travers lesquels on peut voir les équivalents modernes des mythes et croyances des sociétés traditionnelles (Bonardi et Roussiau, 1999).

Pour les fins de la présente étude, la *représentation des actions et des moyens* pourrait donc se traduire comme étant les idées, les opinions, les valeurs que les jeunes et les intervenants (sujets) auront à propos des actions et des moyens à mettre en oeuvre (objets)

pour agir positivement sur la réalité complexe qu'est la problématique de la migration des jeunes.

Comme nous l'avons vu dans la présentation des travaux de Patrice Leblanc, ces conceptions qu'auront les intervenants et les jeunes pourra s'exprimer à travers quatre grands types d'objectifs :

- ✓ développer le sentiment d'appartenance et une vision plus positive de la région chez les jeunes (12 à 18 ans);
- ✓ maintenir le contact avec les jeunes migrants (généralement de 16 à 25 ans);
- ✓ influencer le jeune dans son choix d'établissement (vers 20-27 ans);
- ✓ favoriser l'intégration et l'enracinement du jeune établi.

D. La migration

Le dernier concept suggéré par notre hypothèse est la migration. Comme nous l'avons avancé dans notre introduction, le terme *migration* est venu remplacer le terme *exode* auprès de la communauté scientifique. En effet, le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* a opté pour ce changement de paradigme au fil de ses premières activités. Il était en effet devenu de moins en moins question d'exode puisque le retour dans la région d'origine pouvait s'observer et que les jeunes ne partaient pas en raison d'une représentation négative de leur milieu natal. Il était donc davantage question de migration

des jeunes. Dans l'avant-propos de leur ouvrage *La migration des jeunes; aux frontières de l'espace et du temps*, Marc Molgat et Patrice Leblanc mentionnent que la migration suppose un déplacement dans l'espace et s'accompagne d'une restructuration tant symbolique et identitaire que démographique des territoire (Leblanc et Molgat, 2005). La migration suggère donc le mouvement d'un lieu à un autre. Pour les fins de la présente étude, il importe de bien définir les lieux concernés. En effet, comme nous l'avons vu plus tôt, les migrations peuvent être de différents types. Elle peuvent en effet être interrégionales, intrarégionales, de la région d'origine vers la grande ville, de la ville vers la banlieue ou de la ville vers le milieu rural. D'autres parleront des migrations comme étant un départ de la région périphérique vers les régions métropolitaines, du départ du centre-ville montréalais vers sa périphérie, de la gentrification de Montréal, de la rurbanisation ou même l'itinérance (Gauthier *et al.*, 1995).

Pour ce qui est de notre étude, la migration sera abordé comme étant un processus ou cheminement tel que présenté dans le cadre d'analyse du chercheur Patrice Leblanc. La migration des jeunes sera donc envisagée à travers quatre temps menant vers l'âge adulte et l'établissement en un lieu définitif; Ainsi, la période *avant la migration* est le premier temps de notre cheminement migratoire. Le premier déplacement vers un lieu autre que celui d'origine s'avère être le second temps alors que *le moment du choix d'établissement* correspond, quant à lui, à la troisième phase de notre processus ainsi décortiqué. Finalement, le temps *après la migration* vient compléter le processus migratoire des jeunes couronnant l'établissement dans un lieu définitif.

Nous souhaitons donc concevoir la migration comme étant, pour les jeunes bas-laurentiens, un ensemble de déplacements dont le lieu de départ et le lieu d'arrivée est leur région d'origine. Toutefois, comme l'étude vise à définir des moyens d'intervention pour favoriser l'établissement d'un plus grand nombre de jeunes au Bas-Saint-Laurent, la migration se présente également comme étant un déplacement d'un lieu autre vers le Bas-Saint-Laurent. Une telle subtilité à notre définition conceptuelle de la migration nous permet d'envisager l'établissement de jeunes provenant d'ici et d'ailleurs à l'intérieur de la même stratégie.

CHAPITRE 2

LES RÉGIONS FACE À LA MIGRATION : DES AVIS ET DES INITIATIVES

Ce second chapitre présentera différents avis abordant la problématique de la migration des jeunes. Il présentera également les résultats d'une recherche ayant été réalisée à l'échelle du Canada portant sur les moyens à prendre pour favoriser le retour ou l'établissement des jeunes dans les régions rurales. Finalement, ce chapitre exposera une série d'initiatives provinciales et régionales qui ont vu le jour ici et ailleurs pour stimuler l'établissement des jeunes. De nature factuelle, cette section tente principalement à présenter l'état des connaissances ayant guidé et alimenté notre réflexion sur la problématique de la migration.

2.1 Les avis

2.1.1 L'avis du Conseil permanent de la Jeunesse «Y'a pus d'avenir ici»(1997)

Le *Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)* du Québec, qui est le seul organisme entièrement géré par des jeunes dans l'appareil administratif gouvernemental québécois, se penche pour la première fois sur la question de l'exode des jeunes en 1997. Le Conseil propose alors plusieurs recommandations à travers quatre grands horizons;

A. Renouveler la vie démocratique :

- ✓ en ouvrant les portes des municipalités aux jeunes;
- ✓ en comptant sur les organismes communautaires jeunesse;
- ✓ en investissant les Conseils régionaux de développement (CRD) et les Centres locaux de développement (CLD).

B. Les municipalités peuvent et doivent agir :

- ✓ en nommant un conseiller responsable de la question jeunesse;
- ✓ en mettant en place des politiques jeunesse concrètes et adaptées;
- ✓ en prenant des décisions permettant de répondre aux besoins spécifiques des jeunes adultes;
- ✓ en luttant contre le chômage des jeunes.

C. Créer des emplois :

- ✓ en offrant de meilleurs services aux jeunes entrepreneurs;
- ✓ en favorisant la relève en agriculture;
- ✓ en offrant un suivi à Place aux jeunes (PAJ).

D. Un enseignement et des services plus accessibles :

- ✓ en augmentant et en améliorant la présence d'établissements d'enseignement post-secondaire;

- ✓ en améliorant la formation professionnelle et les services d'intégration professionnelle.

Bien que cet avis reposait sur une dizaine de consultations à travers le Québec, le CPJ sentira le besoin de renouveler son discours quelques années plus tard en publiant le rapport de son groupe de travail sur le retour des jeunes en région intitulé *Pour donner un coup de jeunesse aux régions!* (CPJ, 2004).

2.1.2 L'avis du Conseil permanent de la Jeunesse (2004)

Comme le document le mentionne dans son introduction, il fut réalisé pour soumettre des propositions au premier ministre dans le but de voir se concrétiser l'engagement qu'a pris le Gouvernement du Québec à l'effet d'élaborer des incitatifs fiscaux pour faciliter le retour des jeunes dans leur région et l'installation de nouvelles familles (Parti Libéral du Québec, 2003). Le groupe s'est donc penché sur plusieurs facteurs qui influent sur la démographie des régions, que ce soit en ce qui a trait à la natalité, à l'immigration ou au retour des jeunes dans les régions ressources. Tout en considérant trois types de clientèle (les jeunes originaires des régions ressources et intéressés à y retourner, les jeunes originaires des centres métropolitains intéressés par les régions et les jeunes déjà établis en région), les mesures proposées ont pour objectif de renverser la tendance démographique afin de rééquilibrer les flux migratoires. L'organisation propose différents moyens d'intervention de type endogène pour favoriser le retour des jeunes en région.

A. Levée de toutes les barrières administratives qui restreignent la mobilité interrégionale et le retour des jeunes en région :

- ✓ la levée du moratoire (sic) sur les *taxes de Bienvenue*;
- ✓ la modification du Règlement sur la tenue de concours du *Conseil du trésor* afin d'éliminer le critère des régions administratives;
- ✓ l'assouplissement des règles d'*Emploi-Québec* dans les régions ressources;
- ✓ la modification des conventions collectives publiques qui imposent des pénalités à la mobilité interrégionale.

B. Remboursement d'une partie de la dette d'études :

- ✓ crédit d'impôt pour l'emploi;
- ✓ pour le jeune diplômé;
- ✓ pour l'employeur.

C. Instauration d'un système de vidéo-conférences dans les régions du Québec :

- ✓ mise en place d'une campagne de publicité sur les régions du Québec;
- ✓ mise en place d'une politique de régionalisation de l'immigration;
- ✓ mise en place d'un programme de support aux stages en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux.

2.1.3 L'avis du Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec (2001)

En 2001, le *Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec (RJGAQ)* propose son avis sur l'exode des jeunes intitulé *L'exode des jeunes des régions du Québec; l'urgence d'agir!* Cet avis porte sur deux grands volets : les axes de développement à privilégier et les méthodes pour assurer le succès des régions.

A. Accélérer le développement de l'entrepreneursip

Par cette piste de solution, le RJGAQ propose de stimuler la culture entrepreneuriale des régions en mettant sur pied des programmes de formation et de parrainage tout en assurant l'allègement de la réglementation. Une telle proposition s'attaque directement au manque de souplesse des programmes de soutien aux entrepreneurs existants. La chercheure Myriam Simard fait une remarque semblable dans son article intitulé «*Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région*» en 1997. Elle mentionne d'ailleurs qu'il manque de cohésion entre tous les programmes existants en plus de mentionner que la multiplicité des ministères impliqués et des critères utilisés complexifie et handicape les démarches entrepreneuriales des jeunes (Simard, 1997).

Nous verrons plus loin que le Gouvernement du Québec a répondu à cette préoccupation avec le lancement du *défi de l'entrepreneuriat jeunesse*.

B. Miser sur des institutions d'enseignement branchées sur le milieu

Par cette proposition, le RJGAQ est d'avis que les institutions d'enseignement doivent jouer un rôle actif dans le développement des régions en s'assurant que les formations offertes répondent aux besoins de leur économie.

C. Utiliser la technologie comme pôle de développement

Par cet énoncé, le RJGAQ mentionne que le développement des régions du Québec passe par l'implantation de pôles technologiques et de centres de recherche voués au développement de solutions d'avenir pour l'exploitation des ressources naturelles et des industries les plus prometteuses. Cette mesure vise, entre autres, à offrir des occasions de carrière pour les jeunes diplômés universitaires tout en permettant de stimuler l'implantation de nouvelles entreprises.

D. Assurer la place des jeunes à tous les niveaux

Par ce quatrième et dernier élément concernant les jeunes, le RJGAQ rappelle l'importance de voir les jeunes s'impliquer de manière active dans les lieux d'influence et de décision de leur région.

2.1.4 L'enquête du Partenariat rural canadien

Le Partenariat rural canadien a commandé en 2002 une étude pour connaître les raisons des départs des jeunes ruraux canadiens et tenter de proposer des pistes de solution pour s'attaquer à cette problématique. À la suite des consultations avec plus de 2 100 jeunes, l'enquête propose 24 stratégies regroupées à travers six catégories d'actions.

1- Accroître les possibilités d'emploi

- ✓ amener les établissements d'enseignement et de formation à fournir un meilleur accès à la formation technique/professionnelle;
- ✓ amener les employeurs locaux à fournir des emplois et un accès à des postes débouchant sur une carrière;
- ✓ amener les conseils scolaires/collèges/organismes de développement économique local à accroître la sensibilisation au travail indépendant comme avenue possible de carrière;
- ✓ fournir des allocations ou des indemnités pour permettre aux jeunes ruraux de participer à des séances de formation ou de réseautage auxquelles ils ne pourraient peut-être pas participer autrement;
- ✓ encourager les employeurs à offrir des possibilités d'emplois d'été pour aider à maintenir les liens entre la collectivité et les jeunes qui l'ont quittée pour faire des études post-secondaires.

2- Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation

- ✓ fournir des options d'études post-secondaires aux jeunes ruraux;
- ✓ sensibiliser les enseignants et les personnes influentes de la collectivité à l'importance de la technologie;
- ✓ mettre des ordinateurs avec accès à Internet à haute vitesse à la disposition des jeunes ruraux qui suivent des cours à distance;
- ✓ amener les conseils scolaires/collèges/organismes de développement économique local à sensibiliser la population aux diverses options en matière d'enseignement à distance ;
- ✓ promouvoir l'inscription en groupe à des cours d'enseignement à distance pour faciliter l'apprentissage chez les jeunes ruraux ;
- ✓ fournir des subventions ou des prêts sans intérêt pour soutenir les jeunes ruraux qui s'inscrivent à des séances de formation en vue d'acquérir les compétences dont la collectivité rurale a besoin.

3- Engagement communautaire :

- ✓ encourager les administrations municipales à adopter une approche pro-active pour l'inclusion de jeunes ruraux dans le processus de prise de décision, et ce par divers moyens ;
- ✓ encourager les collectivités rurales à mieux faire connaître au public les questions, les activités et les stratégies visant les jeunes ;
- ✓ encourager les administrations municipales à faire des initiatives jeunesse, des

priorités, des plans et des stratégies communautaires ;

- ✓ encourager les administrations municipales/collectivités à collaborer à l'élaboration de stratégies invitant la participation des jeunes ruraux.

4- Politiques fiscales et financières

- ✓ amener les gouvernements fédéral et provinciaux à examiner la possibilité de rajuster les exigences de remboursement du *Programme canadien de prêts aux étudiants* pour les jeunes qui résident dans les régions rurales après leurs études ;
- ✓ amener les instances municipales à examiner la possibilité d'offrir une réduction de l'évaluation des impôts fonciers aux jeunes qui achètent leur première maison ;
- ✓ amener tous les ordres de gouvernement à examiner les stratégies fiscales et financières possibles pouvant encourager les entreprises à s'installer dans les régions rurales et à y embaucher des jeunes.

5- Programmes d'initiation au travail et sensibilisation à la ruralité

- ✓ encourager les employeurs des collectivités rurales à établir des programmes «d'expérience de travail» pour encourager les chercheurs d'emploi à acquérir une expérience pratique et à se familiariser avec les possibilités d'emplois offerts dans les régions rurales. Cette activité pourrait également être partiellement financée par les bureaux locaux de développement économique

des collectivités et/ou par d'autres organismes ;

- ✓ encourager les entreprises locales à reconnaître l'importance des entreprises des jeunes et à établir des objectifs minimaux en ce qui a trait aux marchés accordés aux entreprises des jeunes (par exemple : adjudication de 5 % des marchés à des entreprises exploitées par des jeunes) ;
- ✓ amener les districts scolaires et les employeurs locaux à travailler en étroite collaboration afin de fournir aux jeunes des expériences de travail dans les industries locales ;
- ✓ promouvoir les avantages de la vie en milieu rural.

6- Loisirs, activités sociales et infrastructures :

- ✓ veiller à ce que les plans récréatifs de la collectivité répondent explicitement aux besoins des jeunes de 15 à 19 ans et des jeunes célibataires de 20 à 29 ans ;
- ✓ encourager les collectivités rurales à examiner la possibilité d'obtenir des fonds du gouvernement (par exemple de Patrimoine canadien et d'autres organismes) afin de soutenir l'infrastructure et les activités sociales et culturelles au niveau local.

2.2. Les initiatives

2.2.1 Place aux jeunes (PAJ)

C'est vers la fin des années 1980 que Jules Desrosiers, responsable de l'entrepreneursip et du développement régional au *Ministère de l'Éducation* et Louis Drouin, directeur de l'éducation aux adultes au *Cégep de Limoilou*, s'inspirent d'une expérience italienne ayant pour but de contrer l'exode des jeunes calabrais et mettent sur pied le projet pilote *Place aux jeunes (PAJ)* sur trois territoires du Québec : Charlevoix, Chapais/Chibougamau et la Vallée-de-la-Matapédia. Douze ans plus tard, soutenu entre autres par le mouvement Desjardins, *Place aux jeunes du Québec* compte 70 projets dans 14 régions du Québec et constitue le principal outil des régions pour relever les défis que pose la migration des jeunes. L'idéal de l'organisme décentralisé est simple : faire connaître aux jeunes le potentiel des régions et faire connaître leurs réseaux socio-économiques, les occasions d'affaires et les possibilités réelles d'emploi. PAJ compte trois principaux programmes : les séjours exploratoires, PAJ Ados et Accro des régions.

A. Les séjours exploratoires

Les projets de *Place aux jeunes* s'adressent à la relève régionale et métropolitaine qui termine ou est en voie de terminer ses études universitaires, collégiales ou professionnelles

et qui est intéressée à s'établir en région. Une fois l'an, les agents de migration⁷ organisent trois fins de semaines exploratoires pour les jeunes ayant manifesté le désir d'en savoir plus sur une MRC de leur choix. La première fin de semaine vise à faire découvrir la MRC choisie (histoire, démographie, géographie, culture, société, économie, etc.). Le deuxième week-end permet aux participants de créer un réseau de contacts en rencontrant divers employeurs de la région alors que la dernière vise la concrétisation du projet d'établissement en région, à travers la recherche d'emploi ou la création d'une entreprise.

Une étude menée en 1999 par *Momentum Groupe conseil* pour le compte de *Place aux jeunes du Québec* montre que plus du 2/3 des participants à un séjour exploratoire entre 1990 et 1999 se sont établis dans leur MRC d'origine. Il sera intéressant de voir les prochains résultats d'une étude semblable puisque *Place aux jeunes* a depuis établi des ressources à temps plein sur 34 des 70 territoires participants en plus d'étendre ses activités auprès des jeunes des grands centres. Ainsi, un jeune natif de Verdun a la possibilité de participer à un séjour exploratoire sur la Côte-Nord au même titre qu'un jeune de Baie-Trinité!

Ayant atteint un certain niveau de maturité, *Place aux jeunes du Québec* a maintenant de nouvelles ambitions. En plus de continuer à intervenir directement auprès des différentes clientèles de jeunes, il vise à sensibiliser la population entière au phénomène de la

⁷ Nom donné aux responsables du programme *Place aux jeunes* au niveau local dans les MRC participantes.

migration et au potentiel des régions du Québec afin qu'encore plus de jeunes choisissent de s'y établir pour y vivre.

B. Place aux jeunes Ados (PAJ-Ados)

Puisque c'est au cours des études secondaires que les jeunes planifient leur avenir professionnel et que cet avenir passe souvent par un séjour dans les grands centres pour faire des études, l'idée d'intervenir pour développer le sentiment d'appartenance des jeunes est rapidement devenu un aspect à l'ordre du jour pour *Place aux jeunes du Québec*. Ainsi, c'est avec l'aide du *Fonds jeunesse Québec* en 2002 que furent créés 10 projets-pilotes *PAJ-Ados* dans autant de territoires desservis par *Place aux jeunes*. Étendues depuis à l'ensemble des territoires participants, les activités *PAJ-Ados* visent, à l'instar du «grand» *PAJ*, à faire connaître les potentiels de la région. Il s'agit en fait d'une première exploration menée par les agents de migration auprès des jeunes de 14 à 17 ans dans les écoles secondaires de leur territoire. Cette activité permet donc aux adolescents d'imaginer leur avenir en région au moment où ils ont à faire des choix quant à leur avenir, notamment par le choix d'un domaine d'études.

C. Accro des régions

Accro des régions est un outil Internet qui permet aux jeunes inscrits de garder le contact avec leur MRC d'origine à travers une liste de distribution qui informe les abonnés

des emplois, des opportunités d'affaires, des activités de formation et des événements faisant la vitalité de leur coin de pays. Cette mesure vise à renfoncer le sentiment d'appartenance des jeunes face à leur région d'origine, à faire le lien entre les besoins en main-d'œuvre et les jeunes tout en permettant de planifier le retour de ces derniers en région. *Accro des régions* est donc devenu l'outil privilégié de PAJ pour maintenir le contact avec les jeunes.

Ces trois initiatives, bien qu'issues d'un réseau national, montrent bien comment il est possible de permettre aux jeunes migrants de redécouvrir son coin de pays natal et de rester en contact avec lui. Plusieurs auteurs, dont Patrice Leblanc et Pierre Noreau, soulignent l'apport de ces initiatives pour maintenir le contact avec les jeunes (Leblanc et Noreau, 2000) puisque, comme on le sait, les jeunes désirent revenir dans leur milieu natal dans une proportion de 67,4 % (GRMJ, 2001).

2.2.2 Stratégie Migration au Saguenay-Lac-Saint-Jean

En janvier 2004, le *Regroupement Action Jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (RAJ-03) lançait la stratégie globale d'intervention *Migration*, visant l'atteinte d'un bilan migratoire positif. Forte d'une entente de 3,5 M\$ signée par les différents paliers de gouvernement et le milieu local et régional, cette stratégie a pour but de renverser la tendance en poursuivant l'objectif d'obtenir un bilan migratoire positif des jeunes par la

création de conditions favorables à leur établissement dans la région. L'élaboration de la stratégie fut guidée par trois grands principes directeurs :

1. Valoriser la qualité de vie de la région auprès des plus jeunes qui, penseront peut-être à partir pour les études supérieures;
2. Mettre en place des mécanismes pour garder le contact lors du départ de certains jeunes;
3. Doter la région d'avantages comparatifs et de politiques favorisant l'établissement des jeunes, pour positionner la région comme un lieu attrayant pour les jeunes d'ici et d'ailleurs.

Guidée par ses principes, la stratégie *Migraction* propose cinq cibles d'intervention :

- A. Favoriser une image positive et commune de la région, de ses attraits et de ses jeunes;
- B. Doter la région de politiques et de mesures favorisant l'établissement des jeunes dans la région;
- C. Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes nouveaux diplômés (l'emploi);
- D. Offrir à un plus grand nombre de jeunes la possibilité de vivre des expériences d'entrepreneuriat individuel, collectif ou coopératif;

E. Favoriser l'implication et la participation sociale des jeunes dans le développement local et régional (développer le sentiment d'appartenance).

Cette stratégie, portée par huit partenaires (trois Carrefours jeunesse emploi, deux Jeunes Chambres de commerce, la Boîte à bleuets, Place aux jeunes et le RAJ-02) est présentement l'une des plus intégrées et des plus novatrices mises en place au Québec. Les cinq cibles d'intervention permettent l'établissement d'un plan d'action concret pour l'ensemble de la région. Il s'agit en fait d'un projet de société, comme se plaisent à le dire les responsables du dossier. Fait particulièrement intéressant, la stratégie désire s'attaquer à l'image de la région. En effet, les jeunes ont souvent une image négative de leur lieu d'origine. Il importe donc que les populations locales véhiculent une image positive pour que le cadre de vie de la région devienne autant un attrait que ses sites touristiques.

Le RAJ-02 a déjà publié des résultats relatifs à la première année de mise en œuvre de la stratégie observée en date du 31 mai 2005. Bien que ce bilan ne permette pas d'évaluer le nombre d'établissements dans la région, il permet de mesurer les efforts mis par les différents acteurs du milieu dans l'atteinte des objectifs relatifs à chacune des cibles. On y apprend, entre autres, un large dépassement des objectifs quantitatifs du plan d'action, notamment en ce qui a trait aux activités réalisées, aux incitatifs fiscaux mis en place et aux messages positifs livrés par des jeunes et des entrepreneurs (RAJ, 2005).

2.2.3 Portail jeunesse Gaspésie-Les Îles

La *Commission Jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine* lançait à l'automne 2002 le premier véritable portail Internet jeunesse du Québec. Ce portail fait partie des efforts mis de l'avant par la commission afin de promouvoir positivement la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine auprès des jeunes.

Le portail offre différents outils pour permettre aux jeunes de planifier leur établissement ou vivre dans la région comme les coordonnées d'organismes incontournables pour la jeunesse. Il permet également aux jeunes membres d'inscrire leur curriculum vitae à une banque de candidats interactive à laquelle les employeurs de la région ont accès tout à fait gratuitement. Le portail offre donc sa part de services aux employeurs et aux organismes du milieu puisqu'il leur permet d'avoir accès à de jeunes candidats provenant de différents secteurs, dont plusieurs dans des champs d'activités très spécifiques. Il est également possible de s'inscrire à une liste de distribution qui informe par courriel les abonnés au sujet des différents événements et actualités faisant foi de la vitalité gaspésienne, en complémentarité avec l'outil *Accro des régions*.

À ce jour, plus de 1 245 profils de jeunes font partie de la base de données du portail, alors que l'on compte près de 700 abonnés au bulletin électronique. Près de 250 d'employeurs font également partie du membership du portail. Fait à noter, près du tiers

des jeunes inscrits à la banque de candidats proviennent de l'extérieur de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine⁸.

La promotion du portail se fait à différents niveaux, notamment dans les Cégeps et par l'intermédiaire des agents de migration *Place aux jeunes* qui possèdent les coordonnées de tous les finissants des écoles secondaires de la Gaspésie, les ayant rencontrés avant l'obtention de leur diplôme. Auprès des employeurs, la promotion se fait généralement à travers les *Centres locaux d'emploi (CLE)*, les *Centres locaux de développement (CLD)* et les *Chambres de commerce*.

Bien sûr, l'initiative est encore trop récente pour en définir les impacts et voir des résultats tangibles. Toutefois, tout porte à croire que l'initiative a les éléments pour réussir puisque d'autres régions comme le Centre-du-Québec sont allées de l'avant dans la réalisation d'un portail jeunesse. De plus, le gouvernement du Québec a amorcé en juin 2003 la réalisation des portails régionaux *Espace J* en guise de projet-pilote à son futur gouvernement en ligne.

⁸ Informations recueillies auprès de Sandra McNeil, responsable du Portail jeunesse de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en février 2006.

2.2.4 La Fondation communautaire Gaspésie - Les Îles et sa «Terre d'accueil des jeunes diplômés»

La *Fondation communautaire Gaspésie -Les Îles* est un organisme à but non lucratif enregistré selon la *Loi des corporations canadiennes* et inscrite comme institution charitable habilitée à émettre des reçus de charité, conformément aux lois fiscales fédérales et provinciales. La *Fondation*, s'est entre autres donné pour mission de freiner le départ des jeunes diplômés de la région et de promouvoir le retour ou la venue de ceux et celles qui sont à l'extérieur, en plus de s'intéresser à d'autres secteurs d'activités qui respectent la volonté des donateurs .

La *Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles* s'est vu confier par *Développement économique Canada (DEC)*, en juin 2003, le mandat de mettre en œuvre un projet de renforcement de la capacité de développement du milieu. Fort d'un capital financier de plus de 2 M \$ répartis sur 3 ans, la *Fondation* a mis de l'avant le programme *Terre d'accueil des jeunes diplômés* visant à attirer des jeunes diplômés prêts à occuper un emploi sur le territoire. Les programmes supportent également les employeurs qui souscrivent à ce projet dans le but d'augmenter la qualité de leur main-d'œuvre et ainsi renforcer la compétitivité de leur entreprise ou de leur organisme. Ce programme s'articule autour de trois volets :

Volet 1 – Se brancher au savoir

Le premier volet, axé sur la recherche et le développement vise à permettre le transfert de connaissances menant à l'identification d'opportunités (techniques, services et produits) de développement potentiellement intéressantes pour la région. L'éveil d'un intérêt chez les jeunes étudiants universitaires aux perspectives de développement en Gaspésie et aux Îles dans le but de susciter une relève est aussi au nombre des objectifs. Finalement, ce volet espère permettre aux organisations participantes de tisser des partenariats stratégiques avec d'une part, leurs homologues régionaux dont les activités requièrent une expertise particulière et, d'autre part, les institutions de haut savoir.

Volet 2 – Gaspésie – Les Îles : Terre d'accueil des jeunes diplômés

Le second volet vise à la fois les employeurs de la région et les jeunes diplômés. En effet, ce volet propose un soutien financier aux employeurs de la région dans le but d'évaluer des candidats potentiels et d'éventuellement les recruter afin de combler des emplois spécialisés. Pour être admissible, les organisations doivent œuvrer dans l'un des créneaux d'excellence de la région : le tourisme et le récréotourisme, les ressources et les technologies marines, l'énergie et les mines, l'agro-alimentaire ou l'agro-forestier, l'environnement, le secteur manufacturier, l'économie du savoir et finalement les technologies de l'information, de l'informatique et des communications.

Pour les diplômés, le volet *Gaspésie – Les Îles : Terre d'accueil des jeunes diplômés* veut permettre d'acquérir une expérience pertinente de travail en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et d'occuper un emploi permanent tout en développant des conditions par lesquelles il s'établira de manière durable dans la région.

Volet 3 – Projets-pilotes, champs d'activités non traditionnels

Finalement, le volet *Projets-pilotes, champs d'activités non-traditionnels* vise à faire bénéficier aux entrepreneurs une expertise à peu près absente sur le territoire et à permettre l'éclosion et le développement d'entreprises dans des créneaux innovateurs.

Les initiatives de la Fondation sont un bel exemple d'un type d'intervention exogène pris en charge par le palier régional pour répondre à ses problématiques particulières. La Fondation dispose d'un capital auquel ont contribué plusieurs entreprises et particuliers de la Gaspésie et des Îles. Le fait que les mesures ne soient disponibles que pour les jeunes et les entreprises œuvrant spécifiquement dans les créneaux d'excellence de la région ne contribue certes pas à permettre à tous les jeunes désirant s'établir d'avoir accès à un premier emploi. Le programme demeure tout de même des plus intéressants.

2.2.5 JeunEssor Portneuf

JeunEssor Portneuf est né en 1993 de l'initiative de trois ex-participants de *Place aux jeunes* qui, toujours emballés par leur expérience, décidèrent de créer une organisation qui ferait sienne la mission de PAJ. C'est d'ailleurs cet organisme qui a pris en charge l'organisation des séjours exploratoires PAJ depuis.

JeunEssor Portneuf a mis plusieurs projets de l'avant au fil des ans. Un des plus intéressants est sans aucun doute son *Répertoire des jeunes diplômés*. À l'instar de la base de données du *Portail jeunesse Gaspésie*, ce répertoire est un outil de prédilection gratuit pour les employeurs de la région à la recherche de candidats. Depuis l'an 2000 le répertoire est disponible en version électronique, lui qui fut initialement distribué à la grandeur de la MRC de Portneuf sous format papier.

JeunEssor Portneuf organise aussi depuis le début du nouveau millénaire le *Gala de la jeune personnalité portneuvoise*, un événement printanier visant à souligner la réussite de jeunes de 15 à 29 ans dans les domaines de la culture, des affaires, des études, du sport, de l'implication communautaire et du raccrochage scolaire. Il importe de mentionner que l'organisme a également contribué au développement d'une cellule de mentorat entrepreneurial dans Portneuf en plus d'animer un *Groupe d'Action Ados (GAA)*, un comité visant la mise sur pied d'activités *par et pour* les adolescents. Finalement, *JeunEssor*

Portneuf a récemment procédé à l'achat d'un domaine où des projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sont menés à travers le programme *Les Sentiers JeunEssor*.

2.2.6 Des Romains chez les Gaulois

Le projet pilote d'intégration en région de jeunes immigrants *Des Romains chez les Gaulois* est une initiative du *CJE Saint-Laurent*. Lancé en juillet 2004, il consiste à intégrer socialement et professionnellement des jeunes métropolitains d'origine immigrante âgés de 18 à 35 ans dans la région de Lotbinière et la région du Lac St-Jean en leur permettant d'occuper un emploi dans leur champs de spécialisation. Les régions d'accueil sont responsables de coordonner l'accompagnement social et professionnel par différentes formes de soutien et la sensibilisation des employeurs et des communautés d'intégration.

L'expérience pilote s'étant révélée un succès en ce qui a trait à l'intégration en emploi, à la reconnaissance sociale, à l'abolition du sentiment d'isolement, à la création de liens sociaux significatifs et à l'intégration sociale des jeunes immigrants, le projet tend à grandir et conquérir d'autres régions du Québec. Plusieurs MRC, dont une au Bas-Saint-Laurent, sont d'ailleurs en démarchage pour obtenir une antenne régionale de ce projet.

2.2.7 Dazibao : la conspiration d’Abitibi-Ouest

Les jeunes de la MRC Abitibi-Ouest désirant poursuivre leurs études doivent quitter le nid familial au terme de leur diplôme d’études secondaires et ainsi se *déraciner* pendant quelques années, faute d’infrastructures post-secondaire dans la région. Le CJE Abitibi-Ouest, soucieux d’entretenir et de consolider ses liens avec sa jeunesse migrante, a donc créé le site Internet *Dazibao*. Ce site offre de l’information sur la réalité locale, sur les possibilités d’emplois et sur les événements d’intérêt pour la jeunesse. À l’image du *Portail jeunesse Gaspésie-Les Îles*, *Dazibao* propose également un formulaire en ligne permettant aux jeunes d’inscrire leur profil et aux employeurs d’avoir accès à un *répertoire* de jeunes. Un forum de discussion vient compléter l’offre interactive du site. Fait particulièrement original, *Dazibao* se présente comme étant une *conspiration* se traduisant en un contact virtuel, compte tenu du caractère extra-régional de la migration des jeunes qui y sont abonnés.

2.2.8 Opération survie à Saint-Magloire-de-Bellechasse

En 2004, la petite municipalité de *Saint-Magloire-de-Bellechasse*, peuplée d’à peine 700 âmes, fut confrontée à un épisode qui guette plusieurs municipalités rurales du Québec : la lutte pour la conservation de l’école du village. Il n’en fallait pas plus pour fouetter quelque 50 bénévoles qui se mobilisèrent pour attirer de jeunes familles dans la municipalité. Un plan d’action des plus dynamiques fut préparé par le conseil municipal en collaboration avec le CLD de la région et l’opération séduction fut lancée.

L'accès au logement se retrouve au cœur de ce plan. En effet, appuyé par le *Pacte rural*, la municipalité a pu acheter et rénover deux maisons dans les environs. Elle les loue désormais à des familles à un prix fixé inversement proportionnel au nombre d'enfants du ménage ; deux enfants : 325 \$/mois, trois enfants 300 \$/mois, quatre enfants 275 \$/mois, etc.

L'expérience, qui prévoit un accueil personnalisé des nouveaux arrivants à travers différentes activités sociales et un jumelage des nouvelles familles à des familles locales aux caractéristiques semblables, a ainsi permis à l'école d'accueillir dix nouveaux enfants alors que douze maisons ont trouvé preneur.

2.2.9 La Boîte à Bleuets dans Lac-Saint-Jean-Est

La Boîte à Bleuets est née de la volonté d'une trentaine de jeunes, réunis lors d'un rassemblement jeunesse organisé par le RAJ-02 en septembre 2001, de passer en mode solution pour dynamiser le milieu et favoriser l'enracinement et le retour des jeunes dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Opérant sous une constitution à but non lucratif, ce projet d'entrepreneuriat collectif s'insère dans le courant des entreprises dites de l'économie sociale. Tirant son dynamisme de l'implication et de la responsabilisation de ses quelque 600 membres, l'organisation opère un convivial lieu physique ayant pignon sur rue au centre-ville d'Alma en poursuivant l'objectif d'améliorer l'environnement social et culturel

des jeunes de 18 à 35 ans de son territoire en travaillant à leur mise en réseau et en favorisant l'émergence d'une véritable synergie jeunesse.

Depuis sa création, *la Boîte à Bleuets* s'est penchée activement sur des questions de transports collectifs, de participation à une vie citoyenne plus active, de diffusion de l'offre socioculturelle en plus d'offrir un service de référence et d'avoir participé à la création d'une synergie entre les divers partenaires de sa MRC. Finalement, elle a également contribué à l'organisation des fameux 5 à 7 tenus en simultané à Montréal et Alma et animés de manière virtuelle dans le cadre de la *Foire des villages 2005*.

2.2.10. Politiques gouvernementales

A. Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée

Le Gouvernement du Québec lançait en 2003 son crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés choisissant de vivre et de travailler dans une région ressources éloignée⁹. Ce crédit d'impôt peut atteindre 40 % du salaire admissible jusqu'à concurrence de 8 000 \$. Ce sont les forums jeunesse régionaux du Québec qui ont milité pour la création d'un tel crédit

⁹ Le Bas-Saint-Laurent (01), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), l'Abitibi-Témiscamingue (08), la Côte-Nord (09), le Nord-du-Québec (10), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) de même que les MRC du Haut-Saint-Maurice, de Mékinac, d'Antoine-Labelle, de la Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac font partie des régions ressources dites éloignées.

d'impôt qui permet, entre autres, à plusieurs jeunes de rembourser plus rapidement la dette contractée pendant leurs études ou de faciliter leur accès à la propriété.

B. Crédit d'impôt pour stages de formation en milieu de travail

Cette mesure permet aux entreprises (sociétés ou particuliers) de bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'elles participent à la formation des élèves en les accueillant pour des stages en milieu de travail organisés par les établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire. L'aide maximale admissible varie de 75 \$ à 187,50 \$ par semaine en fonction du type d'employeur et du type de formation suivie par le stagiaire.

Ces montants ont été majorés pour les régions ressources du Québec, dont fait partie le Bas-Saint-Laurent, dans le budget 2004 du gouvernement du Québec. Ainsi, l'aide peut désormais atteindre 1 250 \$ pour un employeur d'une région ressources offrant un stage à un étudiant en formation.

C. Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation : Volet établissement et relève agricole.

Aux suites de la publication du diagnostic sur l'établissement en agriculture au Québec réalisé par la direction des politiques sur la gestion des risques du gouvernement du Québec paru en 2004, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

(MAPAQ), Monsieur Yvon Vallières, lançait l'année suivante le volet *Établissement et relève agricole* de la Politique jeunesse du MAPAQ.

Cette politique propose cinq axes d'intervention :

- ✓ Faire de l'agriculture un milieu de vie intéressant pour les jeunes;
- ✓ Miser sur l'établissement de jeunes bien formés;
- ✓ Accompagner la relève dans son établissement;
- ✓ Favoriser l'accès des jeunes à la profession d'entrepreneur agricole;
- ✓ Accroître et améliorer la connaissance de la relève et de l'établissement en agriculture.

S'attaquant à une problématique majeure de l'économie de plusieurs régions du Québec, cette politique est la toute première à voir le jour dans ce secteur d'activité. Fruit d'une étroite collaboration entre la *Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)* et l'*Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)*, la politique vient enrichir et compléter l'intervention d'organismes bien établis comme les *Centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA)* et la *Financière agricole du Québec (FADQ)* pour ne nommer que ceux-là.

D. Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Le gouvernement du Québec lançait en 2004 le *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* sous le thème : Mon avenir à ma manière. Plusieurs lignes directrices ont guidé la réflexion gouvernementale dans l'élaboration de cette stratégie :

- ✓ La promotion de la culture entrepreneuriale et le développement de l'entrepreneuriat constituent des facteurs essentiels au développement socioéconomique du Québec ;
- ✓ La culture entrepreneuriale favorise le développement d'habiletés et de valeurs qui permettent d'acquérir des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-agir qui sont profitables aux futurs entrepreneurs et employés, en somme, à tous les citoyens ;
- ✓ Les entrepreneurs sont à la source du développement des entreprises, et les entreprises sont à la base du développement économique ;
- ✓ Le niveau d'activité entrepreneurial d'une région et d'un pays influe sur leur développement économique respectif ;
- ✓ Le développement endogène garantit une meilleure stabilité et une plus grande pérennité des économies locales et régionales. Ainsi, l'entrepreneuriat facilite l'accroissement de la richesse des individus et de la collectivité sur un territoire donné ;
- ✓ La logique du développement durable visant à *répondre aux besoins du présent*

sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs doit inspirer les actions qui favorisent la mise en valeur de la culture entrepreneuriale et de l'entrepreneuriat ;

- ✓ L'entreprise est définie ici dans son sens large, de manière à englober l'entreprise traditionnelle ou collective (économie sociale sous forme d'organisme à but non lucratif (OBNL) ou de coopérative) ;
- ✓ L'objectif fondamental de la démarche, soit *la promotion de la culture entrepreneuriale chez les jeunes*, sera atteint en misant sur la contribution de l'ensemble des partenaires socioéconomiques, y compris celle des médias.

L'une des principales mesures de cette stratégie aura été la création de postes d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse intégrés aux CJE de la province. Au Bas-Saint-Laurent, cinq agents sont en poste couvrant l'ensemble du territoire (Matapédia/Matane, Rimouski-Neigette/Mitis, Rivière-du-Loup/les Basques, Témiscouata et Kamouraska. Leur principale tâche est de participer à la réalisation d'activités réalisées en milieu scolaire, tout en permettant la promotion de l'entrepreneuriat et en agissant à titre de relayeurs de l'information auprès des partenaires de leur milieu. De plus, ils ont pour mandat de sensibiliser les différents acteurs locaux et les parents aux avantages inhérents au développement d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes.

CHAPITRE 3

TERRITOIRE À L'ÉTUDE : LE BAS-SAINT-LAURENT

Ce troisième chapitre portera sur la région à l'étude, le Bas-Saint-Laurent. Pour se faire, son portrait social et économique sera dressé. Un survol statistique sera également proposé à travers les résultats d'une étude du *Groupe de recherche sur la migration des jeunes*. Finalement, plusieurs initiatives régionales permettant d'agir sur le phénomène de la migration des jeunes seront présentées en guise de conclusion à cette section. Ces dernières seront abordées selon les quatre temps de Patrice Leblanc. Nous présenterons donc les initiatives permettant de développer le sentiment d'appartenance des jeunes et une image plus positive de la région, celles permettant de garder contact avec les migrants, celles favorisant le choix du Bas-Saint-Laurent comme terre d'accueil et celles permettant l'intégration et l'enracinement des nouveaux établis.

3.1 Portrait social et économique du Bas-Saint-Laurent¹⁰

3.1.1 Territoire

La région du Bas-Saint-Laurent est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC). Les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata, des Basques, de Rimouski-Neigette, de la Mitis, de la Matapédia et de Matane forment son territoire administratif. Plus spécifiquement, on compte 117 municipalités, 14 territoires non organisés et deux réserves autochtones sur son vaste territoire de 22 232 km².

Même si elle comprend les trois pôles urbains de Rimouski, de Rivière-du-Loup et de Matane, la population de la région du Bas-Saint-Laurent est à 48 % rurale. En ce sens, le territoire bas-laurentien est tant diversifié qu'il importe de rappeler que plusieurs identifient trois Bas-Saint-Laurent en un!

- Le KRTB (Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Basques), à l'extrême ouest où les MRC composant ce territoire partagent plusieurs valeurs et caractéristiques physio-démographico-historiques avec la région historique de la Côte-du-Sud, dont une bonne partie se trouve dans la région Chaudière-Appalaches (l'Islet et Montmagny);

¹⁰ Les informations de cette section proviennent du recensement 2001 de Statistique Canada, du Répertoire des municipalités du Québec du Ministère des Affaires municipales et des régions du Québec et du site Internet, la Vitrine du Bas-Saint-Laurent.

- Rimouski, capitale bas-laurentienne où vit le quart de la population régionale;
- Les «trois M» (Matane, Matapédia, Mitis), à cheval entre la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, de par leur appartenance au territoire de promotion touristique associé à la péninsule.

Cette réalité, bien qu'abstraite, doit toujours se retrouver au cœur de toute réflexion entourant le développement régional dans cette région. La question de la migration des jeunes ne fait pas exception.

3.1.2 Population

Lors du recensement de 2001, la population du Bas-Saint-Laurent se chiffrait à 200 630 personnes (Statistique Canada, 2001). La population bas-laurentienne est d'ailleurs en décroissance constante depuis 1996 où elle a enregistré une perte de 3,2 % de ses habitants (ISQ, 2004). Cette décroissance est causée par un nombre plus grand de décès par rapport aux naissances, mais surtout par un solde migratoire négatif.

Composée essentiellement d'une population blanche, la région du Bas-Saint-Laurent ne compte que 695 individus appartenant à une minorité visible, principalement noire ou chinoise. Le français est sans aucun doute la langue d'usage puisqu'on l'utilise dans 99,3 % des ménages, alors qu'un peu plus de 96 % de la population régionale est de religion catholique (ISQ, 2003).

Dans le secteur de l'éducation, 62,4 % de la population âgée de plus de 15 ans avait au moins complété son diplôme d'études secondaires. Précisons que les diplômes d'études professionnelles et techniques sont les certificats d'études postsecondaires les plus couramment complétés par les jeunes Bas-Laurentiens puisque 25,7 % du même groupe d'âge l'ont décroché (ISQ, 2003).

Le Bas-Saint-Laurent se situe également parmi les régions du Québec ayant l'une des plus fortes proportions de personnes âgées de 65 ans ou plus avec les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie (ISQ, 2002).

Il importe de mentionner que les trois tendances démographiques qui font que la situation augure mal pour le développement des régions périphériques du Québec s'appliquent au Bas-Saint-Laurent (Polèse et Sheamur, 2002) :

1. la population et l'emploi continuent de se concentrer à l'intérieur et aux abords des grands centres urbains;
2. beaucoup de communautés périphériques vont entrer dans une phase de déclin;
3. l'émigration des jeunes et des couches instruites nuit à la création d'emplois.

3.1.3 Activité économique et emploi

Au Bas-Saint-Laurent, le secteur primaire occupe une place de choix puisqu'il représente un peu plus de 10 % de la main-d'œuvre comparativement à 3 % pour l'ensemble du Québec (DEC, 2005). Le travail saisonnier revêt également une importance appréciable si l'on compare la région au reste de la province. La présence du fleuve, de la forêt et de terres agricoles favorise une exploitation des ressources naturelles assurant le développement de la région.

Les activités manufacturières et la construction regroupent 17,8 % des emplois de la région alors qu'ailleurs au Québec, ces activités représentent 23,7 % de l'emploi (DEC, 2005). Le secteur manufacturier occupe ainsi une place moins importante dans le portefeuille industriel du Bas-Saint-Laurent, entre autres, à cause de la taille plus faible de ses usines. Soulignons que malgré une perte de vitesse marquée ces dernières années, l'industrie forestière occupe toujours une place prépondérante et demeure un moteur de développement pour la région lorsqu'elle est en santé.

La deuxième et la troisième transformation étant visiblement la voie de l'avenir pour les régions du Québec selon les élus politiques, plusieurs initiatives majeures sont suscitées pour assurer le renouvellement des infrastructures industrielles. Ainsi, l'industrie de la tourbe occupe une place de plus en plus importante dans le dynamisme de l'économie manufacturière régionale. L'essor de ce secteur, appuyé par une vingtaine d'entreprises

dont *Premier Tech*, le *Groupe Berger* et les *Tourbières Lambert*, illustre très bien la détermination de la région à tirer le maximum de ses ressources en les transformant sur place.

Pour leur part, les activités tertiaires comptent pour 72 % de l'emploi régional (DEC, 2005). Plusieurs gravitent autour du secteur maritime, soit l'enseignement, la recherche et le transport. La recherche et le développement sont d'ailleurs plus que jamais une pièce majeure du développement du Bas-Saint-Laurent. Plus de 600 personnes travaillent dans une dizaine de centres de recherche et de transfert technologique (Vitrine du Bas-Saint-Laurent, 2006). Ces installations offrent un avantage intéressant de développement à l'échelle internationale pour ce créneau d'excellence qui s'étend sur l'ensemble du Québec maritime.

Le secteur des communications s'affirme également de plus en plus comme un moteur régional. La présence du siège social de *TELUS Québec* à Rimouski y est pour beaucoup. Le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) a donné naissance à des emplois dans des créneaux de haut niveau (géomatique, fabrication de logiciels, jeux vidéos) et à des initiatives comme les *Carrefours de la nouvelle économie (CNE)*.

Notons qu'au cours de l'année 2003, la situation de l'emploi régional s'est grandement améliorée. En effet, elle a atteint 87 900 emplois représentant une

augmentation de 6,3 % par rapport à l'année précédente (ISQ, 2004). Il s'agit de la meilleure performance à l'échelle du Québec qui a vu, en moyenne, son nombre d'emplois augmenter de 1,6 % pour la même période.

Le taux de chômage, quant à lui, est passé de 10,7 % à 10,1 % entre les années 2002 et 2003 pour afficher son plus bas niveau en cinq ans. Pour l'ensemble du Québec, le taux de chômage a augmenté de 8,6 % à 9,1 % pour la même période (ISQ, 2004).

3.1.4 Éducation

Le Bas-Saint-Laurent compte 112 écoles du réseau des commissions scolaires : 60 d'enseignement primaire, 16 d'enseignement secondaire, 23 qui offrent à la fois l'enseignement primaire et secondaire, sept centres de formation professionnelle et six centres d'éducation aux adultes. On y retrouve également trois écoles privées : une pour les élèves du primaire et deux pour les élèves du secondaire (ISQ, 2004).

La région est également bien nantie en ce qui a trait aux institutions d'enseignement post-secondaire. En effet, elle compte une université (l'Université du Québec à Rimouski), quatre cégeps (Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et La Pocatière) et deux instituts spécialisés (Institut maritime du Québec à Rimouski et l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière.).

3.1.5 Recherche et technologie

Dans le secteur des sciences et de la technologie, le Bas-Saint-Laurent possède une infrastructure de recherche et de transfert technologique fort enviable. En effet, *l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)*, *l'Institut Maurice-Lamontagne (IML)*, *Innovation maritime*, le *Centre spécialisé de technologie physique du Québec (CSTPQ)*, le *Centre national du transport en commun (CNTC)*, le *Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)* ainsi que le *Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX)* sont autant d'infrastructures présentes sur le territoire bas-laurentien.

Le domaine des sciences et des technologies marines est plus que jamais une pièce majeure du développement du Bas-Saint-Laurent. L'ensemble des acteurs économiques de la région s'entendent pour dire qu'il s'agit là d'un véritable créneau d'excellence. Plusieurs initiatives, comme la présence de la *Corporation Technopole maritime du Québec* et l'implantation du *Centre de recherche en biotechnologies marines (CRBM)* et du *Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO)*, témoignent du potentiel de ce secteur émergent.

3.1.6 Tourisme

Le tourisme demeure un facteur de développement pour le Bas-Saint-Laurent, lui qui compte quelques événements et produits de calibre international comme les *Jardins de Métis*, le *Parc du Bic*, le *Festi-Jazz de Rimouski* et le *Musée de la mer de Pointe-au-Père*.

La valorisation des richesses naturelles en harmonie avec la nature a permis à la région de devenir une référence pour le Québec en matière de normes *écotouristiques*. Le Bas-Saint-Laurent, qui a été l'une des premières régions à attirer des visiteurs estivaux dans ses stations balnéaires de Cacouna et de Métis-sur-Mer, s'affirme de plus en plus comme une destination touristique en soit.

3.2 Portrait de la migration des jeunes au BSL

Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes publiait en octobre 2001 les résultats de son vaste sondage sur la migration des jeunes au Québec. Cette étude allait permettre, pour la première fois, de mieux comprendre le contexte de la migration des jeunes, les motifs de départs, les représentations que se font les jeunes par rapport à leur région de même que leur intérêt à revenir s'y établir. Les prochaines lignes situeront les résultats relatifs à l'investigation des quelque 432 jeunes Bas-Laurentiens interrogés à travers cette vaste étude.

3.2.1 Les jeunes bas-laurentiens quittent

Bien que la région possède les infrastructures nécessaires à la formation de ses jeunes, il n'en demeure pas moins que 64 % des jeunes bas-laurentiens quittent la région à un moment ou un autre de leur vie (GRMJ, 2001). Seulement deux régions du Québec enregistrent un plus haut taux de migration, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Centre-du-Québec. Faut-il le noter, ces deux régions du Québec ne disposent pas du nombre d'institutions post-secondaires du Bas-Saint-Laurent n'ayant respectivement qu'un et deux cégeps.

Malgré l'offre de formation sur le territoire, 60,3 % des jeunes Bas-Laurentiens affirment avoir quitté pour les études, alors que 25,4 % l'auraient fait pour le travail.

3.2 Portrait de la migration des jeunes au BSL

Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes publiait en octobre 2001 les résultats de son vaste sondage sur la migration des jeunes au Québec. Cette étude allait permettre, pour la première fois, de mieux comprendre le contexte de la migration des jeunes, les motifs de départs, les représentations que se font les jeunes par rapport à leur région de même que leur intérêt à revenir s'y établir. Les prochaines lignes situeront les résultats relatifs à l'investigation des quelque 432 jeunes Bas-Laurentiens interrogés à travers cette vaste étude.

3.2.1 Les jeunes bas-laurentiens quittent...

Bien que la région possède les infrastructures nécessaires à la formation de ses jeunes, il n'en demeure pas moins que 64 % des jeunes bas-laurentiens quittent la région à un moment ou un autre de leur vie (GRMJ, 2001). Seulement deux régions du Québec enregistrent un plus haut taux de migration, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Centre-du-Québec. Faut-il le noter, ces deux régions du Québec ne disposent pas du nombre d'institutions post-secondaires du Bas-Saint-Laurent n'ayant respectivement qu'un et deux cégeps.

Malgré l'offre de formation sur le territoire, 60,3 % des jeunes Bas-Laurentiens affirment avoir quitté pour les études, alors que 25,4 % l'auraient fait pour le travail.

Notons que 7,9 % des migrants sortants quittent pour suivre un conjoint alors que 6,3 % quittent pour une autre raison comme acquérir de l'autonomie, ou pour vivre de nouvelles expériences (GRMJ, 2001).

3.2.2 La représentation que se font les jeunes de la région

Bien que plusieurs jeunes quittent la région vers 16 ou 17 ans, il n'en demeure pas moins qu'ils ont eu le temps de développer leur représentation du Bas-Saint-Laurent.

La représentation que les jeunes répondants bas-laurentiens se font du marché du travail en dit long sur la nature de l'intervention à mener dans la région. En effet, 49,4 % des répondants sont d'accords avec l'affirmation disant qu'il n'y a pas d'emploi pour eux dans la région. Dans le même ordre d'idée, 49,3 % se disent plutôt en accord avec l'affirmation mentionnant qu'il n'y a pas d'avancement professionnel possible dans la région (GRMJ, 2001).

Sur le plan culturel, 38,7 % sont d'accord avec l'énoncé stipulant qu'il y a peu ou pas d'activités culturelles dans la région. Quant aux instances décisionnelles, les jeunes se montrent particulièrement sévères avec le pouvoir en place étant d'accord à 61,1 % sur le fait que les décideurs sont trop lents. Non seulement 41,2 % des jeunes sont d'accord pour dire que la région est *trop contrôlée par les vieux*, mais ils s'accordent également pour dire qu'il n'y a pas de place pour les jeunes à 37,7 % (GRMJ, 2001).

Il est important de mentionner que seuls les jeunes Gaspésiens et Madelinots ont une représentation de leur région plus négative que celle des répondants bas-laurentiens.

3.2.3 L'intérêt des jeunes face à la région

Malgré cette représentation plutôt négative du marché de l'emploi, de la vie culturelle et du pouvoir en place, 72,2 % des jeunes Bas-Laurentiens se montrent tout de même intéressés par l'avenir de leur région natale (GRMJ, 2001). Cette large proportion se situe au 3^e rang québécois. Seuls les répondants de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (85 %) et de la Côte-Nord (73,7 %) mentionnent dans une plus large proportion avoir un intérêt pour l'avenir de leur région. Fait intéressant à remarquer, ces deux régions se caractérisent par des habitants ayant un sentiment d'appartenance au territoire visiblement fort, contrairement au Bas-Saint-Laurent où l'appartenance se traduit plus souvent par rapport à un territoire d'appartenance (Kamouraska, Témiscouata, Basques), une ville (Rimouski, Rivière-du-Loup) ou même à la Gaspésie (Matane, Matapédia, Mitis)¹¹.

Au-delà de la préoccupation pour l'avenir de la région, les jeunes mentionnent, dans une proportion de 66,7 %, qu'ils reviendraient éventuellement s'établir dans la région si certaines conditions se prêtaient (GRMJ, 2001). Cet intérêt pour un retour en région est l'un

¹¹ Bien qu'aucun ouvrage ne fasse état de ce sujet en profondeur, Fortin *et al.* 1993 abordent l'hétérogénéité bas-laurentienne dans l'introduction de leur ouvrage intitulé *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. La délimitation retenue comme étant le «*Bas-Saint-Laurent*» dans cette référence montre d'ailleurs toute la complexité de l'appartenance à ce territoire.

des plus forts parmi toutes les régions du Québec derrière l'Outaouais (71,4 %) et la région Chaudière-Appalaches (70 %). Notons que non seulement ces régions sont situées près des grands centres, mais elles possèdent des indices de développement économique¹² largement supérieurs à celui du Bas-Saint-Laurent qui se situe à 86,6 (MDER, 2004). La région de la Chaudière-Appalaches se situe d'ailleurs au-dessus de la moyenne provinciale avec 103,6 alors que l'Outaouais enregistre un indice de 101,9.

¹² L'indice de développement économique est la moyenne des indices de revenu personnel disponible (niveau de vie) et du taux d'emploi (capacité d'une région à offrir du travail).

3.3 Les initiatives bas-laurentiennes en regard de la migration

L'idée initiale de faire l'étude d'une stratégie d'action à mettre en place au Bas-Saint-Laurent pour favoriser l'établissement des jeunes dans la région puise entre autres ses fondements à travers plusieurs initiatives déjà en place dans la région. Il importe, de prime abord, de mentionner que la région du Bas-Saint-Laurent a la chance de voir l'ensemble de son territoire desservi par le réseau de PAJ du Québec. En effet, la région compte sept agents de migration, les MRC des Basques et de Rivière-du-Loup se partageant une ressource. Les agents de migration sont les principaux organisateurs d'activités agissant sur la migration. Voici, selon le type d'actions associées aux temps de la migration de Leblanc (2005), les initiatives bas-laurentiennes les plus connues.

3.3.1 Pour le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une vision plus positive de la région.

A. PAJ-Ados

Au Bas-Saint-Laurent, le format de l'activité varie d'un territoire à l'autre. Jadis organisé à l'image du séjour exploratoire PAJ lors d'une fin de semaine, le programme tend à se diversifier dans la région et fait de plus en plus de place à la créativité et l'innovation.

En effet, *PAJ Rimouski-Neigette* organise depuis deux ans une semaine complète d'activités sous l'appellation PAJ-Ados chaque automne à *l'école secondaire Paul-Hubert*

de Rimouski où se trouvent la totalité des étudiants du 2^e cycle du secondaire habitant sur le territoire de sa MRC. Dans la MRC de la Mitis, l'agent de migration parvient depuis deux ans à offrir un stage exploratoire d'une journée à chaque étudiant de secondaire 4. La MRC du Témiscouata doit, pour sa part, composer avec deux institutions scolaires offrant le 2^e cycle du secondaire et organise des activités à l'*École secondaire de Cabano* et à l'*École secondaire du Transcontinental*. Le Kamouraska, la région de Matane, la Matapédia et Rivière-du-Loup/Les Basques misent sur des conférences, des activités et des ateliers en classe.

On estime à près de 3 500 le nombre de jeunes ayant été rejoints de près ou de loin par les activités PAJ-Ados lors des années 2003-2004 et 2004-2005¹³. La participation des jeunes connaît d'ailleurs une bonne progression dans la plupart des MRC de la région.

B. Programme portrait de village de la Coalition Urgence Rurale

La *Coalition Urgence Rurale (CUR)* du Bas-Saint-Laurent a mis sur pied en 2002 le projet pilote *Portrait de village*, spécialement conçu pour aider les milieux ruraux à prendre en main le développement de leurs villages avec les jeunes, en les préparant très tôt à jouer un rôle actif dans leur communauté. Basé sur une formule pédagogique permettant l'échange de savoir entre les générations et l'animation du milieu avec les jeunes, le

¹³ Données recueillies à partir de la lecture et de l'analyse des rapports d'activités 2003-2004 et 2004-2005 des sept programmes PAJ du Bas-Saint-Laurent. Ces rapports d'activités n'ont pas été publiés officiellement.

programme a pour but premier le développement du sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens à leur milieu. Pour réaliser ce projet, le programme mise sur le développement d'une meilleure connaissance du milieu, l'établissement de relations dynamiques et engagées entre les jeunes et les adultes et la formation d'animateurs dans la communauté.

Soutenu par un guide d'animation clair et d'une méthodologie facile à appliquer, le programme *Portrait de village* est accessible et à la portée de tous les milieux. Toutefois, le programme est présentement en veilleuse, faute de financement.

C. Concours photo Zoom sur ma région

Zoom sur ma région fut réalisé pour la première fois en 2005. Le projet consiste à agir concrètement sur la problématique de la migration des jeunes vécue sur le territoire de la MRC de Matane en utilisant le groupe et son animation comme prétexte et outil d'intervention dans le but de développer chez les jeunes et ce, dès la première année du secondaire, une vision positive et un sentiment d'appartenance envers leur région.

La première étape fut la formation de groupes d'initiation à la photographie et à la région dans chacune des écoles secondaires de la MRC de Matane en guise de phase préparatoire au concours *Zoom sur ma région*. Ensuite des appareils de photos furent distribués aux participants dans le cadre du *Concours de photographie Zoom sur Ma Région*. Le projet s'est terminé par un vernissage avec les jeunes finalistes à la *Salle de*

spectacle Smurfitt-Stone/Isabelle Boulay et par une exposition itinérante dans les écoles, les centres commerciaux, les lieux culturels et touristiques de la région.

D. La place des jeunes dans les médias locaux

Le Bas-Saint-Laurent compte quatre télévisions communautaires : dans la Mitis, la Matapédia, le Témiscouata et le Kamouraska. Présentement, aucune émission n'est totalement destinée par son contenu aux jeunes de 12 à 18 ans ou de 18 à 30 ans. Toutefois, en 2005, la *Télévision communautaire du Kamouraska (TVCK)* a produit une émission spéciale de sa diffusion hebdomadaire de *La Grange* portant sur les adolescents. La TVCK a aussi la chance d'avoir des collaborateurs pour produire une chronique *Ados en action* à chaque semaine, lors de cette même émission d'affaires publiques. Dans la Matapédia, la *Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia (TCVM)* travaille également à la réalisation d'un documentaire sur l'exode des jeunes du Bas-Saint-Laurent, particulièrement de la Matapédia. Dans la Mitis, l'émission *Actualité Mitis* propose une chronique faite par des jeunes collaborateurs de *l'École secondaire le Mistral*, alors que la plupart des autres chroniques (arts, culture, sports, engagement) parlent des jeunes, sans nécessairement que ce soit une priorité. Mentionnons finalement que les établissements régionaux des grands réseaux de télévision ne produisent pas d'émissions spécifiquement destinées à la jeunesse, comme le fait Radio-Canada Saguenay-Lac-Saint-Jean avec son *Escouade 002*.

Du côté radiophonique, le volet communautaire est assuré par CKMN-FM qui diffuse à Rimouski, dans la Mitis et à Matane. Trois émissions touchent de près ou de loin les jeunes de 12-30 ans. *Les Mistrales* est une émission dont les chroniques sont réalisées par des étudiants de *l'École secondaire le Mistral de Mont-Joli*. L'émission *Raz-de-Marée* est la plage horaire animée par les étudiants de *l'Institut maritime du Québec à Rimouski* alors qu'*Azymut Radio* est une émission vouée à la diffusion de la relève musicale de la région.

Bien que la région soit bien pourvue au niveau des journaux communautaires avec le *Bio-bulle* de La Pocatière, *L'Épik* de Cacouna, *Le Mouton Noir* de Rimouski et le *Pierre-Brillant* de Val Brillant pour ne nommer que ceux-là, très peu de pages, voire de communications traitent du dynamisme de la jeunesse. *Le Mouton Noir* (Rimouski) s'est d'ailleurs lancé dans la promotion de la culture à l'automne 2003 avec son supplément *Champ Libre* traitant des activités culturelles dans la région, particulièrement de la relève. Pour sa part, la MRC de Matane a pu compter sur son journal de la rue, *Le Rejoint*, autoproduit par un groupe de jeunes de la ville dans le cadre du programme *Jeunes Volontaires*. Le projet est toutefois disparu en même temps que le poste de travailleur de rue. Mentionnons également une nouvelle autoproduction, celle du *CJE Rimouski-Neigette (CJE-RN)*; la revue jeunesse *100% Original*. Le CJE-RN souhaite établir des ponts entre les jeunes et le milieu de l'emploi, en plus de chercher à allumer une étincelle chez les jeunes qui cherchent du boulot, chez leurs parents qui se demandent si leur jeune terminera ses études, chez les employeurs qui ruminent sur leurs problèmes d'embauche et chez les

jeunes entrepreneurs qui se posent une multitude de questions. Le premier numéro a vu le jour en janvier 2006.

3.3.2 Pour maintenir le contact

A. Réseautage étudiants/entreprises de la CSDT-PME

On mentionne souvent la nécessité de maintenir un lien entre les migrants aux études supérieures et les entreprises du milieu dans le but de favoriser le retour des jeunes cerveaux. De telles pratiques permettent aux étudiants de se faire un réseau de contacts qui favorisera leur intégration future dans leur communauté d'origine tout en permettant aux entreprises d'avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée. C'est dans cet esprit que la *Corporation de soutien au développement technologique des PME (CSDT-PME)* a développé quelques programmes des plus intéressants. La *CSDT-PME* est une société à but non lucratif, créée par des chefs d'entreprises du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Sa mission est de promouvoir le développement technologique et l'innovation dans les PME de l'Est-du-Québec et de la Côte-Nord. Dans ce dessein, ses actions prennent différentes formes¹⁴ :

- Appui à l'affectation d'étudiants en sciences et en génie de l'UQAR dans des entreprises du Bas-Saint-Laurent de la Gaspésie et de la Côte-Nord;
- Soutien de l'entrepreneurship chez les étudiants en sciences et en génie en facilitant le démarrage de nouvelles entreprises et la réalisation de projets;

¹⁴ Extrait du site Internet de la CSDT-PME <http://www.csdtpme.com>

- Appui à des initiatives qui contribuent au développement de la technologie et de l'innovation dans les PME;
- Participation à des projets de recherche et de développement pouvant être réalisés en collaboration avec des étudiants, des professeurs en sciences et génie de l'UQAR et des industriels.

Ce programme ne s'applique qu'aux étudiants inscrits dans les programmes de génie des systèmes électromécaniques, d'informatique, de biologie et de chimie à l'UQAR. Les différents programmes (projets-stages, emplois d'été subventionnés, intégration des nouveaux diplômés, appui à la créativité économique et à l'innovation technologique, bourses de rétention) sont des plus intéressants pour permettre à la relève de profiter aux entreprises de la région tout en lui permettant de demeurer dans sa région natale. En effet, le programme est ouvert exclusivement aux étudiants natifs de l'Est du Québec et de la Côte-Nord, en plus de bénéficier aux entreprises de ces mêmes régions.

B. La Vitrine du Bas-Saint-Laurent sur Internet

Le projet de la *Vitrine du Bas-Saint-Laurent* s'inscrit dans un des axes prioritaires de la planification stratégique de la *Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ-BSL)*. Le projet découle également du *Plan stratégique de communication du Bas-Saint-Laurent* adopté à la suite du diagnostic de commercialisation réalisé en 2001 par la

firme *Triomphe marketing et communication* en collaboration avec *Desjardins marketing stratégique inc.*

Ce portail régional demeure l'outil le plus efficace pour être au fait de l'actualité régionale. Une section *Emplois* des plus complètes facilite la vie aux chercheurs d'emplois en regroupant l'ensemble des postes affichés sous un seul lien.

La découverte de la région est l'une des missions premières de la *Vitrine*, et nous pouvons y retrouver l'ensemble des informations pertinentes relativement aux MRC et aux municipalités du Bas-Saint-Laurent. La *Webothèque* permet de retrouver les sites Internet régionaux, alors que la *Banque d'information industrielle* du *Centre de recherche industrielle du Québec* permet d'avoir accès à plus de 700 entreprises régionales.

Non seulement peut-on y trouver de l'information touristique pour un bref séjour, mais l'internaute peut également découvrir la section *Vivre ici* qui offre un descriptif complet de la vie au Bas-Saint-Laurent (éducation, culture, plein-air, sport, santé, vie communautaire, immobilier, etc.).

Notons finalement que les gens d'affaires ne sont pas en reste avec une section qui leur est spécifiquement dédiée, leur offrant un survol de l'économie de la région et des secteurs de l'innovation, de la recherche et du transfert technologique. Les coordonnées des

organismes voués au développement des collectivités se retrouvent également dans cette section.

3.3.3 Pour favoriser le choix du Bas-Saint-Laurent comme lieu d'établissement

A. Séjours exploratoires PAJ

Respectant davantage la formule originale de PAJ, des séjours exploratoires sont organisés chaque hiver dans les sept territoires desservis par PAJ. Accueillant une quinzaine de jeunes lors de trois fins de semaine non consécutives, les séjours exploratoires demeurent la principale activité à l'agenda des agents de migration PAJ.

Les activités de la première fin de semaine visent à faire découvrir ou redécouvrir une MRC aux participants inscrits. Le deuxième week-end vise à développer des réseaux de connaissances et de contacts avec des intervenants socio-économiques, des entrepreneurs, des employeurs éventuels et des élus. Il propose généralement des visites d'entreprises et des activités de réseautage lors de brunchs, repas ou rencontres formelles avec des employeurs. Finalement, la dernière fin de semaine axée sur la préparation et la concrétisation du projet d'avenir dans la région propose généralement des activités et des formations pour peaufiner son cheminement vers un emploi, un logement et une vie sociale dans la région.

Mentionnons que les PAJ du KRTB organisent généralement des activités communes sur ce territoire d'appartenance, tout comme les agents des MRC de la Mitis et de Rimouski-Neigette qui offrent des activités conjointes à l'occasion.

L'analyse des rapports des sept PAJ de la région pour les années 2003-2004 et 2004-2005 nous permet de conclure que plus de 200 jeunes ont participé aux différents séjours exploratoires ces deux dernières années au Bas-Saint-Laurent. De ce nombre, 67 ont déjà réussi leur établissement dans la région ce qui représente un pourcentage de 32,7 %¹⁵.

B. Répertoire des diplômés au Témiscouata

Le CJE du Témiscouata a développé un outil visant à aider les employeurs publics ou privés lors du recrutement de jeunes diplômés du territoire témiscouatain. Ainsi, le répertoire des jeunes diplômés a pour but de faire connaître les diplômés originaires du Témiscouata aux employeurs. On y retrouve les coordonnées des diplômés de tous les domaines et de tous les niveaux scolaires.

Il est important de mentionner que sans pour autant publier un tel guide, la plupart des CJE de la région tiennent une liste plus ou moins formelle des candidats intéressés par la région, notamment à travers les dossiers de l'agent de migration PAJ.

¹⁵ Rapports non publiés.

C. Brochure Le Bas-Saint-Laurent un choix judicieux

*L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (ADRLSSSS-BSL) s'est dotée, en 2005, d'un outil pour faire face à la pénurie de médecins dans la région en développement la brochure promotionnelle *Le Bas-Saint-Laurent : Un choix judicieux pour un juste équilibre entre la pratique et la vie privée.**

En plus de présenter les atouts de la région, la brochure présente les infrastructures de santé régionales (les lieux, les équipes médicales, rémunération, nombre de lits, départements et services médicaux-sociaux, profil de pratique, formation médicale, etc.). De plus, plusieurs médecins ayant choisi la région agissent à titre d'ambassadeurs et se livrent à travers différents témoignages. La brochure est utilisée lors d'activités de recrutement par l'ADRLSSSS-BSL et les différentes institutions de santé de la région.

D. Des jeunes Réunionnais au Bas-Saint-Laurent

En février 2004, le *Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD-BSL)*, en collaboration avec divers acteurs des milieux économiques et de l'éducation, a réalisé une mission de recrutement à l'Île de La Réunion qui, contrairement aux régions du Québec, vit une problématique d'un nombre de jeunes trop élevé sur son territoire. La moitié de la population est âgée de moins de 30 ans sur cette île

d'un peu plus de 700 000 habitants vivant sur un territoire ayant à peine la taille de la MRC Rimouski-Neigette en plus de cohabiter avec un volcan au cœur de cette étendue de terre. Or, l'économie de l'île étant peu diversifiée, les réunionnais encouragent leurs jeunes à quitter l'île pour assurer leur avenir. L'entente conclue avec les autorités réunionnaises a permis au Bas-Saint-Laurent d'accueillir plus de 70 jeunes étudiants et travailleurs en septembre 2004. Ce nombre représente un grand pas en avant pour la région qui a accueilli, bon an mal an, une moyenne de 44,7 immigrants annuellement entre 1993 et 2004 (ISQ, 2006)..

3.3.4 Pour favoriser l'intégration et l'enracinement

A. 5 à 7 Synerjik

La Table jeunesse Synerjik du Kamouraska organise chaque mois ses populaires 5 à 7 qui permettent d'offrir un lieu d'intégration pour les nouveaux jeunes arrivants en plus d'être un lieu de sociabilité pour les 18-35 ans du Kamouraska. Présentés sous une formule légère et sans artifice, les 5 à 7 réunissent une cinquantaine de jeunes adultes par mois et sont devenus le moteur de l'intégration des nouveaux jeunes arrivant dans la communauté du Kamouraska.

B. Accueil et intégration B.S.L.

Accueil et Intégration B.S.L est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de promouvoir l'immigration dans la région du Bas-Saint-Laurent en mettant l'accent sur des activités d'accueil, d'intégration et de promotion des avantages offerts par les collectivités de la région du Bas-Saint-Laurent aux immigrantes et aux immigrants.

Les activités d'accueil permettent aux immigrantes et aux immigrants d'avoir de l'aide pour trouver un logement, de connaître les rouages du marché du travail, de s'initier aux institutions de la société, d'ouvrir un compte bancaire ou même d'utiliser le système de transport.

Les activités d'intégration visent, pour leur part, à mobiliser les acteurs socio-économiques du milieu autour des avantages économiques de l'immigration. Le volet intégration cherche également à créer des situations d'interaction entre les populations immigrées et la société bas-laurentienne par des jumelages, l'organisation de soirées multiculturelles et la participation des personnes immigrantes aux organisations socioprofessionnelles et communautaires de la région.

Finalement ces activités de promotion proposent de mettre à jour l'information sur les besoins d'un territoire pouvant être comblés par une population immigrée. Accueil et Intégration B.S.L. organise également des activités avec les organismes ayant les mêmes objectifs tout en faisant la promotion d'une politique régionale d'immigration. Finalement, les activités de promotion permettent d'informer les candidats à l'immigration sur les avantages offerts par la MRC visée par ce dernier.

Bien que ses services ne sont offerts qu'à une clientèle immigrante, il importe de souligner les interventions *d'Accueil et Intégration B.S.L.* En effet, ces programmes pourraient servir de modèle dans l'élaboration d'une prestation de services d'accueil pour les jeunes ou la population en général.

C. Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres

Le Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres vise à favoriser l'essor d'une relève artistique dans ces domaines au Bas-Saint-Laurent. Il cherche également à stimuler des initiatives artistiques élaborées en partenariat et à sensibiliser le public en soutenant la réalisation ou la diffusion de premières œuvres de création d'artistes ou d'écrivains. En ce sens, il contribue à sa façon à la rétention d'artistes en début de carrière dans la région du Bas-Saint-Laurent et à la vitalité culturelle régionale.

D. Galas reconnaissance jeunesse

Les MRC du Témiscouata et de la Matapédia organisent chacun un gala pour rendre hommage à la jeunesse de leur territoire. Bien qu'elles prennent différentes formes, ces soirées visent à faire reconnaître l'apport des jeunes à leur communauté. Pour sa part, la *Jeune Chambre de Rimouski* reconnaît annuellement un jeune professionnel se démarquant tant sur le plan professionnel que social lors de son *Gala jeune personnalité*. Mentionnons également le *Concours québécois en entrepreneuriat* qui reconnaît sa part de jeunes à travers son volet régional bien qu'il ne s'adresse pas uniquement à la jeunesse, mais à toute la communauté entrepreneuriale de la région. Ces différentes activités de reconnaissance contribuent non seulement à l'enracinement des migrants de retour, mais également au développement d'une image positive de la région chez les jeunes n'ayant jamais migré.

E. Rassemblement jeunesse du Bas-Saint-Laurent

Un rassemblement jeunesse a eu lieu au Bas-Saint-Laurent à la fin de l'été 2005. Cet événement a permis à quelque 150 jeunes de 18 à 30 ans de se rencontrer et d'échanger à propos de leur vision de l'avenir de la région. L'événement a également permis à différents organismes jeunesse régionaux et aux jeunes de se réseauter et de créer des liens durables. La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (CJBSL) prépare déjà la deuxième édition pour l'été 2007 puisque l'événement est appelé à revenir aux deux ans.

Pour leur part, les *Maisons des jeunes (MDJ)* du BSL ont également tenu un rassemblement pour les 12-17 ans les fréquentant. Plus de 100 jeunes provenant d'une dizaine de MDJ du territoire se sont retrouvés pour une fin de semaine d'activités où ils ont pu créer des liens avec d'autres jeunes d'un peu partout sur le territoire régional.

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE

Le présent chapitre vise à mettre en lumière la méthodologie utilisée pour la réalisation de notre recherche. En plus de présenter l'approche et l'instrumentation, ce quatrième chapitre nous permettra de mieux connaître les échantillons étudiés par l'exposition de leurs différentes caractéristiques.

4.1 Approche méthodologique

L'étude comparative ici menée porte essentiellement sur des données qualitatives recueillies à travers différents groupes de discussion (focus groups) réalisés avec des intervenants et des jeunes. L'étude s'inscrit dans le processus de concertation visant la mise en place d'une stratégie régionale sur la migration et l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent, projet issu de l'initiative de la *Commission jeunesse* de la *Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent*.

4.2 Instrumentation

La construction d'un outil de consultation a véritablement pris forme à la lecture du texte *Au-delà de l'argent et de l'emploi : Stratégies d'intervention quant à la migration des*

jeunes non-métropolitains écrit par Patrice Leblanc (2005). Bien sûr, l'analyse des études et des initiatives en place laissait transparaître l'importance de développer une image positive de la région, du sentiment d'appartenance, de l'offre d'emplois de qualité et du maintien d'un contact avec les jeunes migrants. Toutefois, le cadre d'intervention présenté dans le texte de Leblanc nous a permis d'organiser les données de notre outil de consultation de manière logique, pouvant ainsi espérer une consultation portant sur une réelle stratégie *globale* d'intervention, ne laissant personne pour compte. Nous avons donc retenu la démarche en quatre temps de Leblanc pour construire notre outil de cueillette. Ainsi, nous allons consulter les intervenants et les jeunes pour connaître leurs représentations des priorités d'action et leurs idées pour atteindre chacun de ces objectifs soumis en consultation à travers les quatre de temps de la migration:

1. Avant que les jeunes ne quittent la région;
2. Pendant leur migration;
3. Au moment de leur choix d'établissement;
4. Après leur établissement au Bas-Saint-Laurent.

Treize priorités d'actions et vingt-neuf interventions spécifiques furent retenues. L'*Annexe 1* présente d'ailleurs ces priorités d'actions et ces interventions à travers le questionnaire d'entrevue construit pour encadrer l'animation des groupes de discussion. Ces différents éléments furent inspirés d'études, des connaissances et des initiatives en place dans d'autres régions du Québec présentées plus tôt dans ce document. Après

plusieurs séances de travail ayant permis de peaufiner le libellé des priorités et des interventions spécifiques, le projet d’outil de consultation fut proposé au *Comité régional sur la migration des jeunes au Bas-Saint-Laurent*¹⁶. À la suite d’une séance de travail et de réflexion en groupe, le projet fut adopté par le Comité et fut par la suite présenté à la *Commission jeunesse* régionale qui adopta à son tour la démarche.

¹⁶ Le Comité régional sur la migration des jeunes au Bas-Saint-Laurent est un comité *ad hoc* de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent créé par la CJBSL pour réfléchir spécifiquement sur la problématique de la migration des jeunes dans la région. Le but des travaux de ce comité est de proposer une stratégie régionale qui fera éventuellement l’objet d’une entente spécifique entre plusieurs partenaires.

4.3 Populations à l'étude

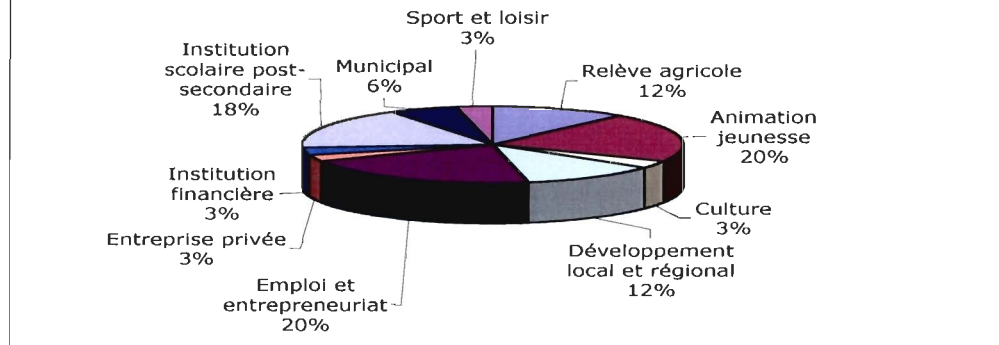
Telle que présentée plus tôt, l'étude cherchera à présenter les représentations des intervenants régionaux et celles des jeunes. Voici les caractéristiques de chacun de ces groupes d'interlocuteurs.

4.3.1 Échantillonnage « intervenants »

En premier lieu, plus de cent organisations concernées par la migration des jeunes furent invitées à participer à l'un de nos trois groupes de discussion sur la migration des jeunes. Le premier a eu lieu dans l'ouest du territoire à Saint-Pascal-de-Kamouraska, le 17 janvier 2006. Deux autres groupes ont eu lieu dans l'est du territoire, à Mont-Joli, le 19 janvier 2006 en matinée et en après-midi.

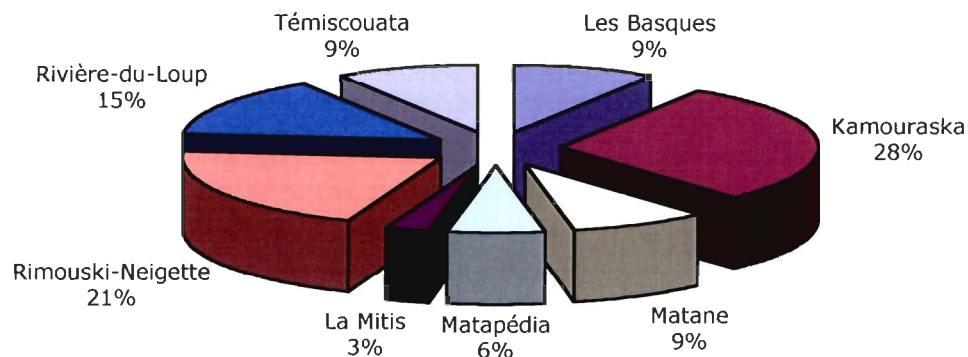
Les quelques 40 intervenants ayant accepté de participer aux groupes de discussion provenaient de différents secteurs d'intervention, comme le démontre la figure 7. Les secteurs d'activités les plus fortement représentés sont *l'Emploi et l'entrepreneuriat* (CJE, PAJ, Organismes gouvernementaux), le secteur de *l'Animation jeunesse* (MDJ, Travail de rue, etc.) avec chacun 20 % des participants. Le secteur de *l'Enseignement post-secondaire* (Cégeps, UQAR) est, quant à lui, représenté par 18 % des intervenants présents. Notons l'absence du secteur scolaire qui n'a malheureusement pas répondu à l'appel malgré l'importance de leur implication dans un tel dossier.

Figure 7 - Secteurs d'activités des intervenants participants



Comme nous avons tenu nos groupes de discussion dans l'est et dans l'ouest du territoire, tenant ainsi compte de son étendue, nous avons pu faciliter la rencontre d'intervenants provenant de tout le Bas-Saint-Laurent, comme en fait foi la figure 8. Le fort pourcentage enregistré pour la MRC du Kamouraska s'explique par la présence de la plupart des intervenants des *Maisons des jeunes* qui se sont concertés pour l'occasion en plus de déposer un mémoire. Les 21 % de Rimouski-Neigette s'expliquent, quant à eux, par la forte présence d'organismes régionaux dont les bureaux se trouvent sur le territoire de la ville de Rimouski.

Figure 8 - MRC de travail des intervenants participants



4.3.2 Échantillonnage « jeunes »

La base d'intervention en quatre temps retenue suggérant des objectifs à l'intention de différents groupes d'âges, il apparaissait alors impératif de rencontrer des jeunes vivant chacune des étapes de la migration. Cette impression fut confirmée par la réalisation d'un groupe-test de discussion lors du premier *Rassemblement jeunesse* de la *Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent* le 10 septembre 2005. Nous avons en effet rencontré un groupe de 10 jeunes âgés de 21 à 30 ans dont huit étaient de nouveaux établis habitant à la fois des milieux urbains et ruraux de la région, avec lesquels nous avons confronté notre démarche. Nous avons tôt fait de remarquer le peu d'intérêt, d'idées et d'opinions exprimés par les jeunes sur leur passé migratoire, c'est-à-dire *avant qu'ils ne quittent leur région et pendant leur migration*. Les jeunes étaient davantage préoccupés et intéressés à discuter de leur récente expérience d'établissement (*au moment de l'établissement*) et de leur présente

intégration dans leur milieu (*après la migration*). Nous avons également remarqué une différence de représentation entre les jeunes habitant un milieu rural et les jeunes habitant un pôle régional. Nous avons donc ajusté le tir pour la réalisation de la cueillette de données, histoire de retirer le maximum de l'expérience des jeunes.

A. Consultations sur la phase 1 – Avant que les jeunes ne quittent la région

Cette section de la stratégie proposant différents objectifs à atteindre avec des interventions au niveau des 12-18 ans, nous avons prévu deux groupes de discussion :

- l'un à Matane, en milieu urbain régional, regroupant des élèves finissants de l'école secondaire et des élèves dans un programme préuniversitaire du Cégep de Matane;
- l'autre à Pohénégamook, en milieu rural, avec des élèves du premier cycle du secondaire.

Devant la difficulté de mobiliser des partenaires et des jeunes dans la MRC de Matane et compte tenu du temps dont nous disposions, nous avons dû annuler le groupe de discussion prévu le 30 janvier 2006. Nous avons toutefois pu tenir un souper discussion avec 10 jeunes âgés entre 12 et 15 ans au Témiscouata grâce à l'aimable collaboration de la *Maison des jeunes Pirana* de Pohénégamook.

La direction du groupe de discussion et la cueillette de données furent naturellement très délicates avec ce groupe d'âge. Nous avons donc proposé un cadre et un format de consultation complètement différents de ceux utilisés avec les jeunes adultes. Ainsi, la rencontre d'une durée de deux heures s'est déroulée autour d'un festin de pizza et de boissons gazeuses !

B. Consultations sur la phase 2 – Pendant la migration

Cette section proposant des moyens pour garder le contact avec les Bas-Laurentiens qui quittent ou pour effectuer une première prise de contact avec d'autres jeunes, nous avons cru bon tenir des groupes de discussion métropolitains à Montréal et à Québec auprès de Bas-Laurentiens en migration et de jeunes natifs d'ailleurs au Québec intéressés par le Bas-du-Fleuve;

- À Montréal, lors de deux groupes de discussion, l'un en après-midi et l'autre en soirée le 6 février 2006 au *CJE St-Laurent* ;
- À Québec, lors de deux groupes de discussion. Le premier eut lieu à la *Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale*, le 2 février 2006 en soirée, alors que le second fut réalisé le 3 février 2006 en après-midi, au *CJE de la Capitale-Nationale*.

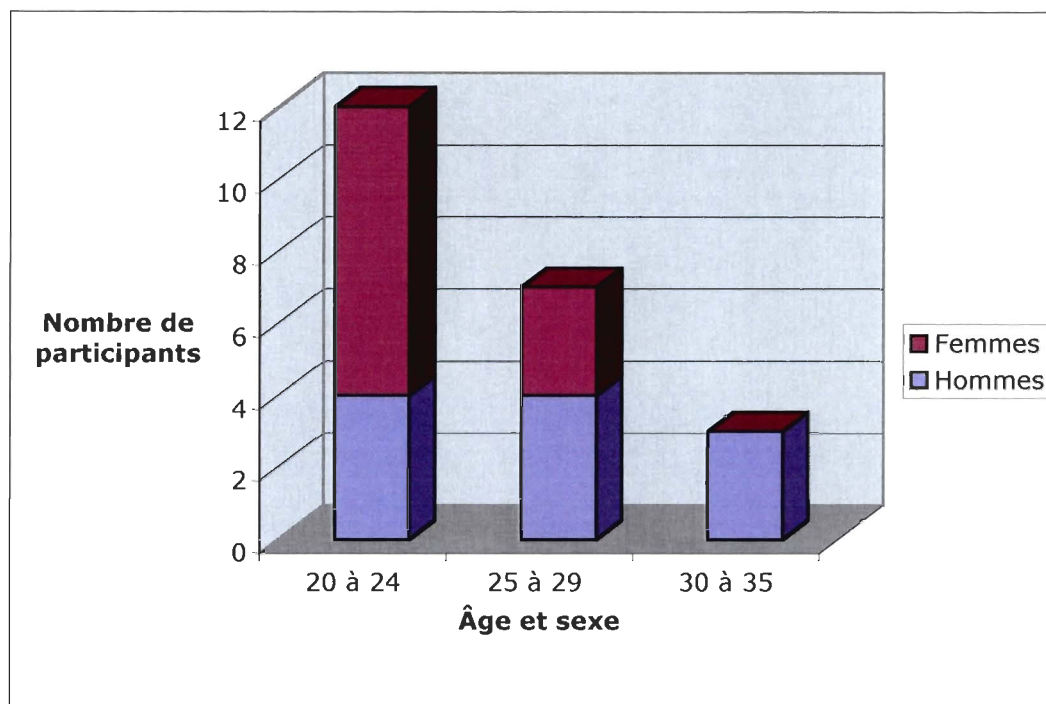
Pour rejoindre les jeunes dans les milieux métropolitains, nous avons utilisé deux stratégies. La première fut de recourir aux contacts de *Place aux jeunes du Québec*. Ainsi,

nous avons pu bénéficier d'un message publicitaire à *La Une* du bulletin *Accro des régions*, deux semaines avant notre visite dans les grands centres. Ce message a permis de rejoindre les 17 063 abonnées dont les 2 554 intéressés par le Bas-Saint-Laurent. En deuxième lieu, nous avons utilisé la liste de contact de la *Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent* comptant plus de 900 jeunes et organismes. Nous avons invité les destinataires à diffuser l'information dans leurs réseaux respectifs ou dans leurs cercles d'amis.

Profil des jeunes participants

Aux suites de ces communications, 43 jeunes se sont montrés intéressés à participer à l'un de nos quatre groupes de discussion. De ce nombre, 22 ont pu être rencontrés. L'âge moyen des participants aux focus groups *métropolitains* était de 24,9 ans. La figure 9 montre la répartition des participants selon le sexe et l'âge. Sur les 22 participants, 10 d'entre eux étaient des hommes. Notons également que 45,5 % des participants sont natifs du Bas-Saint-Laurent alors que la balance provient d'autres régions du Québec, dont la Côte-Nord (9 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,6 %) et les régions métropolitaines.

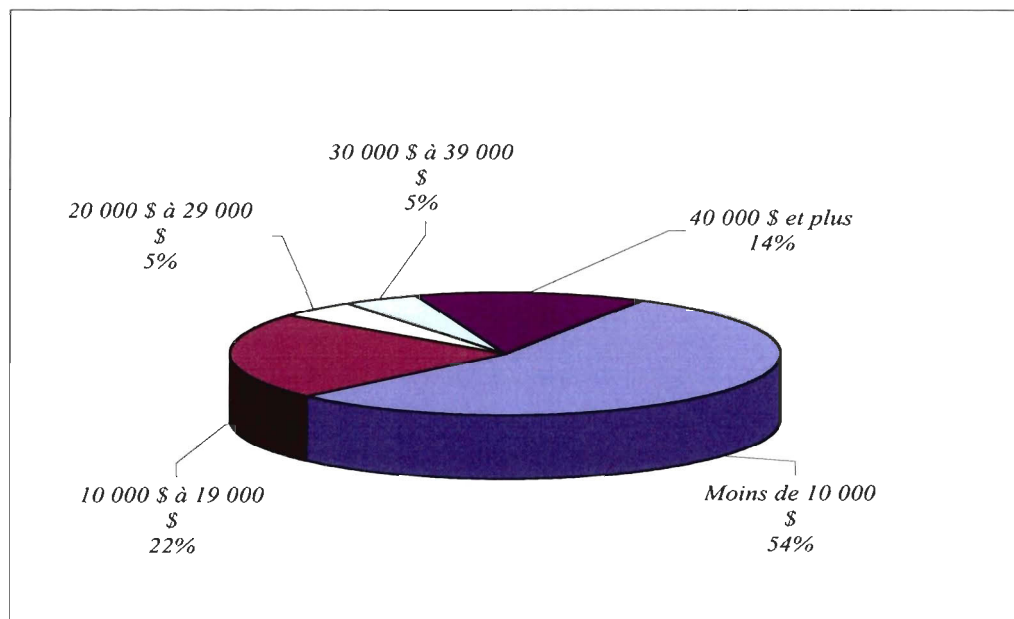
Figure 9 - Âge et sexe des participants « métropolitains »



Le dernier diplôme complété par la majorité des participants est un premier cycle universitaire (59,1 %). Comme il y avait une forte proportion de nouveaux universitaires, soit 31,8 % plusieurs participants ont récemment complété un diplôme collégial de formation générale. Un seul participant détenait une formation technique, et un autre une formation professionnelle. Parmi les 12 participants *travailleurs*, 75 % affirment travailler dans le domaine pour lequel ils ont fait des études. Parmi les domaines d'études des participants, notons les sciences politiques, les arts et les lettres, l'environnement, les sciences administratives et comptables, le génie électrique et la médecine.

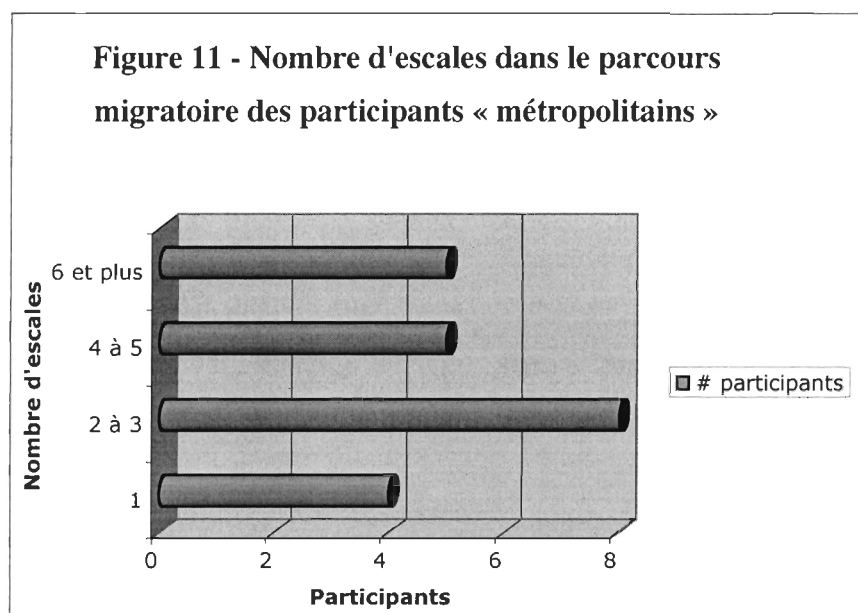
Comme la plupart des participants étaient des étudiants, plus de la moitié d'entre eux affirment gagner moins de 10 000 \$ par année, comme en témoigne la figure 10. Seulement trois participants confirment gagner plus de 40 000 \$ au travail, dont un seul évaluant ses revenus professionnels à plus de 60 000 \$.

Figure 10 - Salaire annuel des participants « métropolitains »



Questionnés sur leur engagement social, 81,8 % des participants affirment être socialement engagés. Ils mentionnent dans une même proportion avoir été des adolescents engagés dans leur région d'origine. Les lieux et les types d'engagements varient énormément. Certains sont engagés dans des associations étudiantes, partis politiques et groupes sociaux ou environnementaux, alors que d'autres le sont de façon personnelle par de petits gestes concrets quotidiens.

Le parcours migratoire des jeunes participants rencontrés est particulièrement bien rempli. En effet, la figure 11 montre que 81,8 % des participants disent avoir fait deux escales, alors que 22,7 % affirment même avoir fait plus de six escales tout au long de leur parcours migratoire. Diverses raisons expliquent ce nombre d'escales élevé. Les études collégiales et universitaires, les voyages à l'étranger, les emplois d'été, les stages, les premiers emplois sont autant de motifs expliquant les escales migratoires des jeunes rencontrés.



Finalement, un participant sur deux atteste avoir déjà eu recours aux services de *Place aux jeunes*. Certains d'entre eux ont déjà participé aux séjours exploratoires, mais la plupart connaissent *Place aux jeunes* à travers le bulletin *Accro des régions* qu'ils reçoivent chaque semaine dans leur boîte courriel. Parmi les jeunes n'ayant jamais utilisé les services de *PAJ*, près des trois quarts affirment ne pas connaître l'organisme.

Il est important de mentionner que nous avons également profité de la rencontre avec ces jeunes intéressés par la région pour discuter avec eux de la troisième phase : au moment du choix de l'établissement.

C. Consultations sur la phase 3 – Au moment du choix d'établissement

Comme cette section propose des moyens pour influencer le choix d'établissement des jeunes, nous avons opté pour rencontrer des jeunes qui ont récemment choisi de s'établir dans la région. Encore ici, il nous apparaissait important de rencontrer des jeunes vivant en milieu urbain au Bas-Saint-Laurent et d'autres résidant en milieu rural. Nous avons donc tenu deux groupes ;

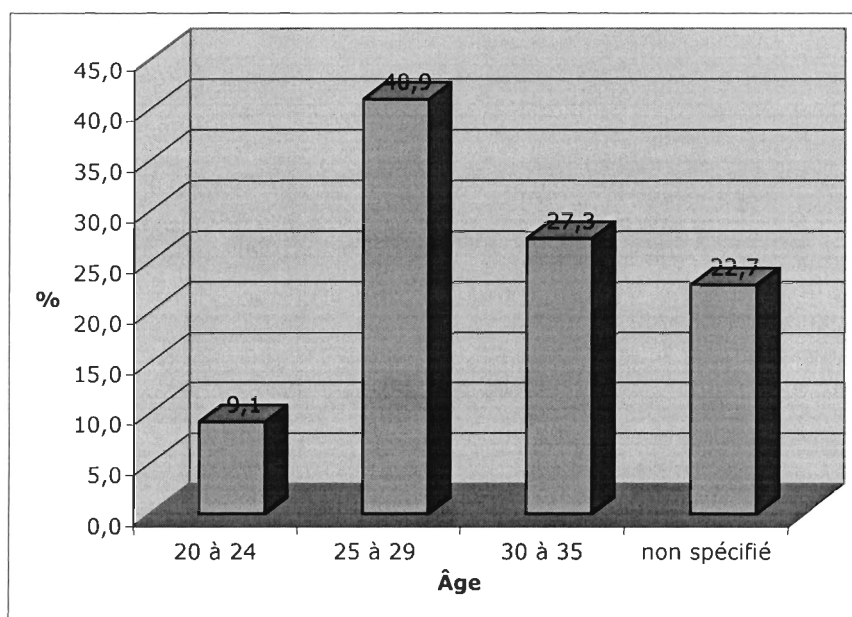
- L'un à Amqui, dans les locaux du *CJE de la Matapédia* (rural), le 25 janvier 2006 en soirée, où nous avons rencontré 10 jeunes;
- Le second à la *Maison de la culture de Rivière-du-Loup* (urbain), le 26 janvier 2006, également en soirée, où nous avons rencontré 12 jeunes.

Profil des participants

Les 22 participants rencontrés au Bas-Saint-Laurent ayant pour la plupart complété leur processus migratoire, leur âge moyen (28,2 ans) est un peu plus élevé que celui des jeunes rencontrés lors des focus groups métropolitains. Parmi eux, 40,9 % des jeunes sont

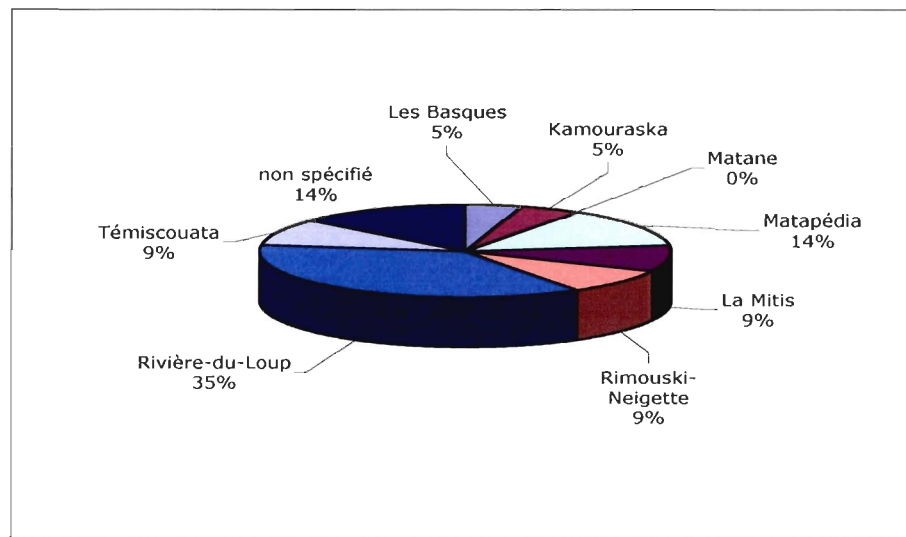
âgés entre 25 et 29 ans, alors que 9,1 % des jeunes rencontrés ont complété leur migration avant même d'avoir atteint l'âge de 25 ans. Les femmes ont participé en plus grand nombre puisqu'elles représentent 63,6 % de la composition des groupes. La figure 12 présente de manière plus précise les statistiques sur l'âge des participants.

Figure 12 - Âge des participants au Bas-Saint-Laurent



Sans nécessairement vouloir consulter des jeunes de chaque MRC, il nous apparaissait essentiel de rencontrer autant de jeunes ayant choisi d'habiter un milieu rural que de jeunes ayant opté pour le côté urbain du Bas-Saint-Laurent. En fait, des jeunes provenaient de chacune des MRC de la région, à l'exception de la MRC de Matane comme l'expose la figure 13.

Figure 13 - MRC de résidence des participants au Bas-Saint-Laurent

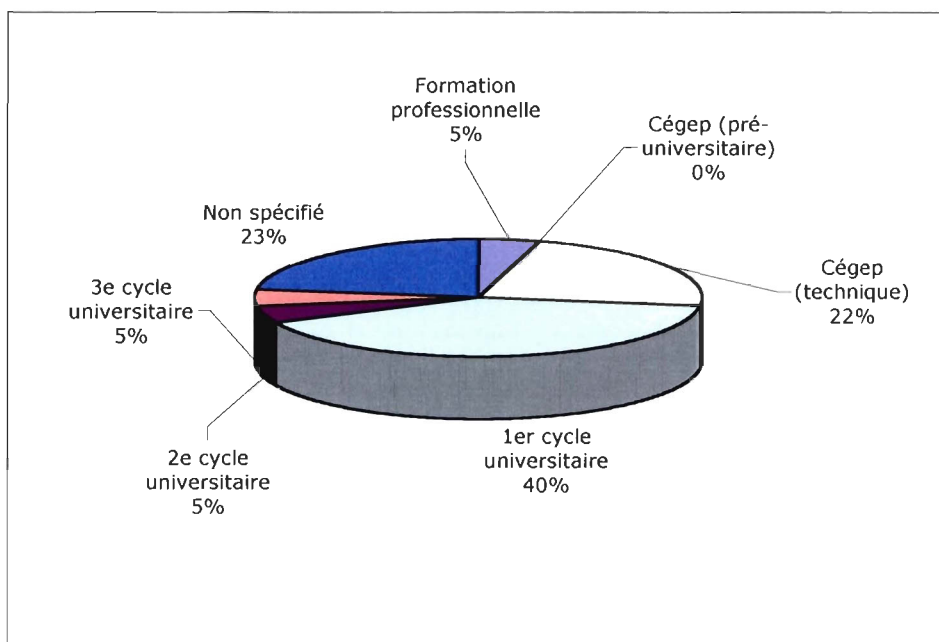


Comme le précise la figure 14, les jeunes rencontrés au Bas-Saint-Laurent présentent également un niveau de scolarité relativement élevé. Aussi, 49,9 % d'entre eux possèdent un diplôme universitaire, alors que 22,7 % possèdent un diplôme niveau collégial et technique. Mentionnons que 22,7 % des jeunes n'ont pas précisé leur dernier diplôme obtenu.

Seulement 13,3 % des jeunes mentionnent avoir utilisé les services de PAJ pour s'établir au Bas-Saint-Laurent. La plupart d'entre eux sont venus s'établir en compagnie d'une conjointe ou d'un conjoint. Un seul des participants était parent. Notons que seulement 31,8 % des participants sont natifs du Bas-Saint-Laurent. Ils arrivent principalement de la région métropolitaine de Montréal et de ses couronnes (Montérégie et

Lanaudière). Certains proviennent d'autres régions du Québec, comme la Côte-Nord ou la Gaspésie, alors que d'autres sont nés outremer (Belgique, France, Haïti).

Figure 14 - Dernier diplôme obtenu par les participants au Bas-Saint-Laurent



Questionnés sur leur travail, 82,3 % des jeunes affirment occuper un emploi dans leur domaine. Les trois jeunes mentionnant ne pas travailler dans leur domaine de spécialisation le font par choix et non par obligation. Soixante pourcent des jeunes affirmant travailler mentionnent gagner plus de 30 000 \$ annuellement. De ces neuf jeunes, trois d'entre eux notent gagner plus de 40 000 \$ par an. Les trois quarts se disent engagés socialement, alors que la proportion diminue légèrement lorsque que les jeunes s'expriment sur leur niveau d'engagement à l'adolescence.

D. Consultations sur la phase 4 - Après l'établissement

Les idées et opinions des jeunes recueillies dans cette section ont été obtenues à travers les discussions avec les mêmes groupes que la section précédente soit les groupes d'Amqui et de Rivière-du-Loup. En effet, puisque ces jeunes venaient tout juste de s'établir au Bas-Saint-Laurent, nous avons évalué qu'ils étaient les mieux placés pour s'exprimer au sujet des deux dernières sections de notre plan, à savoir *au moment de l'établissement* et *après l'établissement*.

En tout, ce sont 54 jeunes qui furent rencontrés après avoir consulté 34 représentants d'organisations concernées par la migration des jeunes. Un mémoire fut proposé par les MDJ du Kamouraska, alors que plusieurs jeunes n'ayant pu participer aux groupes de discussion ont quand même tenu à faire part de leurs idées par courriel. Somme toute, les idées et les opinions d'une centaine d'individus, jeunes et moins jeunes, ont permis d'inspirer la création d'un outil d'intervention régional pour le Bas-Saint-Laurent, en plus d'offrir des points de vue fort différents comme nous le verrons dans l'analyse.

CHAPITRE 5

LE BAS-SAINT-LAURENT EN MODE SOLUTION : DEUX POINTS DE VUE

Cette section vise à présenter les données recueillies dans nos différents groupes de discussion. Comme nous avons rencontré les intervenants de la région préoccupés par le phénomène migratoire des jeunes et les jeunes eux-mêmes, nous avons pu recueillir des opinions et des idées d'intervention particulièrement diversifiées. Ainsi, la diversité des opinions fut préférée à une représentation statistique et ce, pour chacun des groupes d'interlocuteurs rencontrés. Le cumul des informations recueillies permet toutefois de dégager un sens et une trajectoire générale à la vision des deux grands groupes d'individus interrogés.

Les prochaines lignes présenteront les idées, les opinions et les représentations comparées des intervenants et des jeunes par rapport aux différents objectifs identifiés dans la construction de la stratégie régionale et apparaissant comme étant de première importance aux yeux du *Comité régional sur la migration des jeunes*. Une analyse comparée des représentations de chacun des groupes suivra l'exposition des résultats pour chacun des temps de la migration.

5.1 Premier temps - Avant que les jeunes ne quittent la région

Comme nous l'avons présenté plus tôt, cette section permet aux intervenants et aux jeunes rencontrés de s'exprimer à l'égard de moyens d'actions s'adressant aux 12-18 ans. Ces moyens d'action visent l'éclosion d'un sentiment d'appartenance plus fort et le développement d'une image plus positive de la région.

L'élaboration d'une stratégie a amené le *Comité régional sur la migration des jeunes* à retenir quatre aspects sur lesquels il apparaissait important de travailler pour atteindre les objectifs de cette section :

- ✓ l'engagement social des jeunes;
- ✓ une meilleure connaissance du marché de l'emploi régional et de ses perspectives;
- ✓ le développement de l'offre d'activités de loisir et de culture;
- ✓ une meilleure connaissance de la région en général (histoire, géographie, culture, attraits, organismes etc).

5.1.1 L'engagement social des jeunes

Les intervenants

D'entrée de jeu, les intervenants ont exprimé l'idée de valoriser la participation des jeunes plutôt que d'uniquement miser sur les grandes histoires à succès, de manière à être davantage inclusif par rapport à la participation des jeunes dans leur milieu. Pour valoriser cette participation, ils proposent de réserver une page dans les journaux locaux, de créer un bulletin Internet et des émissions télévisuelles sur les chaînes communautaires, en s'assurant d'éviter la censure, un peu comme le fait l'émission *ADN-X* diffusée sur les ondes de *Télé-Québec*. Les intervenants soumettent également l'idée de poursuivre l'organisation d'un *Rassemblement régional des MDJ*, tout en apportant certaines modifications au contenu de l'événement. Désirant miser sur le modèle d'adultes significatifs dans les communautés locales, les intervenants mentionnent l'importance d'écouter davantage les jeunes puisque selon eux, ils veulent participer, mais n'ont pas l'impression d'avoir une oreille attentive à leurs projets.

En ce qui a trait aux mesures permettant l'engagement et sa reconnaissance, les intervenants proposent que les écoles secondaires libèrent une plage de cours par semaine, à l'instar des institutions post-secondaires, ce qui permettrait aux jeunes de s'engager dans divers projets étudiants (communautaires, sportifs, culturels, scientifiques, etc.). Les écoles

secondaires pourraient également reconnaître l'engagement étudiant par une mention au bulletin, comme le font de plus en plus d'établissements du réseau collégial.

Les intervenants proposent également de développer le programme *Prends ta place*¹⁷ pour permettre l'offre de formations visant à outiller les jeunes, à promouvoir le développement d'une culture de la relève et à réaliser des activités de simulation comme *Électeur en herbe*. On propose même la création de conseils municipaux jeunesse. Le mentorat et le parrainage semblent également des outils prisés par les intervenants rencontrés.

Pour ce qui est de l'éveil des jeunes à l'entrepreneuriat, les intervenants souhaitent miser sur la connaissance des pionniers et des bâtisseurs qui ont contribué au développement des communautés du Bas-Saint-Laurent, en gardant un lien de proximité avec les milieux locaux. Ils souhaitent également voir les jeunes s'impliquer davantage dans les dossiers qui les concernent (aménagement de parcs de planche à roulettes, de locaux jeunesse, organisation de spectacles, etc.). Bien que des projets éducatifs sur l'entrepreneuriat soient souhaités dans les écoles, les *Coopératives jeunesse de services (CJS)* semblent s'avérer un outil privilégié pour initier les jeunes à l'entrepreneuriat, particulièrement dans les milieux ruraux où la reconnaissance du milieu est palpable.

¹⁷ L'opération *Prends ta place* est un programme développé par le *Forum jeunesse de l'Île de Montréal* qui a pour but d'augmenter et de maximiser la participation des jeunes dans les lieux décisionnels.

Aux suites d'un consensus dans chacun des trois groupes de discussion, le développement de l'engagement communautaire, social, économique, culturel et politique apparaît, selon l'avis des intervenants rencontrés, comme étant la principale priorité pour atteindre les objectifs de cette section.

Les jeunes

De leur côté, les jeunes nous mentionnent d'abord qu'ils ne seraient probablement pas portés à s'impliquer davantage s'ils savaient qu'un collègue de classe a réalisé telle ou telle chose dans sa communauté à travers un engagement bénévole. Ils sont toutefois d'accord pour affirmer qu'ils sont peu au courant des réalisations des jeunes qui s'impliquent. D'après eux, le journal n'est décidément pas le meilleur médium pour les rejoindre. Ils préfèrent de loin les médias électroniques modernes comme Internet. Tout comme les intervenants, ils souhaitent que l'on cesse de ne valoriser que les grands succès, et que l'on apporte une attention particulière à la simple participation. Ils nous ont mentionné qu'il est toujours plaisant de voir que leur contribution est appréciée et reconnue dans leur milieu et dans les médias.

Lorsque interrogés sur les mesures facilitant l'engagement et la reconnaissance de la participation des jeunes à la communauté, les jeunes sont unanimes quant à la pertinence de libérer une plage dans l'horaire de cours comme le font la plupart des universités et les

cégeps. Ils ne sentent pas le besoin d'avoir accès des formations pour apprendre à s'engager. « *Je préfère m'impliquer dans la communauté et apprendre sur le tas* » nous disait un jeune présent lors de la rencontre de Pohénégamook. Notons aussi que les *galas méritas* semblent avoir la cote chez les jeunes pour reconnaître leur participation et leur engagement à l'école, comme dans la communauté.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat, les jeunes nous mentionnent avoir plusieurs idées sans toutefois connaître les ressources pour les développer. Les jeunes expriment aussi avoir un certain attrait pour les mini-entreprises dans les écoles, bien qu'elles soient méconnues. Comme les jeunes ont une attirance beaucoup plus marquée pour les besognes rémunérées, le concept de *Coopérative Jeunesse de Services* les allume beaucoup plus. Notons finalement qu'ils classent l'engagement social au troisième rang des priorités pour favoriser le développement de l'appartenance et une image plus positive de la région à leurs yeux.

5.1.2 Connaissance du marché de l'emploi régional

Les intervenants

Pour les intervenants, une meilleure connaissance du marché de l'emploi et de ses besoins à court et moyen termes implique une diffusion de l'information régionale plus efficace. Les intervenants s'interrogent toutefois sur l'accessibilité et la justesse de cette

information. En ce sens, ils souhaitent que l'information diffusée dans les écoles secondaires soit davantage en lien avec les besoins de l'économie régionale. Ils proposent également de favoriser le réseautage entre les conseillers en orientation en plus d'avancer l'idée de créer un journal scolaire consacré à l'emploi régional.

Pour ce qui est de permettre aux jeunes de mieux connaître le marché du travail régional, les intervenants sont unanimes quant à l'importance d'offrir, de façon systématique, un stage exploratoire d'une journée à tous les jeunes étudiants des écoles secondaires. En ce sens, ils sont d'avis que l'intervention menée présentement dans la plupart des MRC, avec les étudiants de 4^e et de 5^e secondaire, pourrait être plus efficace avec ceux du premier cycle de ce même niveau. En effet, les jeunes de cet âge disposent d'une période de temps plus grande pour se découvrir de nouveaux intérêts, voire une vocation. Les intervenants mentionnent aussi qu'il importe de rapprocher les milieux locaux des écoles et vice-versa. Un système de mentorat ou de parrainage apparaît également intéressant, mais en l'utilisant de manière non-exclusive.

Les intervenants font d'une meilleure connaissance du marché de l'emploi régional le deuxième objectif en importance de cette première section.

Les jeunes

Les jeunes nous ont avoué que l'école ne leur offre que très rarement l'occasion d'entendre parler de l'emploi régional. Ils nous ont mentionné que les conseillers en orientation et les professeurs des cours d'éducation au choix de carrière utilisent principalement des guides nationaux pour parler de l'emploi, si bien que la couleur régionale y est pratiquement absente. Ils sont d'accord pour dire qu'une participation au *Salon de l'emploi* de leur territoire ne serait pas un luxe pour mieux connaître les emplois de la région. La réalisation d'un stage exploratoire d'une journée dans un domaine professionnel les intéresse au plus au point. Toutefois, tout comme les intervenants, ils croient qu'il devrait se dérouler au tout début des études secondaires, pour permettre de mieux orienter leurs choix en fonction des intérêts développés dans ces stages. Des programmes d'alternance *exploration au travail/études* semblent également intéressants aux yeux des jeunes. Les jeunes croient que ce type d'apprentissage, présentement utilisé dans les *Maisons familiales rurales (MFR)*, peut s'avérer un excellent moyen d'obtenir un diplôme pour une certaine catégorie de jeunes.

Notons que les jeunes placent cet objectif au deuxième rang en ordre d'importance pour permettre le développement d'un sentiment d'appartenance plus fort et d'une image plus positive de la région.

5.1.3 Loisir et culture

Les intervenants

Au Bas-Saint-Laurent, l'accès à des lieux de rencontre et à des lieux animés pour les jeunes pose un certain problème, particulièrement en milieu rural. Les intervenants proposent d'ouvrir les écoles primaires en dehors des heures de cours de manière à rendre des infrastructures supplémentaires accessibles aux populations des milieux ruraux. Les intervenants provenant des *Maisons des jeunes* ont, pour leur part, proposé de soutenir un réseau de travailleurs de rue en plus de développer des points de services des MDJ existantes.

Les intervenants ne croient pas qu'il y a lieu de décentraliser davantage d'activités de loisir et de culture. Ils croient plutôt en l'importance d'accentuer le lien *rural/urbain* par les services de transport collectif. Ils reconnaissent toutefois l'importance de continuer de soutenir les initiatives de décentralisation actuelles. Finalement, les intervenants mentionnent qu'il importe de mieux concerter la planification des infrastructures et le soutien aux comités de bénévoles confrontés à un problème d'essoufflement de leurs effectifs. Ce lien interdépendant entre les ressources humaines et les infrastructures est revenu à maintes reprises dans nos discussions avec les intervenants.

Malgré les idées exprimées, les intervenants sont unanimes à l'effet que l'animation culturelle et de loisir doivent être considérés en dernier lieu parmi les quatre objectifs ciblés.

Les jeunes

Pour leur part, les jeunes s'entendent pour dire qu'une meilleure animation culturelle et de loisir s'avère un besoin criant. La *MDJ* demeure leur seul lieu de rencontre, mais plusieurs d'entre eux doivent faire plusieurs kilomètres pour s'y rendre. Ils sont également d'avis que les élus manquent d'intérêt en ce qui concerne l'investissement dans les loisirs. Quant aux initiatives décentralisées, les jeunes mentionnent qu'elles pourraient être un excellent moyen d'avoir un plus grand éventail d'activités. Ils souhaiteraient voir un cinéma et une maison des jeunes itinérante. À leur avis, plusieurs activités culturelles et sportives pourraient être décentralisées vers les milieux ruraux. Les jeunes mentionnent aussi l'importance de se doter d'un système de transport collectif efficace pour rejoindre les milieux urbains ou les pôles de services.

Bien que les idées proposées par les jeunes soient limitées, ils considèrent l'accès à des activités de loisir et de culture comme étant de première importance pour qu'ils puissent s'approprier leur milieu de vie et le voir d'une manière plus positive.

5.1.4 Connaissance de la région

Les intervenants

Les intervenants ont souligné l'importance de promouvoir la visite de la région auprès des terrains de jeux, des MDJ et des écoles. Ils ont également précisé qu'il serait intéressant que les écoles et les musées se rapprochent. Pour ce qui est des programmes et des activités permettant de découvrir la région, comme *Zoom sur ma région*, *Portrait de village* ou les projets journalistiques, ils ont indiqué l'importance de miser sur des animateurs locaux.

Tout ce qui a trait à améliorer la connaissance des produits régionaux et de l'artisanat local n'a pas obtenu l'appréciation des intervenants. La même situation fut observée au sujet de l'amélioration de la diffusion culturelle. La présence d'un journal régional dédié aux arts et à la culture ne semble d'ailleurs pas retenir l'attention des intervenants. Les intervenants proposent finalement d'utiliser Internet et de créer un dépliant pour promouvoir la région. Notons que l'amélioration de la connaissance de la région chez les jeunes obtient le troisième rang dans l'ordre d'importance des intervenants.

Les jeunes

Pour les jeunes, un excellent moyen de découvrir la région est sans aucun doute les voyages scolaires, les échanges inter-écoles et le *Rassemblement régional des MDJ*. Les

jeunes ne ressentent pas le besoin de mieux connaître les produits régionaux pour développer leur appartenance. Ils mentionnent d'ailleurs que le cadre scolaire n'est visiblement pas le lieu où ils ont l'occasion d'en apprendre sur ce qui se fait dans leur MRC et ailleurs dans la région. Minimisant l'importance de cet objectif, les jeunes le classent derrière toutes les autres priorités de ce premier temps de leur migration.

5.1.5 Analyse des résultats

La comparaison des données recueillies relativement aux thèmes du premier temps laisse apparaître les premières divergences quant à la représentation de l'intervention à mener selon les interlocuteurs rencontrés. Mis à part l'objectif visant à faire connaître le marché de l'emploi bas-laurentien et ses perspectives, qui fut classé au deuxième rang de l'échelle d'importance par les jeunes et les intervenants, toutes les priorités du premier temps reçoivent un appui différent des interlocuteurs, comme le démontre le Tableau 2.

Tableau 2 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs du Temps #1

Intervenants	Rang	Jeunes
Développer l'engagement communautaire, social, culturel, économique et politique des jeunes.	1	Assurer une animation culturelle et de loisir de proximité.
Faire connaître le marché de l'emploi bas-laurentien et ses perspectives.	2	Faire connaître le marché de l'emploi bas-laurentien et ses perspectives.
Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités.	3	Développer l'engagement communautaire, social, culturel, économique et politique des jeunes.
Assurer une animation culturelle et de loisir de proximité.	4	Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités.

Bien que les différents objectifs reçoivent un appui divergent, il n'en demeure pas moins que l'on s'entend généralement, à quelques variantes près, sur les moyens à prendre pour agir sur chacun des axes identifiés. En fait, pour ce premier temps, seuls les objectifs recevant les appuis les plus opposés montrent une divergence d'opinion quant aux moyens à prendre pour les atteindre.

A. Engagement social des jeunes : deux ordres de priorités et deux visions

D'abord, l'objectif suggérant le développement de l'engagement chez les jeunes, identifié comme étant de première importance par les intervenants alors que les jeunes le classent au troisième rang, oppose deux visions quant aux moyens à privilégier. Mentionnons d'abord que l'importance accordée par les intervenants à cet objectif peut s'expliquer par le sentiment général entretenu depuis le milieu des années 1970 à l'effet que les jeunes sont individualistes et peu engagés (Gauthier, 2000). Fidèles à ce préjugé, les intervenants sentent l'urgence d'agir pour accentuer l'engagement des jeunes dans leur communauté. En effet, ils ont l'impression que les jeunes sont désengagés et complètement désintéressés par le bénévolat et l'engagement social. Pourtant, des études montrent que près d'un jeune de 15-17 ans sur deux est engagé dans les associations étudiantes (Ministère de l'Éducation du Québec, 1991), alors que d'autres études montrent que la jeunesse s'engage différemment, notamment dans des organismes voués à la protection de l'environnement ou à des causes humanitaires (Gauthier, 2000). De plus, les jeunes semblent préférer les rassemblements de pairs aux assemblées hiérarchisées de leurs aînés

où ils sont souvent minoritaires. Le classement de cet objectif par les jeunes pourrait donc s'expliquer par le fait qu'ils se trouvent déjà passablement impliqués et qu'ils ne sentent pas l'état d'urgence de tout mettre en œuvre pour stimuler leur engagement social.

Pour ce qui est des moyens, bien que les interlocuteurs s'entendent sur une trame de fond plus inclusive valorisant la participation plutôt que le succès, les moyens suggérés demeurent différents. Les intervenants proposent pour leur part le développement d'un programme de formation à l'égard de l'engagement social. Pour eux, il apparaît important de former les jeunes avant qu'ils ne s'investissent dans des lieux de bénévolat ou de décisions. Les jeunes, quant à eux, ne voient pas l'intérêt de participer à des formations sur l'engagement social. À leur avis, de tels ateliers contribueraient peut-être à mieux les outiller, mais ils préfèrent intégrer des lieux de bénévolat et apprendre avec des gens qui en font depuis longtemps de manière à créer des liens intergénérationnels plus forts.

Les médias proposés pour rejoindre et informer les jeunes sont passablement différents. Les intervenants proposent des médias plus traditionnels, comme les journaux locaux, la radio et la télévision tout en abordant la question d'un bulletin Internet en dernier lieu. Pour les jeunes, c'est sans surprise que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information apparaît comme primordiale. En effet, ils affirment ne pratiquement jamais lire le journal, alors qu'ils n'écoutent la radio ou les bulletins de nouvelles à la télévision que très rarement. Cette tendance fut d'ailleurs confirmée dans une étude menée en 1999 où

les 15-24 ans étaient les plus grands navigateurs sur Internet en nombre (38 %) et en temps, consacrant de 4,5 à 9 heures par semaine sur la populaire toile mondiale (Boily, 2003).

Malgré ces divergences d'opinion, notons toutefois quelques similitudes. Ainsi, les interlocuteurs ont mentionné l'importance d'écouter ce que les jeunes ont à dire et d'être attentifs et ouverts aux projets qu'ils proposent. Les intervenants et les jeunes souhaitent également tous deux que des plages soient réservées à la participation citoyenne dans l'horaire scolaire, et que le développement de *CJS* et de *mini-entreprises* soit encouragé et soutenu. Mentionnons que l'importance accordée par les intervenants aux *CJS* et aux écoles entreprises pour développer l'engagement communautaire des jeunes n'est pas étrangère au contexte actuel où le gouvernement québécois en place met tout en œuvre pour permettre le développement d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes à travers son *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*. L'intérêt des jeunes rencontrés pour l'implication à travers les *CJS* peut s'expliquer par un attrait du travail rémunéré plus grand que le bénévolat. Pour les jeunes, les *CJS* sont donc un moyen de s'engager socialement et de vivre une expérience collective tout en obtenant une certaine rémunération.

B. Le loisir : quelle importance?

L'importance à accorder à la question entourant une animation culturelle et de loisir de proximité dans une stratégie globale d'intervention pose un certain problème. En effet, les intervenants en font un objectif de dernière importance, ou du moins, d'importance moindre que l'engagement social et la connaissance du marché de l'emploi et de la région alors que les jeunes le placent au centre de leurs préoccupations. Ce classement, par les jeunes, n'est pas étonnant puisqu'ils sont les plus grands porteurs des valeurs du loisir moderne, le privilégiant nettement par rapport à d'autres sphères de vie dans divers sondages (Pronovost et Royer 2004). Quant aux moyens, bien que les interlocuteurs défendent l'accès à des lieux de loisir avec une certaine vigueur, il n'en demeure pas moins que les jeunes souhaitent une véritable décentralisation des activités vers les milieux ruraux tout en espérant bénéficier d'un système de transport collectif plus efficace pour joindre les milieux urbains et les services ne pouvant être décentralisés comme les centres commerciaux. Les intervenants, de leur côté, ne croient pas qu'il y a lieu de décentraliser les activités vers les milieux ruraux; ils optent plutôt que pour le développement du transport collectif. Cette divergence d'opinion peut s'expliquer par le fait que le terme *décentralisation* puisse ne pas avoir été compris de la même manière par les interlocuteurs. En effet, les intervenants l'ont visiblement interprétée au sens gouvernemental proposant un transfert des ressources du centre vers les périphéries, moyennant l'attribution d'un statut, d'une compétence, d'un financement ou d'une autorité (Lemieux, 2005). De leur côté, les jeunes rencontrés semblent davantage l'avoir perçue comme étant un déplacement

d'activités ou une forme d'itinérance. C'est dans cette optique qu'ils ont proposé des activités comme un cinéma itinérant et une maison des jeunes roulante (dans un autobus) sans suggérer que des activités voient le jour en milieu rural au détriment des milieux urbains.

C. Quand jeunes et intervenants s'entendent

Malgré toutes les divergences d'opinions, les intervenants et les jeunes se rejoignent résolument lorsqu'il s'agit de définir la place d'une meilleure connaissance du marché de l'emploi régional pour développer l'appartenance et une vision plus positive de la région. Non seulement les interlocuteurs placent l'objectif en deuxième place dans l'échelle d'importance, mais ils définissent des moyens semblables pour atteindre cet idéal. En effet, les jeunes et les intervenants sont d'accord sur le fait qu'il importe d'intervenir plus tôt, soit dès l'école secondaire. Cette constatation est peu surprenante si l'on considère le fait que les jeunes choisissent leur orientation de carrière en secondaire IV ou en secondaire V, avec seulement quelques activités d'exploration sous la cravate. Les jeunes et les intervenants proposent, entre autres, de faire vivre un stage d'exploration en milieu de travail à chaque jeune du premier cycle du secondaire. On propose également de diffuser une information sur l'emploi en lien avec les besoins régionaux plutôt qu'avec les perspectives nationales, comme celles publiées dans les fameux guides des *Éditions Jobboom*. D'autres idées complémentaires sont également proposées comme le rapprochement de l'école et du milieu, le développement de programmes d'exploration au travail jumelée aux études (à

l'image du sport-études), le mentorat, le réseautage des conseillers en orientation et une participation aux salons de l'emploi du territoire.

Le développement d'une meilleure connaissance de la région reçoit finalement un appui similaire étant classé au troisième rang par les intervenants et au quatrième et dernier rang par les jeunes. Les moyens proposés se résument pratiquement à faire la promotion de la région auprès des écoles, des MDJ et des terrains de jeux pour favoriser la visite de la région. Fait particulièrement intéressant, les jeunes ont proposé la tenue d'un rassemblement jeunesse des MDJ pour atteindre cet objectif. De leur côté, les intervenants ont également proposé une telle activité, mais pour atteindre un autre objectif, soit celui de développer l'engagement social des jeunes. Une telle constatation montre bien comment les retombées d'une même activité peuvent être perçues de manières différentes. En ce sens, les intervenants semblent ici accorder une dimension pédagogique à ce genre d'événement, alors que les jeunes le considèreraient plutôt comme une sortie, un événement social et un outil d'exploration régional.

5.2 Deuxième temps - Pendant la migration

Cette deuxième partie a amené les intervenants et les jeunes à réfléchir sur des moyens de garder le contact avec les 16-25 ans bas-laurentiens, qu'ils soient en migration ou non. Deux grands objectifs étaient soumis à la discussion auprès des intervenants et des jeunes : la mise en place de dispositifs d'échange d'information et la création d'un premier réseau de contacts professionnels. Il importe de souligner que l'aspect *Prise de contact avec les jeunes intéressés par la région* fut ajoutée à l'objectif central du deuxième temps à la suite des discussions avec les jeunes.

5.2.1 L'échange d'information

Les intervenants

Pour les intervenants, lorsqu'il est question de maintenir le contact avec les jeunes Bas-Laurentiens en migration, la toile Internet et le téléphone sont les moyens privilégiés pour maintenir un contact personnalisé. Ils proposent, entre autres, la mise sur pied d'un réseau de dépisteurs à l'image de celui que l'on retrouve dans le domaine du sport professionnel. Ces dépisteurs seraient chargés de faire un suivi du parcours de chaque jeune migrant et de maintenir un contact privilégié avec chacun d'eux. L'obtention systématique des coordonnées de tous les jeunes de la région est au cœur de l'intervention pour assurer le maintien d'un contact régulier avec eux. Certains intervenants proposent aussi de tenir à

jour un répertoire des diplômés, malgré le fait que les représentants de l'entreprise privée ont avoué être portés à afficher les postes plutôt qu'à utiliser des outils du genre pour recruter la main-d'œuvre. Mentionnons aussi que l'on est pas très favorable à la mise sur pied d'un volet régional du bulletin *Accro des régions*. Certains intervenants craignent que le dynamisme de Rimouski et de Rivière-du-Loup ne mène qu'à la disqualification des milieux ruraux, comptant véritablement sur l'établissement de jeunes pour assurer son dynamisme.

Pour ce qui est de l'intervention métropolitaine, les intervenants se font peu bavards et proposent l'organisation de partys bas-laurentiens permettant la création d'un lieu d'échange modeste à Québec ou à Montréal.

À la lueur des discussions avec les intervenants, la mise en place de dispositifs arrive derrière le développement d'un premier réseau de contacts dans la région, lorsque vient le moment d'accorder un ordre d'importance aux objectifs de cette section.

Les jeunes

Pour les jeunes, il apparaît impératif d'agir et d'intervenir pendant leur migration pour avoir un véritable impact. À leurs yeux, Internet peut s'avérer un bon outil pour les jeunes conquis d'avance, mais ils ne croient pas qu'il s'agit d'un bon outil pour séduire les jeunes non vendus à la cause des régions. Les jeunes mentionnent, entre autres, que la

Foire des villages pourrait être un excellent moyen de rejoindre les jeunes si elle était présentée dans les universités plutôt qu'au *Marché Bonsecours*. Les jeunes ne s'identifient visiblement pas à ce lieu associé à une certaine bourgeoisie montréalaise. En ce sens, un concept comme la *Grande Séduction Gaspésienne* semble avoir d'avantage d'effets positifs à leurs yeux. Certains sont même allés jusqu'à proposer l'organisation d'un salon des carrières et de l'emploi bas-laurentien en milieu urbain.

Dans un autre ordre d'idées, les jeunes nous mentionnent que PAJ n'est vraisemblablement pas assez connu. On aurait avantage « à faire de la promotion dans les agendas scolaires, les associations étudiantes et de diplômés sans négliger le potentiel des toilettes des bars branchés des villes comme Québec et Montréal! ». Pour ceux et celles qui connaissent le bulletin *Accro des régions*, il apparaît essentiel de faire une réforme de cet outil. Les jeunes le trouvent peu convivial et peu descriptif en ce qui a trait aux emplois disponibles et aux activités culturelles présentées. Ils mentionnent aussi qu'on devrait y retrouver davantage de contenus régionaux. La plupart d'entre eux connaissent peu ou pas leur territoire de MRC; ils trouvent donc étrange de recevoir des informations à propos d'un territoire auquel ils ne s'identifient pas, bien que leur municipalité de résidence est située sur ce territoire administratif qu'est la MRC. Les jeunes mentionnent que ce n'est pas à l'avantage de personne que de s'en tenir aux quelques emplois disponibles dans une seule MRC. Finalement, ils mentionnent que l'actuel bulletin *Accro des régions* est particulièrement dynamisé par une réponse rapide de l'agent de migration en plus d'être simple et rapide à consulter.

Plus ambitieusement, les jeunes proposent la mise en place d'une «ambassade» du Bas-Saint-Laurent à Québec et Montréal. Toujours en lien avec l'importance d'offrir des services personnalisés de proximité, ce lieu pourrait être la porte d'entrée du Bas-Saint-Laurent pour la recherche d'emploi ou pour le développement de projets d'entrepreneuriat. D'après eux, un volet social pourrait agrémenter l'offre de services à travers un café bistro où la dégustation de produits régionaux; les artistes locaux et la culture bas-laurentienne seraient à l'honneur. Il apparaît toutefois difficile, à leurs yeux, de conjuguer le volet *lieu de rencontre pour les natifs* et celui de *lieu de promotion pour les non-natifs*. Ils mentionnent que l'une ou l'autre de ces clientèles pourrait avoir une certaine difficulté à s'approprier un tel lieu. Néanmoins, les jeunes croient qu'il y a lieu de considérer cette option puisqu'elle pourrait s'avérer la base de l'intervention auprès des migrants en milieu métropolitain. «*Il manque de travail-terrain présentement*» nous ont-ils dit.

Il ne fait aucun doute que les jeunes considèrent la mise en place de dispositifs permettant l'échange d'information comme étant le principal aspect qui permettra d'atteindre les objectifs de ce temps de la migration.

5.2.2 Premier réseau de contacts professionnels

Les intervenants

Pour les intervenants, le développement d'un premier réseau de contacts professionnels au Bas-Saint-Laurent apparaît comme étant la clé pour permettre aux jeunes d'avoir accès au marché du travail dans la région. Dans ce dessein, ils proposent la création d'un poste d'agent responsable de réseauter les entreprises et les étudiants pour favoriser l'offre de stages d'études et d'emplois d'été. Ils mentionnent que les employeurs doivent être davantage sensibilisés à l'importance des stages, autant pour leur organisation que pour la région. Ils proposent aussi la mise en place de bourses aux employeurs pour l'accueil de stagiaires. Pour les intervenants, ces bourses pourraient être financées par les *Pactes ruraux* qu'ils souhaitent voir être investis pour la jeunesse dans une plus grande proportion.

Les jeunes

Pour les jeunes, il apparaît plus approprié de travailler au développement de stages post-programmes que sur des stages d'études. Le stage aurait ainsi autant d'importance pour le jeune que pour l'employeur qui pourrait former sa future main-d'œuvre en bénéficiant d'un certain encadrement. Pour ce qui est des stages d'études, ils nous mentionnent qu'il est très difficile de convaincre les institutions scolaires de leur permettre d'en réaliser un en région. De plus, ils nous avouent également être confrontés à une

problématique particulière étant donné que la plupart d'entre eux louent un logement lors de leurs études. En ce sens, ils évoquent la situation des jeunes qui ont de l'intérêt à découvrir le Bas-Saint-Laurent à travers la réalisation d'un stage, mais qui n'ont pas de parents ou d'amis pour se loger à peu de frais dans la région. Comme la rémunération offerte lors d'une telle formation est souvent insuffisante pour se payer un logement, le projet serait donc souvent compromis. Cette situation démotiverait plusieurs jeunes désireux de découvrir la région.

Toujours est-il que les discussions avec les jeunes permettent de voir qu'ils préfèrent de loin la mise en place de dispositifs permettant l'échange d'information au soutien à la création d'un premier réseau de contacts.

Les jeunes nous ont également mentionné l'importance de promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme *milieu d'accueil et d'intégration des étudiants et des jeunes travailleurs*. Nous avons d'ailleurs fait de cette recommandation le troisième objectif de cette deuxième section puisque les intervenants ont aussi avancé l'idée, sans toutefois la défendre de manière aussi marquée que les jeunes.

5.2.3 Analyse des résultats

Comme le témoigne le *Tableau 3*, l'analyse approfondie des données recueillies nous permet également de constater certaines différences quant à l'importance accordée aux différents objectifs de cette section¹⁸. Dans une mesure encore plus importante, des différences d'opinions davantage marquées sont constatées en ce qui a trait aux moyens à prendre pour atteindre les objectifs identifiés.

Tableau 3 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs Temps #2

Intervenants	Rang	Jeunes
Favoriser la création d'un premier réseau de contacts professionnels au Bas-Saint-Laurent.	1	Mettre en place des dispositifs assurant des échanges d'information avec les jeunes Bas-Laurentiens et ceux intéressés par la région.
Mettre en place des dispositifs assurant des échanges d'information avec les jeunes Bas-Laurentiens et ceux intéressés par la région.	2	Promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme milieu d'accueil et d'intégration des étudiants et des jeunes travailleurs.
Promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme milieu d'accueil et d'intégration des étudiants et des jeunes travailleurs.	3	Favoriser la création d'un premier réseau de contacts professionnels au Bas-Saint-Laurent.

¹⁸ L'objectif *Promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme milieu d'accueil et d'intégration des étudiants et des jeunes travailleurs* ne fut pas proposé en consultation. Il fut ajouté après que les jeunes et les intervenants nous aient fait part de l'importance d'agir en ce sens.

A. Important, le réseau de contacts?

En survolant le *Tableau 3*, on remarque une divergence frappante en ce qui concerne l'importance accordée à la création d'un premier réseau de contacts professionnels. Les intervenants placent cet objectif au premier rang des priorités et proposent la création d'un poste d'agent de stage régional qui serait responsable de la sensibilisation des employeurs et du réseautage entre les entreprises et les étudiants pour favoriser l'accès à des stages d'études dans la région. Les intervenants poussent leur réflexion plus loin en soulignant l'importance de soutenir financièrement les employeurs pour favoriser l'accueil de stagiaires.

Les jeunes, de leur côté, classent ce même objectif au dernier rang des priorités de cette section. Pour eux, il importe plutôt de travailler au développement de stages post-programmes plutôt que de s'acharner à promouvoir l'offre de stages d'études en région. Ils mentionnent qu'il n'est pas évident de convaincre les universités et cégeps d'envoyer un stagiaire dans une région éloignée. Les jeunes ont souligné que les responsables des programmes de stage évoquent souvent des raisons administratives ou territoriales, certains territoires étant supposément réservés à des institutions scolaires en particulier. De plus, les jeunes nous mentionnent être confrontés à un problème de logement lorsque vient le temps de faire un stage d'étude ou d'occuper un emploi d'été dans une région. En effet, ils doivent laisser derrière eux un logement loué à prix très onéreux et continuer de le payer sans l'occuper. Une récente étude du GRMJ confirme d'ailleurs cette situation puisque 55,6 %

des jeunes migrants du Bas-Saint-Laurent habitent un appartement dans leur lieu d'accueil. En contrepartie, seulement 31,7 % des migrants n'ont pas d'engagement l'été louant une chambre ou une résidence étudiante durant les trimestres scolaires (GRMJ, 2006). Certains jeunes participants à nos groupes de discussion natifs d'un milieu métropolitain, nous ont mentionné l'importance de soutenir l'accès au logement dans la région. Un tel soutien pourrait permettre à des jeunes n'ayant pas d'engagements locatifs sur le lieu de leurs études de vivre un stage dans le Bas-Saint-Laurent. Selon eux, le stage d'études peut s'avérer un excellent moyen d'exploration pour de jeunes métropolitains qui recherchent autre chose que ce que la ville a à offrir.

B. L'échange d'information avec nos migrants : deux visions

Les jeunes font de la mise en place de dispositifs permettant d'échanger de l'information la priorité numéro un de la présente section. Les jeunes ont, de plus, une vision complètement différente de celle des intervenants en ce qui a trait à l'intervention à mener pour atteindre cet objectif. En effet, alors que les intervenants proposent des moyens plus économiques et techniques comme l'utilisation du téléphone, d'Internet et des outils classiques qui existent souvent déjà dans certaines MRC, comme les répertoires de diplômés, les jeunes apportent une dimension plus humaine et de proximité souhaitant l'ouverture d'une «ambassade» du Bas-Saint-Laurent en milieu(x) métropolitain(s). Pour eux, cette ambassade permettrait d'offrir une porte d'entrée sur le Bas-Saint-Laurent à travers un lieu de rencontre et différents services d'insertion sociale et professionnelle. Pour

les jeunes, il apparaît primordial d'intervenir directement sur les lieux de migration pour être vraiment efficace. Il apparaît difficile d'expliquer l'attrait des jeunes pour une intervention de proximité, puisqu'on sait qu'ils sont les plus grands consommateurs d'Internet et qu'ils y trouvent la plupart des informations dont ils ont besoin. Peut-être font-ils la distinction entre la promotion et le maintien du contact pour avoir une telle représentation? En effet, ils croient qu'Internet peut être un outil intéressant pour maintenir l'intérêt des jeunes conquis d'avance, mais qu'il en est tout autrement pour séduire de nouveaux jeunes.

Comme nous l'avons vu plus tôt, au-delà de proposer l'ouverture d'une ambassade, les jeunes misent également sur la création d'une *Mission du Bas-Saint-Laurent* qui visiterait les institutions de formation professionnelle, collégiale et universitaire de la province, un peu comme le font les Gaspésiens avec leur *Grande Séduction*. Contrairement aux intervenants, qui semblent miser sur la *Foire des villages* pour combler le besoin d'intervention auprès des individus intéressés à s'établir au Bas-Saint-Laurent, les jeunes soulignent qu'il importe de visiter les institutions scolaires. À leur avis, la *Foire des villages* ne rejoint pas les nouveaux diplômés, puisqu'elle est présentée dans un lieu souvent associé à la bourgeoisie montréalaise, soit le *Marché Bonsecours*. Notons que la seule activité métropolitaine que proposent les intervenants est la tenue de partys bas-laurentiens. Les jeunes ne rejettent pas l'idée, mais se questionnent sur l'appartenance des jeunes de la région au territoire bas-laurentien qui pourrait grandement jouer sur le succès de tels événements.

Au chapitre des communications virtuelles, les intervenants ne semblent pas à l'aise avec la mise en place d'un bulletin régional et n'en voient pas l'utilité, considérant la présence des bulletins locaux *Accro des régions* réalisés par les agents de migration. Malgré les efforts des dernières années avec la signature régionale *Le Bas-Saint-Laurent, Tout lui réussit!*, il semble toujours y avoir une certaine méfiance à l'égard des projets régionaux et un certain esprit de clocher lorsque vient le temps de promouvoir les milieux locaux. Cet aspect pourrait expliquer la réticence des intervenants quant à l'implantation d'un bulletin régional.

Les jeunes, de leur côté, font une vive critique du bulletin *Accro des régions* qu'ils trouvent notamment peu dynamique et peu représentatif des emplois et des activités de la région. Ils réclament la mise en place d'un bulletin régional qui permettrait, selon eux, de mieux faire la promotion du véritable dynamisme que l'on retrouve dans la région tout en facilitant l'accès à l'information locale et régionale en un seul endroit.

Notons finalement que les jeunes ont insisté sur l'importance de promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme étant un milieu d'accueil des étudiants et des jeunes travailleurs. Pour eux, il s'avère primordial de faire une telle promotion, et du même coup de sensibiliser la population à l'importance de bien accueillir les nouveaux arrivants.

5.3 Troisième temps - Au moment du choix d'établissement

Cette troisième section tentait d'amener les interlocuteurs à proposer des moyens qui viseront principalement à influencer le choix d'établissement des jeunes âgés de 20 à 27 ans et à favoriser leur insertion socioprofessionnelle au Bas-Saint-Laurent. Plus précisément, les participants furent invités à s'exprimer sur des incitatifs à l'établissement, la promotion des atouts de la région, l'entrepreneuriat et l'accès à un premier emploi.

5.3.1 Incitatifs à l'établissement

Les intervenants

Les intervenants rencontrés se sont faits peu bavards quant aux types d'incitatifs à mettre en œuvre. Ils s'entendent toutefois pour dire qu'il faudrait retrouver l'ensemble de l'information sur ces incitatifs dans un lieu central et répertorier les services en place pour pouvoir les regrouper et formuler de nouvelles mesures favorisant l'établissement des jeunes dans la région. Ils insistent sur l'importance de créer un catalogue d'incitatifs et de renseigner les jeunes avant même leur départ. Ils soutiennent également l'importance des incitatifs à l'établissement dans le domaine agricole, pour favoriser l'occupation du territoire. Notons que les intervenants font de cet objectif l'une des priorités de cette section. Pour eux les incitatifs, qu'ils soient fiscaux ou de tout autre nature ont un impact majeur sur le choix d'une région chez les jeunes.

Les jeunes

Pour les jeunes, les incitatifs fiscaux ou autres ne semblent pas susciter l'enthousiasme. Pour eux, sans emploi ni dynamisme culturel et social, les incitatifs ne valent rien. Ils veulent plutôt voir des investissements se faire dans les loisirs et la culture. Ils vont même jusqu'à dire que les incitatifs n'ont aucun impact sur le choix d'établissement. Selon eux, il ne s'agit pas de créer un éventail de mesures attrayantes, mais plutôt de briser les barrières qui freinent l'établissement, notamment en ce qui a trait à l'accès à l'emploi. Selon leur expérience, les jeunes sont parfois écartés des concours chez des employeurs de la région parce que leur adresse ou leur numéro de téléphone correspond à une région métropolitaine. Ils indiquent toutefois que sans être un facteur décisif d'établissement, les incitatifs peuvent avoir un effet sur leur *intégration*, notamment en ce qui a trait à l'accès à la propriété. Ils mentionnent, en ce sens, un souhait par rapport à la mise en place de politiques *jeunesse*. À leur avis, les politiques familiales sont souvent intéressantes, mais elles ne contiennent rien pour faciliter l'intégration des jeunes qui arrivent seuls en région ou celle des couples sans enfants. Finalement, ils complètent en disant que l'argent consenti aux incitatifs fiscaux pour l'établissement en région devrait plutôt être investi auprès des employeurs pour qu'ils puissent offrir des emplois stimulants aux jeunes ou dans les services de loisir et de culture. Inutile de préciser que les jeunes placent le développement d'incitatifs fiscaux parmi les objectifs de dernière importance pour favoriser le choix du Bas-Saint-Laurent comme lieu d'établissement.

5.3.2 Promotion des atouts de la région

Les intervenants

Les intervenants accordent peu d'importance à cet objectif dans l'optique où nous cherchons à convaincre les jeunes de venir s'établir chez nous. Ils proposent néanmoins que la région pourrait nommer des ambassadeurs régionaux comme Robert Piché, Victor-Lévy Beaulieu, Bernard Voyer, Boucar Diouf, Isabelle Boulay ou les ex-joueurs de du club de hockey l'Océanic évoluant chez les professionnels. Ils soutiennent également qu'il serait intéressant de créer une équipe du Bas-Saint-Laurent pour faire une tournée du Québec, un peu comme le fait la *Grande Séduction Gaspésienne*. Selon eux, une telle équipe pourrait d'abord participer à la *Foire des villages*, et peut-être ensuite faire la tournée des universités et des cégeps. Finalement, ils soutiennent que cette tournée doit être mise sur pied en mettant à contribution les *Chambres de Commerce*, les *Jeunes Chambres*, les *institutions scolaires* du territoire et des organismes comme l'*Association de la Relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARA-BSL)*. Finalement, il importe pour eux de mieux faire connaître la *Vitrine régionale du Bas-Saint-Laurent* qui s'avère, à leur avis, un excellent outil déjà en place.

Les jeunes

Contrairement aux intervenants, les jeunes participants à nos groupes de discussions font de la promotion de la région un de leurs objectifs prioritaires de cette section d'intervention. Ils nous mentionnent qu'il importe de resituer la promotion que nous faisons présentement. Une dissociation complète de la promotion touristique s'impose à leur avis. Ils souhaitent également que la promotion soit faite de la manière la plus transparente possible. Ainsi, il importe de parler des faiblesses de la région au même titre que de ses atouts. D'après eux, c'est ce côté exotique qui séduit plusieurs jeunes désabusés face à la ville. Les jeunes souhaitent également que l'on utilise la publicité des événements majeurs pour assurer une certaine visibilité à la région plutôt que de « *faire parler le parrain ou le porte-parole devant un rideau noir* »¹⁹. Les jeunes nous mentionnent aussi l'importance de faire une promotion en lien avec les valeurs des jeunes (environnement, famille, etc.) et en mettant l'accent sur les liens de proximité qui caractérisent la vie au Bas-Saint-Laurent. Certains jeunes nous ont même mentionné qu'on aurait intérêt à miser sur les aurores boréales en plus d'adopter un drapeau régional pour raviver le sentiment de fierté!

¹⁹ Un jeune faisait ici allusion à la publicité 2006 du *Festival le Tremplin de Dégelis* avec François Léveillé et celle du *Festival en chanson de Petite-Vallée* avec Pierre Flynn, bien que cette dernière ne soit pas un événement du Bas-Saint-Laurent.

Pour ce qui est des outils de communication, l'importance de promouvoir la *Vitrine du Bas-Saint-Laurent* et de créer un bulletin régional en lien avec son contenu apparaît une fois de plus primordial. Les jeunes nous ont mentionné qu'il y avait trop de sites Internet et qu'aucun d'entre eux ne jouait un rôle rassembleur. Au moment des discussions, peu d'entre eux connaissaient la *Vitrine*. Le principal outil mentionné dans cette section pour faire la promotion de la région est sans aucun doute la fameuse «ambassade», une idée qui a littéralement séduit les jeunes. Finalement, ils ont souhaité voir la *peur* ou la *jalousie* par rapport à Rimouski et Rivière-du-Loup se transformer en opportunité, pour les milieux ruraux environnants, de se promouvoir comme des milieux de vie dynamiques à proximité des services urbains.

5.3.3 Entrepreneuriat

Les intervenants

La promotion des possibilités d'entrepreneuriat est sans aucun doute l'élément prioritaire du point de vue des intervenants pour favoriser le choix d'établissement au Bas-Saint-Laurent. Les intervenants souhaitent miser sur une première ligne enthousiaste et efficace offrant un service personnalisé qui permettra de considérer les jeunes selon leur statut (natif, non-natif, immigrant). Ils souhaitent également le développement d'incubateurs d'entreprises ainsi que la mise en place d'incitatifs visant les jeunes entrepreneurs. Ils souhaitent favoriser l'accès aux ressources en place, notamment en

permettant aux jeunes promoteurs de rencontrer l'ensemble des investisseurs lors de réunions multisectorielles, plutôt que d'avoir à prendre cinq ou six rendez-vous.

Les jeunes

Les jeunes, de leur côté, croient pertinent que soit développé un réseau de soutien humain, de coaching et de mentorat. Ils souhaitent être davantage informés des ressources disponibles et des possibilités d'entrepreneuriat (besoins et transferts possibles). L'un d'eux a proposé que soit créé un séjour exploratoire régional PAJ pour les jeunes entrepreneurs. Ces idées ne sont toutefois que le fruit des réflexions de quelques jeunes ayant un profil entreprenant. Ainsi, les jeunes sont unanimes sur le fait que l'entrepreneuriat n'est pas l'apanage de tous et considèrent la promotion des possibilités qu'il offre comme étant de dernière importance pour cette section.

5.3.4 L'accès à un premier emploi

Les intervenants

Lorsqu'il est question du soutien à l'accès au premier emploi, les intervenants ne proposent que de créer un programme de soutien financier aux employeurs qui engagent un nouveau diplômé. Ils souhaitent que les besoins des employeurs soient comblés grâce à la main-d'œuvre disponible en misant sur une première ligne efficace, notamment par un

service personnalisé aux employeurs et aux jeunes chercheurs d'emplois. Les intervenants considèrent cet objectif peu important comparativement aux autres objectifs de cette section.

Les jeunes

Pour les jeunes, le soutien permettant de favoriser l'accès à un premier emploi est un objectif de premier plan pour influencer le choix du Bas-Saint-Laurent comme lieu d'établissement. Pour ce faire, ils proposent de mieux faire connaître les services en place et de faire une promotion permettant de combattre les préjugés entretenus par rapport aux CJE. Selon eux, ces organismes seraient souvent considérés comme le dernier recours de jeunes marginaux en quête d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle. Certains suggèrent également de supporter les employeurs dans l'offre d'un premier emploi, alors que d'autres parlent plutôt de l'importance de disposer d'une *photo du marché de l'emploi régional* pour bien en faire la promotion.

Les jeunes invitent également de mieux faire connaître les services des agents de migration PAJ et de modifier la formule des séjours exploratoires. Plusieurs jeunes trouvent le concept intéressant, mais croient qu'il est difficile de se libérer trois fins de semaine pour venir dans la région y participer. Ils proposent en ce sens d'explorer la possibilité de tenir un séjour exploratoire de six jours consécutifs pendant la semaine de relâche de mars, de manière à offrir la possibilité de visiter des employeurs, ce que les week-ends ne permettent

pas. Finalement, les jeunes sont revenus sur l'importance de l'«ambassade» et d'ainsi pouvoir bénéficier de la présence d'un répondant en milieu métropolitain.

5.3.5 Analyse des résultats

L'exploration des résultats du troisième et avant-dernier temps permet de déceler les plus grandes divergences d'opinion chez les intervenants et les jeunes et ce, tant pour ce qui est de l'importance accordée aux objectifs, comme le démontre le *Tableau 4*, qu'à celui des moyens identifiés pour les atteindre.

Tableau 4 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs du Temps #3

Intervenants	Rang	Jeunes
Promouvoir les possibilités d'entrepreneuriat au BSL;	1	Supporter l'offre et l'accès à un premier emploi sur le territoire du BSL
Susciter des engagements en faveur de l'établissement des jeunes dans la région.	2	Promouvoir la vie au Bas-Saint-Laurent.
Promouvoir la vie au Bas-Saint-Laurent.	3	Susciter des engagements en faveur de l'établissement des jeunes dans la région.
Supporter l'offre et l'accès à un premier emploi sur le territoire du BSL	4	Promouvoir les possibilités d'entrepreneuriat au BSL;

A. L'entrepreneuriat ou l'emploi?

Parmi les facteurs de divergence, la question de la promotion des possibilités d'entrepreneuriat et celle du soutien à l'offre d'un premier emploi sont sans aucun doute les deux objectifs qui obtiennent des appréciations les plus opposées.

Comme nous l'avons expliqué plus tôt, la popularité accordée à la promotion de l'entrepreneuriat par les intervenants n'est visiblement pas étrangère au contexte actuel où le *Gouvernement du Québec* investit beaucoup d'énergie et d'argent sur la question, ayant entre autres lancé le programme *Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* en 2004. Plusieurs intervenants ayant participé à nos groupes de discussion sont d'ailleurs directement impliqués dans ce programme (CJE, MDJ, institutions scolaires, etc.). Il n'est donc pas étonnant qu'ils en aient fait une priorité étant donné que le développement d'une culture entrepreneuriale et la promotion de ses possibilités figurent déjà à leur agenda. Bien qu'ils aient proposé des moyens similaires pour atteindre cet objectif (mentorat, soutien aux entrepreneurs, etc.), les jeunes l'ont classé au dernier rang de l'ordre d'importance. Deux aspects peuvent nous permettre d'expliquer ce classement. D'abord, une étude du *Global Entrepreneurship Monitor (GEM)* démontre que seulement 40 % des jeunes de 18 à 24 ans estiment avoir les capacités et les compétences pour lancer une entreprise contre 52,7 % chez les 25 à 34 ans (Riverin, 2004)²⁰. Ces pourcentages sont inférieurs à la moyenne canadienne se situant à 53,4 %. Une autre étude menée auprès des étudiants de *l'Université*

²⁰ Riverin, Nathaly, Données préliminaires, GEM Québec 2003, janvier 2004

Laval démontre que malgré le fait que 32,5 % des étudiants ont déjà songé à démarrer leur entreprise ou à travailler à leur compte, seulement 3,2 % ont fait de ce projet une réalité (Gasse et Tremblay, 2002). Les jeunes rencontrés considéraient peut-être que l'entrepreneuriat n'est l'affaire que d'une minorité d'entre eux. Au-delà de ces considérations statistiques, un autre aspect du contexte québécois actuel pourrait davantage justifier le faible classement de l'entrepreneuriat par les jeunes: le marché de l'emploi annoncé depuis quelques années. En effet, *Emploi Québec* évalue à 640 000 le nombre de postes à combler au Québec de 2004 à 2008, alors qu'au Bas-Saint-Laurent, le nombre est estimé à 13 800 emplois pour la même période. Les jeunes ne ressentiraient donc visiblement pas l'importance de créer leur propre emploi étant donné qu'il y a lieu d'être confiant de s'intégrer dans l'un des nombreux postes qui seront vacants. De plus, si l'on considère les données du GEM qui stipulent que plus d'un entrepreneur sur deux se lance en affaires par nécessité, l'importance accordée à cet objectif par les jeunes s'explique d'elle-même. Les jeunes ne sentent pas la nécessité de se lancer en affaires dans le contexte économique et social actuel.

Bien qu'ils reconnaissent évoluer dans un contexte d'employabilité privilégié, les jeunes priorisent un objectif visant à supporter l'offre et l'accès à un premier emploi sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. Ils accordent qu'il y a beaucoup d'organismes en place qui offrent de l'aide, mais mentionnent que leurs services sont méconnus. Par exemple, une dernière étude du GRMJ montre que 70 % des jeunes migrants ne connaissent pas ou n'ont jamais entendu parler du programme *Place aux jeunes* (GRMJ, 2006). Le fait de mener une

intervention de proximité est, une fois de plus, précisé par les jeunes, et l'idée d'une «ambassade» semble prendre tout son sens à leurs yeux à ce moment de la migration. Mentionnons qu'il n'est pas très étonnant de voir l'importance accordée par les jeunes à un objectif visant à supporter l'offre et l'accès à un premier emploi puisque le travail est la principale raison d'établissement dans un lieu selon les études du GRMJ. En effet, la plus récente étude de ce groupe montre que 81 % des jeunes habitant dans la région mentionnent s'être installés au Bas-Saint-Laurent pour occuper un emploi (GRMJ, 2006).

Du côté des intervenants, le classement accordé à ce même objectif peut s'expliquer par le contexte du marché régional de l'emploi que nous avons présenté un peu plus haut. Le fait que 13 800 emplois seront disponibles entre 2004 et 2008 semble satisfaire les intervenants. Ainsi, ils ne voient pas en quoi on pourrait agir d'avantage pour faciliter la vie des jeunes dans ce contexte sans précédents. De plus, les intervenants surévaluent probablement la connaissance qu'ont les jeunes des services et des organismes d'aide à l'emploi. En effet, la plupart proviennent de ces organismes ou les côtoient régulièrement.

B. Les incitatifs fiscaux

Comme nous l'avons vu plus tôt dans la présentation des avis et des initiatives existantes, plusieurs organismes ont défendu la mise en place d'incitatifs fiscaux et d'avantages comparatifs permettant aux régions ou à des milieux ruraux de mieux rivaliser avec les centres métropolitains quand vient le temps d'exercer un attrait sur les jeunes. Le plus connu et le plus populaire d'entre eux est sans aucun doute le *Crédit d'impôt remboursable pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée* lancé par le *Gouvernement du Québec* en 2003. Bien que 1 644 jeunes ont bénéficié de ce crédit au cours de l'exercice financier 2004-2005²¹, les jeunes rencontrés qui ont pu profiter de la mesure nous ont affirmé ne pas être venus au Bas-Saint-Laurent pour toucher ce crédit d'impôt. Les jeunes migrants bas-laurentiens rencontrés dans les milieux métropolitains nous ont également mentionné que le crédit d'impôt ne constituait pas un facteur d'établissement à leurs yeux et qu'ils souhaiteraient quand même s'établir dans la région si le programme n'existait pas. Les jeunes ont d'ailleurs mentionné préférer voir la région se développer sur les plans culturel et de loisir plutôt que de voir des individus empocher un chèque. On peut expliquer le classement de la question entourant les incitatifs par le fait que plusieurs jeunes rencontrés ont de la famille ou des amis qui vivent toujours dans la région et qu'ils souhaitent revenir pour se rapprocher d'eux. Selon le GRMJ, 72,6 % des jeunes sont en accord avec l'énoncé stipulant qu'ils sont venus s'établir au Bas-Saint-

²¹ Tiré des statistiques sur le crédit d'impôt pour un nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée produit par le ministère des Finances pour PAJ du Québec.

Laurent pour se rapprocher de leurs parents, alors que le pourcentage atteint 68,3 % sur l'énoncé proposant un rapprochement des amis (GRMJ, 2001). Les jeunes vivant en milieux métropolitains que nous avons rencontrés sont probablement nettement désabusés de la vie en ville et ils désirent vraiment vivre une autre réalité. C'est d'ailleurs ce que nous faisait valoir un jeune entrepreneur montréalais qui était en démarchage pour s'installer au Kamouraska avec sa famille, voulant offrir un milieu de vie plus sain à ses enfants.

Le classement accordé à ce même objectif par les intervenants est, pour sa part, plus difficile à expliquer. Serait-ce un choc des générations où la plupart des intervenants rencontrés trouveraient très alléchante l'offre d'incitatifs mise en place dans plusieurs régions du Québec? Peut-être n'auraient-ils pas eu la même chance d'être soutenus pour faciliter leur établissement au terme de leurs études, celui-ci s'étant réalisé dans un contexte social différent de celui que l'on connaît aujourd'hui?

C. Promotion de la vie au Bas-Saint-Laurent

Bien que l'importance accordée à la promotion de la vie en région soit différente dans l'appréciation des interlocuteurs rencontrés, il importe de mentionner que le type d'intervention proposé est sensiblement le même et mise, entre autres, sur une meilleure connaissance de la *Vitrine du Bas-Saint-Laurent*. Toutefois, une différence demeure. Alors que les intervenants proposent un passage annuel dans les milieux métropolitains à travers une caravane de promotion ou une participation à la *Foire des villages*, les jeunes, eux, reviennent à la charge avec l'idée d'un lieu permanent de promotion que pourrait constituer l'«ambassade» régionale en milieu métropolitain. Les jeunes ramènent cette idée dans la même optique qu'au deuxième temps, soit celle d'offrir des services permanents de proximité aux jeunes migrants.

5.4 Quatrième temps - Après l'établissement

En dernier lieu, les interlocuteurs furent invités à réfléchir sur des moyens visant à favoriser l'intégration et l'enracinement des jeunes qui ont choisi de s'établir au Bas-Saint-Laurent. Cette section devait s'avérer particulièrement créative puisque très peu d'initiatives en ce sens existent dans la région.

5.4.1 Occasions d'intégration

Les intervenants

Les intervenants considèrent la création d'occasions permettant de favoriser l'intégration sociale des jeunes établis comme étant la clé d'un enracinement réussi. Ainsi, ils souhaitent que les MRC soient amenées à créer des trousseaux et des politiques d'accueil. Ils proposent également la création d'un poste d'agent d'accueil et d'intégration dans chacune des MRC de la région. Ils souhaitent que des comités bénévoles locaux créent des réseaux de mentors sociaux par un parrainage volontaire. Finalement, les intervenants souhaitent voir des 5 à 7 avoir lieu partout sur le territoire, comme le fait SynerJiK au Kamouraska.

Les jeunes

De leur côté, les jeunes souhaitent également la création d'un poste d'agent d'accueil et d'intégration, mais sont d'abord d'avis que c'est du ressort du nouvel arrivant de créer des conditions favorables à son intégration. Parmi les autres mécanismes d'intégration possibles, un système de mentors sociaux fut abordé, tout comme la tenue de 5 à 7 jeunes sur le territoire. Les jeunes souhaitent aussi que soient développés des lieux de rencontre autres que les bars. Le concept de la *Boîte à bleuets* fut invoqué à titre d'exemple. Finalement, les jeunes placent la culture au centre des opportunités d'intégration. Même s'ils sont en accord avec le fait que les jeunes doivent s'aider eux-mêmes, ils situent la mise en place d'occasions permettant aux jeunes de s'intégrer au cœur des priorités de ce quatrième temps de la migration.

5.4.2 Connaissance de la région

Les intervenants

Pour ce qui est de la connaissance de la région, les intervenants considèrent que la place réservée à la culture dans les hebdomadaires régionaux est suffisante et qu'il n'y a pas lieu de créer un journal spécifiquement dédié à la culture comme le journal *Grafici* en Gaspésie ou le *Sorteux* en Mauricie. En ce qui a trait à la connaissance générale de la région, les intervenants souhaitent la création de trousseaux d'accueil dans lesquelles on retrouverait des

éléments de contenus régionaux en plus des informations locales d'usage. Ils souhaitent également qu'un CD ou un DVD promotionnel soit envoyé par la poste à chaque nouvel arrivant acquittant sa *taxe de Bienvenue*. Les intervenants considèrent la connaissance de la région comme étant la deuxième priorité pour atteindre les objectifs d'intégration et d'enracinement de cette section.

Les jeunes

Pour les jeunes, il y a lieu d'intervenir pour permettre une connaissance minimale de la région, mais ils affirment qu'on ne peut espérer faire de chaque nouvel arrivant un grand connaisseur et un ambassadeur de la région. À leur avis, c'est une responsabilité individuelle d'explorer son nouveau milieu de vie. Ils souhaiteraient toutefois que nos produits régionaux soient plus visibles. Finalement, ils affirment qu'ils ont l'impression que l'offre culturelle est très limitée puisque l'information dont ils disposent ne présente que les activités de leur municipalité ou de leur MRC. En ce sens, les jeunes se montrent plus que favorables à la distribution d'un journal culturel régional. Les jeunes placent toutefois la connaissance de la région derrière les deux autres énoncés dans leur ordre de priorités.

5.4.3 Participation citoyenne

Les intervenants

Pour les intervenants, la participation citoyenne des jeunes ne devrait pas être considérée comme un but en soi. À leur avis, un jeune doit être déterminé pour s'impliquer et s'intégrer. Ils affirment que souvent, l'engagement des jeunes adultes se manifeste une fois devenus parents. En effet dès que les enfants s'adonnent à leurs premiers loisirs organisés, les parents sont souvent portés à contribuer à la réalisation de ces activités. À leur avis, l'identité se définit autour de la famille. Ils mentionnent d'ailleurs qu'il faudrait revoir l'utilisation du terme *jeunesse* pour les 18-35 ans puisque qu'il est souvent associé aux adolescents. Les intervenants placent l'engagement social au troisième rang des facteurs permettant l'intégration des jeunes dans la région.

Les jeunes

Bien qu'une fois de plus, les jeunes mentionnent qu'il s'agit d'une question individuelle, ils notent une lacune quant à la diffusion des possibilités d'engagement. Ils souhaitent, entre autres, que soient poursuivies les actions menant à la consolidation et au développement des *Tables jeunesse locales*. Ils insistent sur l'importance de donner un sens à l'implication pour favoriser la participation des jeunes. Malgré ces opinions, les jeunes

situent l'engagement comme étant une priorité pour favoriser l'enracinement des nouveaux établis, au même titre que de créer des occasions de s'intégrer.

5.4.4 Analyse des résultats

L'étude des données recueillies auprès des interlocuteurs relativement à ce dernier temps de la migration démontre une fois de plus une différence de représentation entre les intervenants et les jeunes quant à l'intervention à mener. Sans faire exception à la règle, les jeunes et les intervenants ont apprécié de manière différente les objectifs proposés comme en fait foi le *Tableau 5*.

Tableau 5 - Ordre d'importance accordée à chacun des objectifs du Temps #4

Intervenants	Rang	Jeunes
Développer des approches qui faciliteront l'intégration des nouveaux jeunes arrivants.	1	Favoriser la participation des jeunes dans leur communauté.
Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités (histoire, attraits, organismes, MRC, vie culturelle, etc.).	2	Développer des approches qui faciliteront l'intégration des nouveaux jeunes arrivants.
Favoriser la participation des jeunes dans leur communauté.	3	Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités (histoire, attraits, organismes, MRC, vie culturelle, etc.).

A. L'engagement social : important pour les jeunes adultes!

On se rappellera qu'au premier temps, les intervenants ont considéré le développement de l'engagement social chez les jeunes comme étant de première importance, alors que les adolescents ont fait du même objectif leur dernière priorité lors des discussions entourant le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une image plus positive de la région. Pour ce quatrième temps visant l'intégration des jeunes adultes ayant choisi de s'établir dans la région, on remarque le phénomène inverse. En effet, les intervenants nous ont mentionné qu'il n'y avait pas lieu de favoriser l'engagement des jeunes adultes puisque selon eux, l'identité se forge autour de la famille. En ce sens, les intervenants ont probablement mal évalué l'âge des jeunes ici concernés. En effet, les plus jeunes peuvent s'établir à 19 ou 20 ans, particulièrement lorsqu'ils ont complété un diplôme d'études professionnelles. De plus, le contexte des jeunes d'aujourd'hui fait qu'ils ont des enfants visiblement plus tard qu'autrefois, l'âge moyen des femmes donnant naissance à un enfant oscillant désormais autour des 30 ans (29,34 ans en 2005). Notons d'ailleurs que cette statistique est constamment en hausse depuis plus de 15 ans dans la région (ISQ, 2006). Les jeunes, de leur côté, valorisent grandement l'engagement comme facteur d'intégration puisqu'ils ont souvent vu leur réseau d'amis s'éclater au fil des migrations ou n'en ont tout simplement pas. Ainsi, l'engagement social leur permet de rencontrer des gens ayant les mêmes intérêts qu'eux.

B. Approches visant l'intégration et la connaissance de la région

Pour les intervenants comme pour les jeunes, il importe de donner des occasions aux nouveaux arrivants de s'intégrer dans leur nouveau milieu de vie, même s'ils sont d'avis que ces derniers doivent s'aider eux-mêmes. Ainsi, les interlocuteurs proposent la création d'un poste d'agent d'accueil et d'intégration ainsi que la création d'un réseau de mentors sociaux dans chacune des MRC de la région. Sur ce dernier point, les intervenants souhaitent une approche intergénérationnelle. De leur côté, les jeunes mentionnent que le premier réseau qu'ils ont l'occasion de former est déjà intergénérationnel, étant fait sur le plan professionnel. Ils souhaitent donc être mis en contact avec des jeunes de leur âge qui ont les mêmes intérêts et qui vivent les mêmes réalités qu'eux. De plus, alors que les intervenants proposent la distribution de trousse d'accueil et l'adoption de politiques d'accueil, les jeunes préféreraient vivre une intégration sociale en fréquentant des lieux de rencontre plutôt qu'à la lecture de dépliants offerts dans une trousse!

Pour ce qui est de l'objectif visant une meilleure connaissance de la région, les intervenants insistent sur son importance, alors que les jeunes, qui ont apprécié les deux premiers objectifs de façon égale et généreuse, classent ce dernier loin derrière. Les intervenants proposent, une fois de plus, les fameuses trousse d'accueil et l'envoi d'un CD ou d'un DVD sur la région à tous les nouveaux ménages payant la *taxe de Bienvenue*. Ils mentionnent toutefois que la création d'un journal culturel régional n'est pas nécessaire puisqu'à leur avis, la culture est très dynamique et bien couverte dans les hebdomadaires régionaux.

Les jeunes ont une opinion différente au sujet de la culture et mentionnent qu'ils n'ont pas l'impression que la région est culturellement dynamique, n'étant informés que des activités de leur MRC par les journaux locaux²². En ce sens, ils sont favorables au dynamisme que pourrait créer un mensuel culturel régional. Dans un autre ordre d'idées, les jeunes nous mentionnent que souvent, ils ne peuvent être rejoints par les politiques d'accueil des municipalités puisque celles-ci sont généralement destinées aux nouvelles familles propriétaires d'une maison. Comme ils habitent un appartement, leur présence est pratiquement ignorée de la municipalité d'accueil puisqu'ils ne paient pas la fameuse *taxe de Bienvenue*. Ils croient, somme toute, que c'est la responsabilité des nouveaux arrivants de découvrir leur nouveau milieu de vie. Pour eux, les communautés d'accueil n'ont pas à se mobiliser pour aider les jeunes à mieux la connaître.

L'*Annexe 2* présente, sous forme de tableau, le sommaire des représentations et des moyens proposés par les jeunes et les intervenants pour chacun des temps que nous venons de présenter dans ce cinquième chapitre.

²² Exception faite du KRTB dont les journaux couvrent ce territoire comportant quatre MRC.

CONCLUSION

Tout comme les autres régions dites *ressources* du Québec, le Bas-Saint-Laurent est confronté à l'un des plus grands défis de son histoire : sa chute démographique. Alors que les prévisions statistiques des organisations scientifiques se font inquiétantes, les gouvernements se contentent d'être sympathiques à la cause sans pour autant se compromettre dans une véritable politique d'occupation du territoire. Constatant que l'attente pourrait être longue, des régions se mobilisent pour contrer l'hémorragie. Chez la plupart, on parle d'initiatives créatives ciblées *à la pièce*, alors que chez certains, on parle d'un véritable projet de société basé sur une stratégie globale. L'intérêt de déployer au Bas-Saint-Laurent un modèle intégré inspiré de celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean a sans aucun doute inspiré les balbutiements de l'étude que nous venons de présenter.

Cette étude nous aura d'abord permis de recueillir et de partager des idées avec plus de 80 individus, jeunes et moins jeunes d'ici et d'ailleurs, à travers des groupes de discussion ayant eu lieu un peu partout sur le territoire bas-laurentien et dans les milieux exerçant le plus d'attraction sur nos jeunes migrants, soit Québec et Montréal. Elle nous aura également permis de recueillir différentes représentations de l'intervention à mener pour espérer agir le plus justement possible sur la migration des jeunes à travers une stratégie régionale. Des représentations qu'il faudra accorder pour espérer construire une stratégie des plus efficaces au Bas-Saint-Laurent. Alors que déjà, à la fin des années 1980, un écart de perception était notable entre les intervenants régionaux et les jeunes au sujet du

départ de ces derniers des régions, l'analyse faite au fil des dernières pages laisse entrevoir une situation similaire, mais cette fois-ci lorsqu'il est question des actions à mener pour favoriser leur retour.

Sans prétendre à la représentativité statistique, la présente étude a permis de démontrer un écart entre les priorités d'intervention des intervenants et celles des jeunes. En effet, les intervenants et les jeunes ont classifié un objectif au même rang dans l'ordre de priorité qu'une seule fois en 14 occasions. De plus, des objectifs ont reçu des classements complètement opposés (première vs dernière priorité) cinq fois sur une possibilité de huit occasions.

L'étude aura également permis d'identifier une différence de traduction des objectifs en moyens d'action concrets et ce, pour la plupart des objectifs du plan proposé. Les principales divergences s'expriment à travers le choix des médias pour rejoindre les jeunes, l'intérêt porté aux formations à la citoyenneté, les moyens proposés pour améliorer l'offre d'activités de loisir et de culture en milieu rural et les moyens de rejoindre et de maintenir le contact avec les jeunes en milieu métropolitain. On remarque aussi une différence marquée quant à l'importance accordée à l'offre d'incitatifs fiscaux et au rôle d'une information plus régionale pour dynamiser l'image du Bas-Saint-Laurent.

Se basant sur leur expérience, ayant été jeunes il y a souvent plusieurs années et dans un contexte différent, sur les programmes en place ou sur leur propre représentation de la

jeunesse, les intervenants ont présenté une vision de la réalité migratoire des jeunes qui peut sembler déconnectée de la réalité si l'on considère l'exposé fait par les jeunes rencontrés. Leurs priorités s'expliquent souvent par des perceptions bien ancrées à l'égard de la jeunesse ou par l'actualité politique entourant le développement de programme à l'intention des jeunes. L'importance accordée à l'entrepreneuriat et au développement de l'engagement social chez les jeunes illustre bien la place qu'ont eu les sujets en vogue dans les priorités des intervenants. La fougue et l'imagination de ces derniers peut toutefois avoir été un frein à une représentation plus juste de leur réalité dont l'expression semble parfois être basée sur leurs goûts et leurs intérêts plutôt que sur leurs véritables besoins en lien avec l'établissement au Bas-Saint-Laurent, particulièrement chez les plus jeunes. La méconnaissance des jeunes par rapport aux contraintes que vivent les intervenants, notamment pour ce qui est du financement des programmes ou du fonctionnement des mécanismes de développement régional les a également parfois portés à avoir un jugement sévère à l'endroit des organismes travaillant de près ou de loin à favoriser leur établissement en région.

Loin de condamner l'un des groupes d'interlocuteurs pour sa représentation et sa vision des choses, la présente étude a toutefois le mérite de répéter combien il est important de consulter les jeunes avant de mettre sur pied des activités, des programmes et des services qui leurs sont destinés. Malgré les différences souvent marquées des représentations des interlocuteurs rencontrés à travers nos groupes de discussion, il est toutefois possible de définir un certain nombre d'éléments incontournables dans la

construction d'une future stratégie régionale sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent.

D'abord, les discussions faites à propos du volet *Avant que les jeunes ne quittent la région* nous portent à croire en l'importance d'optimiser la concertation et le réseautage des intervenants jeunesse et d'intervenir plus tôt qu'en secondaire 4 pour le développement de l'appartenance, la connaissance de la région et de son marché de l'emploi. De plus, qu'il s'agisse de la vie culturelle, de l'implication des jeunes, de la connaissance de la région ou de tout autre domaine de connaissance, la qualité et la justesse de l'information destinée aux jeunes s'avèrent capitaux. Le développement du loisir, du sport et de la culture semblent également des éléments déterminants pour permettre aux jeunes de développer leur appartenance au territoire avant qu'ils ne quittent la région. Finalement, les idées et les opinions énoncées nous portent à considérer le grand rôle que l'école doit jouer pour réussir l'intervention à ce stade de la migration.

Pour ce qui est du deuxième temps, *Pendant la migration*, il apparaît important de personnaliser la prise de contact et d'intervenir sur le lieu même où les jeunes vivent leur migration. N'en déplaise aux intervenants, il apparaît des plus importants de bonifier l'information locale avec l'information régionale de manière à offrir un portrait plus attrayant et plus dynamique de notre région et ce, qu'il soit question des emplois, de l'entrepreneuriat, de la culture ou de tout autre domaine. Il apparaît également

incontournable de promouvoir davantage les organismes, les programmes et les outils qui existent déjà puisqu'ils semblent méconnus chez les jeunes.

Les représentations et les idées recueillies concernant le temps *Au moment du choix de l'établissement* permettent de définir, une fois de plus, que l'emploi et le dynamisme des communautés locales sont les principaux facteurs déterminant l'établissement des jeunes. La question de l'accès au logement est un nouvel élément qui mérite d'être considéré, tout comme l'importance de centraliser l'information et de bonifier l'information locale par celle de nature régionale. Finalement, des actions permettant de mieux faire connaître les outils actuels et de personnaliser l'intervention en étant le plus proche possible du migrant apparaissent comme incontournables.

Enfin, les discussions faites au sujet du temps *Après l'établissement* rappellent une fois de plus l'importance d'améliorer la diffusion de l'information locale, de la bonifier avec l'information régionale et de personnaliser le rapport avec les nouveaux arrivants. Le dynamisme culturel et social d'un milieu, apparaît comme un facteur déterminant de l'enracinement des jeunes. Finalement, les moyens à retenir pour atteindre les objectifs de cette section doivent prendre en compte que l'intégration est une responsabilité individuelle. La même logique doit être observée lorsqu'il est question des Bas-Laurentiens qui se doivent de bien accueillir les nouveaux établis.

À long terme, il serait fort intéressant de comparer les résultats d'une stratégie ayant préalablement consulté les jeunes à une autre préparée par un groupe d'intervenants locaux

et régionaux. Bien sûr, les contextes dans lesquels évoluent les régions du Québec sont différents, mais l'objectif d'une stratégie demeure le même : permettre au plus grand nombre de jeunes de vivre en région. Espérons que les régions du Québec pourront rapidement s'inspirer des réussites de leurs semblables et les adapter pour relever ce défi de taille pour l'avenir de l'occupation du territoire québécois.

RÉFÉRENCES

ABRIC, Jean-Claude (1987) *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, Éditions Delval, 230 p.

ABRIC, Jean-Claude (1994) *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 251 p.

ACCUEIL ET INTÉGRATION B.S.L. (Page consultée le 16 mars 2006) *Bienvenue* [en ligne] Adresse URL : <http://www.rimouskiweb.com/ai-bsl/index.htm>.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT (2005) *Le Bas-Saint-Laurent : Un choix judicieux pour un juste équilibre entre la pratique et la vie privée*, Rimouski, Parenthèses communications, 27 p.

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES DE L'UQAR (1996) *Actes du colloque, Voir au coeur de l'avenir!*, tenu à Rimouski le 23 février 1996, UQAR, 124 p.

AUDET, Noël (1988) *L'ombre de l'épervier*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 539 p.

BÉLANGER, Jules, Marc, DESJARDINS, et Yves FRENETTE, avec la collaboration de Bernard HÉTU, (1999) *Histoire de la Gaspésie*, Ste-Foy, Éditions de l'IQRC, 795 p.

BERNARD, Robert (1971) *Éléments pour l'étude des déplacements géographiques de la population*, Québec, Bureau de la statistique, 44 p.

BOILY, Claire (2003) « Les jeunes et l'occupation du temps libre » dans Madeleine Gauthier (dir.) *Regard sur la Jeunesse au Québec*, Québec, Éditions de l'IQRC, p. 105-117.

BONARDI, Christine et Nicolas ROUSSIAU (1999) *Les représentations sociales*, Paris, Dunod, 125 p.

BRUNET, Yves (1980) « L'exode urbain; Essai de classification de la population exurbaine des Cantons de l'Est » dans, *Le géographe canadien*, no 24, p. 385-405.

CAMIRÉ, Lucie et Jacques ROY (1994) *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires de Université Laval, 80 p.

CAREL, Geneviève, William J. COFFEY et Mario POLÈSE (1989) *L'impact de la migration sur le développement régional : deux courants de pensée*, Études et documents, Montréal, INRS-Urbanisation, 62 p.

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ABITIBI-OUEST - DAZIBAO (Page consultée le 3 mars 2006) *Dazibao, la conspiration : Accueil* [en ligne] Adresse URL : <http://www.dazibao.qc.ca/accueil/accueil.cfm>.

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE TÉMISCOUATA (Page consultée le 16 mars 2006) *Entre nous voir!* [en ligne] Adresse URL : <http://www.cjetemiscouata.qc.ca/>.

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ST-LAURENT (Page consultée le 3 mars 2006) *Des Romains chez les Gaulois* [en ligne] Adresse URL : <http://www.cjestlaurent.org/>.

COALITION URGENGE RURALE DU BAS-SAINT-LAURENT (1995) *Le jeune de la MRC Rimouski-Neigette : Son choix, partir ou rester?*, Rimouski, CUR-BSL, 102 p.

COALITION URGENGE RURALE DU BAS-SAINT-LAURENT (2002) *Guide d'animation «Portrait de village»; le regard de nos jeunes*, Rimouski, CUR-BSL, 75 p.

COMMISSION JEUNESSE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE - PORTAIL JEUNESSE GASPÉSIE-LES ÎLES (Page consultée le 3 mars 2006) *Accueil* [en ligne] Adresse URL : <http://www.portailjeunesse.ca/>.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU BAS-SAINT-LAURENT (Page consultée le 16 mars 2006) *Bienvenue sur notre site* [en ligne] Adresse URL : <http://www.bas-saint-laurent.org/crebsl/texte/?id=2145>.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1990) *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*, Québec, Gouvernement du Québec, 209 p.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1997) *Y'a pus d'avenir ici : L'exode des jeunes vers les centres urbains*, Québec, CPJ, 107 p.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (2004) *Pour donner un coup de jeunesse aux régions!* Québec, CPJ, 23 p.

CÔTÉ, Charles (1991) *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, Éditions JCL, 259 p.

CÔTÉ, Serge (1997) « Migrer : un choix ou une nécessité : une enquête à l'échelle d'une région » dans Serge Côté (dir.) *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Ste-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 64-85.

DENIS-GERNIER, Hélène (1969) *Les migrants de l'est du Québec à Montréal*, Montréal, Conseil des Oeuvres de Montréal, 172 p.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (2004) *Le Bas-Saint-Laurent et l'économie du savoir: Étude de cas*, Rimouski, Bureau d'affaires du Bas-Saint-Laurent, (Version non paginée consultée le 7 février 2006) [en ligne] Adresse URL : http://www.dec-ced.gc.ca/Complements/Publications/PublicationAgence-FR/BSL/BSL_fr.htm#note3.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (2005) *Profil socio-économique du Bas-Saint-Laurent*, Québec, DEC, 5 p.

DUGAS, Clermont (1983) *Les régions périphériques. Défi au développement du Québec*, Sillery, P.U.Q., 253 p.

DUGAS, Clermont (1988) «Marginalité économique et mobilité géographique dans l'espace rural québécois» dans *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3, p. 431-444.

DURKHEIM, Emile (1898) «Représentations individuelles et représentations collectives» dans *Revue de métaphysique et de morale*, VI, p. 273-302.

FAUTEUX, Martial (1980) *La mobilité résidentielle*, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 95 p.

FONDATION COMMUNAUTAIRE GASPÉSIE – LES ÎLES (Page consultée le 28 février 2006) La Fondation [en ligne] Adresse URL : <http://www.fondationcgi.com/LaFondation/index.htm>.

FORTIN, Jean-Charles, Antonio LECHASSEUR, Yvan MORIN, Fernand HARVEY, Jacques LEMAY et Yves TREMBLAY (1993) *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Éditions de l'IQRC, 860 p.

FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2003) *Prends ta place : guide à l'intention des jeunes participants aux lieux décisionnels de l'Île de Montréal*, Montréal, FJIM, 46 p.

FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (2005) *Portrait sociodémographique des jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal*, Montréal, Darvida Conseil, 73 p.

GAUTHIER, Madeleine, BUJOLD, Johanne et Claire BOILY (1995) *Les jeunes et le départ des régions : Revue des travaux*, Montréal, INRS-UCS, 174 p.

GAUTHIER, Madeleine (2000) « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes » dans M. Gauthier, Luce Duval, Jacques Hamel et Bienk Ellfsen (dir) *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Éditions de l'IQRC, 154 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – PORTAIL QUÉBEC (Page consultée le 16 mars 2005) Accueil [en ligne] Adresse URL : www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=2499.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LA MIGRATION DES JEUNES (2001) *La migration des jeunes au Québec; résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. Montréal, INRS-UCS, 167 p.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LA MIGRATION DES JEUNES (2006) *La migration des jeunes de la région du Bas-Saint-Laurent*, Rapport préliminaire non publié, Rimouski, UQAR, 199 p.

HÉMON, Louis. (1940) *Maria Chapdelaine ; récit du Canada français*, Montréal : J.-A. Lefebvre, 243 p.

HERZLICH, Claudine (1969) *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 210 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2002), *Population selon le groupe d'âge, régions administrative du Québec en 2001*, janvier 2003, Québec, ISQ, 2 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003), *Population n'ayant qu'une seule langue maternelle, région administrative du Bas-Saint-Laurent en 2001*, avril 2003, Québec, ISQ, 2 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003), *Population totale selon les confessions les plus importantes, région administrative du Bas-Saint-Laurent en 2001*, avril 2003, Québec, ISQ, 2 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003), *Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, région administrative du Bas-Saint-Laurent en 2001*, mai 2003, Québec, ISQ, 2 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2004), *Bulletin statistique régional du Bas-Saint-Laurent*, novembre 2004, Québec, ISQ, 8 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006) « Combien partent? Combien reviennent? Suivi des trajectoires migratoires des jeunes au Québec » dans *Données sociodémographiques en bref*, février 2006, vol. 10 no 2, 4 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006) *Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales, Québec et régions administratives, 1986-2005*, janvier 2006, Québec, ISQ, 2 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006) *Taux de fécondité, selon le groupe d'âge et indices globaux, Québec, 1951-2005*, Août 2006, ISQ, 2p.

JEUNESSOR PORTNEUF (Page consultée le 3 mars 2006) Accueil [en ligne] Adresse URL :
<http://www.jeunessor.qc.ca/>.

JODELET, Denise (1989) *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 398 p.

LA BOÎTE À BLEUETS (Page consultée le 2 mars 2006) Accueil [en ligne] Adresse URL :
<http://www.boiteableuets.com/index.php>.

LA VITRINE DU BAS-SAINT-LAURENT (Page consultée le 24 janvier 2006) *Tout lui réussit!* [en ligne] Adresse URL :<http://www.bas-saint-laurent.org/default.asp>.

LABERGE, Alain (1993) *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Éditions de l'IQRC, 644 p.

LABRECQUE, Jean-Claude (2004) *Le grand dérangement de Saint-Paulin-Dalibaire* [enregistrement vidéo], Les Productions Vic Pelletier, 52 min.

LANGLOIS, André (1989) «Évolution démographique des municipalités de l'Outaouais : une étude des bilans migratoires par âge, 1971-1981 dans *Cahiers de géographie du Québec* : vol.33, no 89, septembre 1989, p. 197-215.

LAPOINTE, Jean-Marc (1967) *Causes de l'exode rural des jeunes de quatre paroisses du Haut de Bellechasse, Ste-Foy*, École de service social de Université Laval, thèse de maîtrise, 83 p.

LARRIVÉE, Jean (1994) « 1951-1991 : Quarante ans d'exode rural » dans *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, numéro 44, p. 30-33.

LEBEL, Denis (1999) *Place aux jeunes 1990 -1999 : des résultats*, Québec, Momentum groupe-conseil, 60 p.

LEBLANC, Patrice et Pierre NOREAU (2000) «Les jeunes quittent les régions pour la ville : migration à sens unique» dans Madeleine Gauthier *et al.* (dir), *Être jeune à l'an 2000*, Ste-Foy, PUL-IQRC, p. 25-29.

LEBLANC, Patrice (2003) « Les jeunes quittent les régions pour la ville : migration à sens unique » dans Madeleine Gauthier (dir), *Être jeunes en l'an 2000*, Ste-Foy, PUL-IQRC, p. 25-29.

LEBLANC, Patrice, (2005) « Au-delà de l'argent et de l'emploi : Stratégies d'intervention quant à la migration des jeunes non métropolitains » dans Marc Molgat (dir); *Jeunes et intervention sociale*, vol 10, Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, p. 63-84

LEBLANC, Patrice, Marc MOLGAT (2005) *La migration des jeunes : aux frontières de l'espace et du temps*, Les éditions de l'IQRC, Québec, 308 p.

LEMIEUX, Vincent (2005) *Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoir*, PUM, Québec, 198 p.

MAGNAN, Marie-Odile sous la direction de Madeleine GAUTHIER (2001) "*To Stay or Not to Stay:*" *Migrations of Young Anglo-Quebecers: Literature Review*, Montréal, INRS-UCS, 69 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2004) *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*. Québec, Direction des politiques sur la gestion des risques, 84 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2005) *Politique jeunesse du MAPAQ; volet établissement et relève agricole*. Québec, Direction des communications, 32 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE (2004) *Portrait socioéconomique des régions du Québec; édition 2004*, Québec, Gouvernement du Québec, 99 p.

MOQUAY, P. (1997) « Le sentiment d'appartenance territoriale », dans Madeleine Gauthier (dir), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Québec, PUL et Éditions de l'IQRC, p. 248.

MOSCOVICI, Serge (1961) *La psychanalyse, son image, son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France, 650 p.

MOSCOVICI, Serge (1985) *L'âge des foules*, Bruxelles, Éditions Complexe, 503 p.

MOSCOVICI, Serge (1998) *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 620 p.

NOREAU, Pierre et Normand PERRON (1997) « Quelques stratégies migratoires au Québec : perspective historique » dans Madeleine Gauthier (dir), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, PUQ et Éditions de l'IQRC, Québec, p. 133-161.

LEBLANC, Patrice, (2004) « Au-delà de l'argent et de l'emploi : Stratégies d'intervention quant à la migration des jeunes non métropolitains » dans Marc Molgat (dir); *Jeunes et intervention sociale*, vol 10, Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, p. 63-84

LEBLANC, Patrice, Marc MOLGAT (2005) *La migration des jeunes : aux frontières de l'espace et du temps*, Les éditions de l'IQRC, Québec, 308 p.

LEMIEUX, Vincent (2005) *Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoir*, PUM, Québec, 198 p.

MAGNAN, Marie-Odile sous la direction de Madeleine GAUTHIER (2001) "To Stay or Not to Stay:" *Migrations of Young Anglo-Quebecers: Literature Review*, Montréal, INRS-UCS, 69 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2004) *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*. Québec, Direction des politiques sur la gestion des risques, 84 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2005) *Politique jeunesse du MAPAQ; volet établissement et relève agricole*. Québec, Direction des communications, 32 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE (2004) *Portrait socioéconomique des régions du Québec; édition 2004*, Québec, Gouvernement du Québec, 99 p.

MOQUAY, P. (1997) « Le sentiment d'appartenance territoriale », dans Madeleine Gauthier (dir), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Québec, PUL et Éditions de l'IQRC, p. 248.

MOSCOVICI, Serge (1961) *La psychanalyse, son image, son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France, 650 p.

MOSCOVICI, Serge (1985) *L'âge des foules*, Bruxelles, Éditions Complexe, 503 p.

MOSCOVICI, Serge (1998) *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 620 p.

NOREAU, Pierre et Normand PERRON (1997) « Quelques stratégies migratoires au Québec : perspective historique » dans Madeleine Gauthier (dir), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, PUQ et Éditions de l'IQRC, Québec, p. 133-161.

OBSERVATOIRE JEUNES ET SOCIÉTÉ (2005) *Colloque international Jeunes et dynamiques territoriales : Cahier du participant*, INRS-UCS, Québec, 90 p.

OPÉRATION SURVIE À SAINT-MAGLOIRE-DE-BELLECHASSE (Page consultée le 3 mars 2006) *Les pages vertes* [en ligne] Adresse URL :<http://www.solidarite-rurale.qc.ca/index.aspx>.

PARADIS, Marguerite (1990) *Histoires de passion et de raison, jeunes et itinérantes*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 148 p.

PARÉ, Jean-Louis (1997) « L'intégration du migrant par les loisirs », dans Madeleine Gauthier (dir) *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Québec, PUL et Éditions de l'IQRC, p. 189-212.

PARENT, Lucie (1985) *Retour en ville et suburbanisation : une analyse par origine et par âge*, Montréal, INRS-Urbanisation, 21 p.

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (2003) *Des outils pour la vie; priorités d'actions politiques pour les jeunes du Québec*, PLQ, 30 p.

PERRON, Normand (1996) « Les migrations depuis le XIXe siècle au Québec » dans Madeleine Gauthier, *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Éditions de l'IQRC, Québec, p. 23-48.

PLACE AUX JEUNES DU QUÉBEC (2005) *Influencer la migration des jeunes au profit des régions du Québec*; mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur la stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du Gouvernement du Québec, Québec, PAJQ, 12 p.

PLACE AUX JEUNES DU QUÉBEC (Page consultée le 3 mars 2006) *Accueil* [en ligne] Adresse URL : <http://www.placeauxjeunes.qc.ca/fr/>.

POLÈSE, Mario et Richard SHEAMUR (2002) *La Périphérie face à l'économie du savoir: la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, Montréal, INRS-UCS, 237 p.

POTVIN, Dominique et Patrice LEBLANC (2003) « Les départs pour les grandes villes ne sont irréversibles; les jeunes reviennent aussi dans leur région d'origine » dans Madeleine Gauthier (dir) *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, PUL-IQRC, 2000, p. 74-78.

PRONOVOST, Gilles et Chantal ROYER (2004) *Les valeurs des jeunes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 252 p.

R.A. MALATEST & ASSOCIATES (2002) *Jeunes des régions rurales, phase II : migration des jeunes des régions rurales : mythes et réalités*, Ottawa, Agriculture et agroalimentaire Canada, 45 p.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (1992) *Jeunes en intervention dans leur milieu : étude sur l'exode des jeunes*, RRSSS-GÎM, Gaspé, Direction de la santé publique, 177 p.

REGO, Assumpta Belinda (1970) *Some aspects of the migration of young working adults in southwestern Ontario with special reference to London*, Ottawa, National Library of Canada, 135 p.

REGROUPEMENT ACTION-JEUNESSE DU SAGUENAY- LAC SAINT-JEAN (2004) *MigrAction; une stratégie globale d'intervention visant l'atteinte d'un bilan migratoire positif*. Document synthèse, Saguenay, RAJ-02, 10 p.

REGROUPEMENT ACTION-JEUNESSE DU SAGUENAY- LAC SAINT-JEAN (2005) *Bilan régional : première année de la mise en œuvre de la Stratégie MigrAction*, Saguenay, RAJ-02, 4 p.

REGROUPEMENT ACTION JEUNESSE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - STRATÉGIE MIGR ACTION (Page consultée le 3 mars 2006) *Vivre au Saguenay-Lac-Saint-Jean* [en ligne] Adresse URL : <http://www.migraction.ca/index.php>.

REGROUPEMENT DES JEUNES GENS D'AFFAIRES DU QUÉBEC (2001) *Avis : L'exode des jeunes des régions du Québec : l'urgence d'agir!*, RJGAQ, 9 p.

RICHARD, Suzanne, Claire BOILY, Patrice LEBLANC et Madeleine GAUTHIER (2003) *Recherche participative et exploratoire sur la migration des jeunes dans la région de Lanaudière*, Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société, 115 p.

RIVERIN, Nathaly (2004) *Données préliminaires du Global Entrepreneurship Monitor au Québec 2003*.

ROY, Jacques (1997) « La quête d'un espace social » dans Madeleine Gauthier (dir), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Québec, PUL et Éditions de l'IQRC, p. 87-103.

ROY, Jacques (1992) «L'exode des jeunes du milieu rural : en quête d'un emploi ou d'un genre de vie» dans *Recherches sociographiques*, XXXIII, 3, 1992, p. 429-444.

SAMSON, Roch, CÔTÉ, Martine, HÉROUX, Andrée, SAINT-PIERRE, Diane et Gaston, CADRIN (1996) *Histoire de Lévis-Lothbinière*, Québec, IQRC, 816 p.

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004) *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse; plan d'action triennal 2004-2006*, Québec, Gouvernement du Québec, 34 p.

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (Page consultée le 3 mars 2006) *Programmes* [en ligne] Adresse URL : <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/programmes/P518.html>.

SHAW, R. Paul (1985) *Migrations intermétropolitaines au Canada : Évolution des causes au cours de trois décennies*, Toronto, New Canada Publications, 228 p.

SIMARD, Myriam (1997) « Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région » dans Madeleine Gauthier (dir) *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*, Québec, PUL et Éditions de l'IQRC, p. 163-188.

TRIOMPHE MARKETING & COMMUNICATION ET DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE INC. (2001) *Plan stratégique de communication CRCD Bas-Saint-Laurent : Diagnostique marketing*, Rapport d'étape, 106 p.

TWIGGER-ROSS, C., UZZELL, D., (1996) «Place and identity Processes» dans le *Journal of Environmental Psychology*, vol. 16, p. 205-220.

VACHON, Bernard et Francine COALLIER (1993) *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Boucherville, Gaétan Morin Éditeur, 331 p.

ANNEXE 1

Questionnaire d'entrevue

Rapport-Gratuit.com

1- Avant que les jeunes ne quittent la région

Préambule à cette section.

Dans un premier temps, il importe d'agir auprès des 12-18 ans dans le but de favoriser le développement de leur appartenance en leur permettant de développer une image positive vis-à-vis la région .

Questions	Questions complémentaires
<p>1.1 Comment développer l'engagement communautaire et social des jeunes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'une meilleure diffusion et une meilleure valorisation des succès des jeunes (sport culture, entrepreneuriat social, économique, engagement social et politique, etc.) peut avoir un effet sur l'engagement des jeunes en créant des modèles? • Favoriser la mise en place de mesures permettant l'engagement ou la reconnaissance de l'engagement des jeunes? • Éveiller les jeunes dès le secondaire à l'entrepreneuriat est-il un bon moyen pour développer l'intérêt pour l'engagement (Coopératives jeunesse de services, les mini-entreprises, etc..)? 	<p>- <i>Comment rejoindre les jeunes?</i></p> <p>- <i>Quels programmes mettre de l'avant ou consolider? (implication/étude, galas jeunesse, sièges jeunesse)</i></p> <p>- <i>Quels moyens mettre de l'avant?</i></p>
<p>1.2 Comment faire connaître le marché de l'emploi du Bas-Saint-Laurent ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment améliorer la diffusion de l'information régionale sur l'emploi auprès des intervenants jeunesse, des jeunes et des parents? • Comment créer des occasions pour les jeunes de mieux connaître le marché du travail bas-laurentien? 	<p><i>Idées à tester :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Offrir un stage d'une journée à tous les finissants de secondaire 5 du BSL à la session automne dans un domaine de leur choix.</i> • <i>Établir et/ou étendre un système de mentorat au Bas-Saint-Laurent.</i>
<p>1.3 Comment assurer une animation culturelle et de loisir de proximité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le fait d'assurer l'accessibilité à un lieu de rencontre animé pour tous les jeunes du BSL permettrait d'améliorer l'offre de loisir? 	<p>- <i>Comment y arriver?</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'un soutien aux initiatives de décentralisation des activités culturelles et de loisir est une voie à envisager? • Est-ce que le soutien et le réseautage des organismes et des bénévoles qui interviennent dans l'offre de loisir en milieu rural pourrait améliorer l'offre? 	<p>- <i>Comment soutenir de telles initiatives?</i></p> <p>- <i>Comment les soutenir?</i></p> <p><i>Idée à tester :</i> <i>Programme d'engagement de ressources qualifiées en loisir pour favoriser le réseautage municipal et l'optimisation de l'offre de service et de l'utilisation des infrastructures.</i></p>
<p>1.4 Comment assurer une meilleure connaissance de la région ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des programmes et/ou activités permettant aux jeunes de redécouvrir la région pourrait-elle permettre d'atteindre cet objectif? • Est-ce que le développement d'animations autour des produits régionaux et l'artisanat local pourrait raffermir la fibre bas-laurentienne? • Est-ce que promouvoir la responsabilisation des intervenants jeunesse et du secteur scolaire est une avenue envisageable? • Est-ce que la présence d'un journal culturel bas-laurentien pourrait nous permettre de mieux faire connaître la vitalité culturelle. • Est-ce que la mise sur pied d'une campagne de promotion régionale à l'attention de l'ensemble de la population pour faire prendre conscience du rôle de chacun dans la migration d'un jeune pourrait avoir une influence? 	<p>- <i>Quels programmes ou activités mettre en place?</i></p> <p>- <i>Quelles activités pourrait nous permettre de promouvoir les produits régionaux auprès des jeunes?</i></p> <p>- <i>Comment s'y prendre?</i></p> <p>- <i>Quelle forme devrait-il avoir? Où le distribuer? Couvrir l'ensemble de la région?</i></p> <p>- <i>Comment mener une telle campagne? Sur qui mettre l'accent?</i></p> <p><i>Idées à tester :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Portrait de village et Zoom sur ma région (concours de photos)</i> • <i>Semaine de l'histoire régionale,</i> • <i>Tarifs ultra-réduits dans les musées pour les jeunes de la région</i>

2- Pendant la migration

Préambule à cette section.

Cette deuxième partie propose des objectifs et des moyens visant à maintenir le contact avec les 16-25 ans bas-laurentiens, qu'ils soient en migration ou non.

Questions	Questions complémentaires
<p>Comment favoriser le maintien d'un contact avec les jeunes du bsl?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que la mise en place de dispositif assurant des échanges d'information avec les jeunes bas-laurentiens, pourrait permettre d'atteindre cet objectif? 	<p>- <i>Quels dispositifs mettre en place?</i></p> <p><i>Idées à tester :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>bulletin de liaison hebdomadaire régional.</i> • <i>«ambassade» du Bas-Saint-Laurent à Québec</i>
<p>Comment favoriser la création d'un premier réseau de contacts professionnel au Bas-Saint-Laurent chez les jeunes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que la mise en place d'un service d'inventaire et de placement en stage (stage scolaire) et une bonne avenue par rapport à cet objectif? • Est-ce que la conception et la mise à jour d'une banque de candidats intéressés par la région accessible à tous les employeurs est une idée intéressante? 	<p>- <i>Régional?</i></p> <p>- <i>Quelle(s) forme(s) donner à cette banque? Virtuelle, catalogue papier?</i></p> <p><i>Idées à tester :</i> <i>Agent de stage régional</i></p>

3- Au moment du choix de l'établissement

Préambule à cette section.

Cette troisième section tente de proposer des moyens qui viseront principalement à influencer le choix d'établissement des jeunes âgés de 20 à 27 ans et de favoriser leur insertion socioprofessionnelle au Bas-Saint-Laurent.

Questions	Questions complémentaires
<p>Comment susciter le développement de mesures, de politiques et de programmes visant l'établissement des jeunes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que la promotion des mesures présentement en place est souhaitable? • Y a-t-il lieu de créer un répertoire des mesures favorisant l'établissement et d'en faire une large diffusion? • Y a-t-il lieu d'encourager et soutenir les municipalités et/ou les MRC à mettre en place des politiques d'accueil et des politiques familiales? 	<p><i>-Comment rejoindre les jeunes?</i></p> <p><i>-Comment répertorier et promouvoir?</i></p> <p><i>-Comment les encourager et les soutenir?</i></p>
<p>Comment mettre en valeur les avantages comparatifs dont jouit le BSL ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il lieu de faire connaître davantage les outils fonctionnels en place? • Y a-t-il des outils de promotion régionaux qu'il serait pertinent d'utiliser? • Y a-t-il lieu de tenter de rejoindre les jeunes dans leur milieu de migration (Québec, Montréal)? 	<p><i>-Comment le faire?</i></p> <p><i>-Lesquels, comment les compléter?</i></p> <p><i>-Comment les rejoindre? (semaine du BSL dans les universités?)</i></p>
<p>Comment promouvoir les possibilités d'entrepreneuriat au BSL auprès des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que pensez-vous d'inventorier et promouvoir les ressources en place? 	<p><i>-Comment le faire, comment rejoindre les jeunes diplômés?</i></p>

<p>Comment supporter l'offre et l'accès à un premier emploi sur le territoire du BSL ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs permettant le soutien à un premier emploi au BSL? • Pourrait-on créer un réseau d'échange d'information permettant de répondre aux besoins des jeunes désirant s'établir (emploi pour le conjoint, école pour les enfants, logement, etc.)? 	<p><i>-Quels dispositifs? (fonds, fondation, placement?)</i></p> <p><i>-Comment soutenir un réseau de service régionaux, compte tenu de la présence de services locaux en PAJ?</i></p>
---	--

4- Après l'établissement

Préambule de cette section.

Les objectifs et les actions proposés en quatrième lieu visent à favoriser l'intégration et l'enracinement des jeunes établis au Bas-Saint-Laurent.

Questions	Questions complémentaires
<p>Quels mécanismes mettre en place pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants? <i>Ex :Service d'accueil et d'intégration, activités sociales, trousse d'accueil</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Doit-on sensibiliser les élus et la population en général à l'importance de bien accueillir et intégrer les nouveaux arrivants? • Créer des outils qui permettront de faciliter l'appropriation d'un milieu par les nouveaux établis?(trousse d'accueil, répertoire des services, etc.) • Créer des occasions de permettre la formation d'un réseau social chez les nouveaux arrivants. 	<p>-Comment s'y prendre?</p> <p>-Quels outils créer? Que doit-on savoir quand on s'installe dans un nouveau milieu?</p> <p><i>Idées à tester :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand-Parents d'adoption • 5 à 7
<p>Comment assurer une meilleure connaissance de la région?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que la présence d'un journal culturel bas-laurentien pourrait nous permettre de mieux faire connaître la vitalité culturelle? 	<p>-Quelle forme devrait-il avoir?</p> <p>-Où le distribuer?</p> <p>-Couvrir l'ensemble de la région?</p>
<p>Comment favoriser la participation des jeunes dans leur communauté? <i>Ex : mentorat, sièges jeunesse, sensibilisation, RJ-BSL, etc.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion de la création de sièges jeunesse dans les instances décisionnelles apparaît-il comme un moyen intéressant de faire de la place aux jeunes? 	<p>-Comment s'y prendre?</p>

ANNEXE 2

Sommaire des représentations et des moyens proposés

Sommaire des représentations et des moyens proposés
Groupes de discussion sur l'établissement des jeunes au BSL, janvier
2006

Priorités des intervenants et des jeunes		
Temps #1 – Avant que les jeunes ne quitte la région		
Intervenants	Rang	Jeunes
<p>Développer l'engagement communautaire, social, culturel, économique et politique des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ valorisation de la participation, plutôt que la réussite; ✓ page dans les journaux locaux, bulletin Internet, émission de télé; ✓ rassemblement des MDJ; ✓ miser sur l'écoute des jeunes et l'influence d'adultes significatifs; ✓ plage <i>Implication</i> dans la grille horaire de l'école secondaire; ✓ mention au bulletin de l'école secondaire reconnaissant l'engagement étudiant; ✓ développer le programme de formation à travers la formule <i>Prends ta place</i> et déployer <i>Électeurs en herbe</i>; ✓ conseils municipaux jeunesse; ✓ développement de CJS et d'écoles entreprises. 	1	<p>Assurer une animation culturelle et de loisir de proximité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ assurer l'accès à des lieux de loisir; ✓ décentraliser certaines activités, notamment par un cinéma et une MDJ itinérante; ✓ également accentuer le lien rural-urbain par le transport collectif; ✓ convaincre les élus de l'importance du loisir pour le dynamisme des communautés.
<p>Faire connaître le marché de l'emploi bas-laurentien et ses perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ intervenir plus tôt au premier cycle du secondaire; ✓ diffusion d'une information en lien avec les besoins régionaux et non les besoins et perspectives nationales; ✓ réseauter les conseillers en orientation; ✓ offre d'un stage d'exploration à tous les étudiants du premier cycle 	2	<p>Faire connaître le marché de l'emploi bas-laurentien et ses perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ intervenir plus tôt au premier cycle du secondaire; ✓ diffusion d'une information en lien avec les besoins régionaux et non les besoins et perspectives nationales; ✓ participer au salon de l'emploi ✓ offre d'un stage d'exploration à tous les étudiants du premier cycle du secondaire;

<p>du secondaire;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ rapprocher l'école du milieu; ✓ mentorat. ✓ 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ développement de programme exploration travail/étude;
<p>Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ promouvoir la visite de la région chez les MDJ, terrain de jeux, les écoles, etc; ✓ rapprochement écoles/musées; ✓ déployer des projets de découverte de la région en misant sur des animateurs locaux; ✓ créer un dépliant, utiliser Internet; 	<p>3</p>	<p>Développer l'engagement communautaire, social, culturel, économique et politique des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ valorisation de la participation, plutôt que la réussite; ✓ utilisation de nouvelles technologies plutôt que le journal; ✓ plage <i>Implication</i> dans la grille horaire de l'école secondaire; ✓ ne souhaitent pas recevoir de formation, mais être intégrés pour apprendre; ✓ organisation de galas méritas pour reconnaître l'engagement; ✓ développement de CJS et d'écoles entreprises; ✓ offrir une oreille aux besoins et projets des jeunes.
<p>Assurer une animation culturelle et de loisir de proximité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ optimiser l'utilisation des installations scolaires; ✓ soutenir un réseau de travailleurs de rue et développer des points de service des MDJ existantes; ✓ accentuer le lien rural-urbain par le transport collectif plutôt que de décentraliser vers le milieu rural; ✓ concerter la planification des infrastructures et le soutien aux bénévoles. 	<p>4</p>	<p>Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ promouvoir la visite de la région chez les MDJ, terrain de jeux, les écoles, etc; ✓ établir des activités d'échange scolaires inter-MRC ✓ rassemblement des MDJ.

Priorités des intervenants et des jeunes Temps #2 – Pendant la migration		
Intervenants	Rang	Jeunes
<p>Favoriser la création d'un premier réseau de contact professionnel au Bas-Saint-Laurent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ créer un poste d'agent responsable du réseautage entreprises/étudiants; ✓ sensibiliser les employeurs à l'offre de stage d'étude et d'été; ✓ bourses aux employeurs pour l'accueil de stagiaires. 	1	<p>Mettre en place des dispositifs assurant des échanges d'information avec les jeunes bas-laurentiens et ceux intéressés par la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ intervenir directement auprès des jeunes en milieu urbain; ✓ internet est un bon outil pour maintenir l'intérêt des jeunes conquis d'avance, mais pas pour séduire de nouveaux jeunes; ✓ mettre sur pied une mission BSL de promotion pour fréquenter les universités et cégeps de la province plutôt que de miser uniquement sur la <i>Foire des villages</i> qui ne rejoint pas les jeunes; ✓ organiser un salon des carrières et de l'emploi BSL dans les grands centres; ✓ faire connaître PAJ; ✓ mise en place d'un bulletin régional; ✓ mise en place d'une Ambassade du BSL à MTL et Qc pour créer un lieu de rencontre et dispenser certains services permanents d'insertion socio-professionnelle.
<p>Mettre en place des dispositifs assurant des échanges d'information avec les jeunes bas-laurentiens et ceux intéressés par la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ utiliser Internet et le téléphone; ✓ mise sur pied d'un réseau de dépisteurs (comme dans le sport); ✓ obtention systématique des coordonnées de tous les jeunes; ✓ tenir à jour un répertoire des 	2	<p>Promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme milieu d'accueil et d'intégration des étudiants et des jeunes travailleurs.</p>

<p>diplômés;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ poursuivre avec les bulletins d'information locaux; ✓ organisation de party BSL dans les milieux métropolitains pour créer un lieu d'échange. 		
<p>Promouvoir le Bas-Saint-Laurent comme milieu d'accueil et d'intégration des étudiants et des jeunes travailleurs.</p>	<p>3</p>	<p>Favoriser la création d'un premier réseau de contact professionnel au Bas-Saint-Laurent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ travailler sur le développement de stages post-programme plutôt que des stages d'études; ✓ soutenir l'accès au logement pendant les stages pour les jeunes non natifs de la région.

Priorités des intervenants et des jeunes Temps #3 – Au moment du choix d'établissement		
Intervenants	Rang	Jeunes
Promouvoir les possibilités d'entrepreneuriat au BSL; <ul style="list-style-type: none"> • miser sur une première ligne enthousiaste et efficace offrant un service personnalisé; • développer des incubateurs d'entreprises; • mettre en place des incitatifs visant les jeunes entrepreneurs; • favoriser l'accès aux ressources en place. 	1	Supporter l'offre et l'accès à un premier emploi sur le territoire du BSL <ul style="list-style-type: none"> • faire connaître les services en place; • faire une promotion permettant de dissiper les préjugés entretenus par rapport aux CJE; • supporter les employeurs dans l'offre d'un premier emploi; • disposer d'une « photo » du marché de l'emploi régional; • mieux faire connaître les services des agents de migration PAJ; • modifier la formule des séjours exploratoires PAJ; • pouvoir bénéficier de la présence d'un « poteau » métropolitain (ambassade).
Susciter des engagements en faveur de l'établissement des jeunes dans la région. <ul style="list-style-type: none"> • répertorier les services et les incitatifs en place et les regrouper dans un catalogue d'incitatifs; • renseigner les jeunes avant leur départ; • maintenir et bonifier les incitatifs dans le domaine agricole. 	2	Promouvoir la vie au Bas-Saint-Laurent. <ul style="list-style-type: none"> • dissocier de l'actuelle promotion touristique; • promouvoir de façon transparente; • utiliser la publicité des événements majeurs; • promotion en lien avec les valeurs des jeunes; • faire la promotion de la <i>Vitrine du Bas-Saint-Laurent</i>; • miser sur un lieu d'intervention permanent (ambassade); • transformer la peur des milieux ruraux vis-à-vis Rimouski et Rivière-du-Loup en opportunité de développement;

<p>Promouvoir la vie au Bas-Saint-Laurent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • nommer des ambassadeurs régionaux; • créer une tournée du BSL; • mieux faire connaître la <i>Vitrine régionale du Bas-Saint-Laurent</i> 	<p>3</p>	<p>Susciter des engagements en faveur de l'établissement des jeunes dans la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les incitatifs n'ont pas d'importance dans le choix du lieu d'établissement; • désirent plutôt obtenir des services publics (loisir, culture, sport, etc.); • briser les barrières qui freinent l'établissement; • investir auprès des employeurs pour favoriser l'offre d'emploi plutôt qu'auprès des diplômés;
<p>Supporter l'offre et l'accès à un premier emploi sur le territoire du BSL</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer un programme de soutien financier aux employeurs; • miser sur une première ligne efficace. 	<p>4</p>	<p>Promouvoir les possibilités d'entrepreneuriat au BSL;</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer un réseau de soutien humain, mentorat, coaching; • créer un séjour exploratoire régional PAJ pour les jeunes entrepreneurs.

Priorisation des intervenants et des jeunes Temps #4 – Après l'établissement		
Intervenants	Rang	Jeunes
Développer des approches qui faciliteront l'intégration des nouveaux jeunes arrivants. <ul style="list-style-type: none"> • amener les MRC à créer des trousseaux d'accueil et des politiques d'accueil; • créer un poste d'agent d'accueil et d'intégration dans chacune des MRC; • création de réseaux de mentors sociaux; • organisation de 5 à 7 (à la manière de Synerjik au Kamouraska) 	1	Favoriser la participation des jeunes dans leur communauté. <ul style="list-style-type: none"> • mieux diffuser les possibilités d'engagement; • poursuivre les actions menant à la consolidation des <i>Tables jeunesse locales</i>
Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités (histoire, attraits, organismes, MRC, vie culturelle, etc.). <ul style="list-style-type: none"> • créer des trousseaux d'accueil avec des contenus régionaux; • envoyer un CD ou un DVD promotionnel à chaque ménage payant la taxe de Bienvenue; • journal culturel non nécessaire. 	2	Développer des approches qui faciliteront l'intégration des nouveaux jeunes arrivants. <ul style="list-style-type: none"> • créer un poste d'agent d'accueil et d'intégration dans chacune des MRC; • développer des lieux de rencontre autres que les bars; • création de réseaux de mentors sociaux; • organisation de 5 à 7 (à la manière de Synerjik au Kamouraska)
Favoriser la participation des jeunes dans leur communauté. <ul style="list-style-type: none"> • ne devrait pas être considéré 	3	Assurer une meilleure connaissance de la région et de ses spécificités (histoire, attraits, organismes, MRC, vie culturelle, etc.). <ul style="list-style-type: none"> • offrir une meilleure visibilité à nos produits régionaux; • création d'un journal culturel régional;

ANNEXE 3

Analyse conceptuelle de l'objet d'étude

Analyse conceptuelle de l'objet d'étude

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Jeunes	✓ Adolescents;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ âgés de 12-17 ans; ✓ n'ont pas encore quitté la région; ✓ fréquentent l'école secondaire et les MDJ.
	✓ migrants ;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ âgés de 17 ans et plus; ✓ vivent à l'extérieur du domicile familial; ✓ sont aux études ou travaillent, les ayant déjà complétées.
	✓ décideurs;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ont obtenu un diplôme post-secondaire; ✓ considèrent leur lieu de résidence comme non définitif; ✓ sont confrontés à un choix de vie : l'établissement.
	✓ Établis.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ont parcouru l'ensemble du processus migratoire; ✓ ont choisi le BSL pour vivre; ✓ considèrent le lieu de résidence comme définitif.
Intervenants	✓ Animation/intervention jeunesse;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ maison des jeunes; ✓ travail de rue; ✓ animateur de loisir.
	✓ scolarisation;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ écoles secondaires; ✓ commission scolaires; ✓ centre de formation professionnelle; ✓ cégeps; ✓ universités.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ insertion socio-professionnelle; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carrefour jeunesse emploi; ✓ Place aux jeunes (agents de migration); ✓ Centres locaux d'emploi.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ développement régional; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centres locaux de développement; ✓ Sociétés d'aide au développement des collectivités; ✓ Municipalités régionales de comté; ✓ Élus des municipalités.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Privé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ grands employeurs; ✓ institutions financières.
Représentation des actions et des moyens	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sentiment d'appartenance et une vision plus positive de la région chez les jeunes; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ opinions et idées des intervenants; ✓ opinions et idées des jeunes; ✓ comparaisons.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ maintenir le contact avec les jeunes migrants; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ opinions et idées des intervenants; ✓ opinions et idées des jeunes; ✓ comparaisons.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ influencer le jeune dans son choix d'établissement; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ opinions et idées des intervenants; ✓ opinions et idées des jeunes; ✓ comparaisons.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ favoriser l'intégration et l'enracinement du jeune établi. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ opinions et idées des intervenants; ✓ opinions et idées des jeunes; ✓ comparaisons.

Migration

- ✓ Phase 1 du processus :
avant;
 - ✓ opinions et idées des intervenants pour une vision plus positive de la région;
 - ✓ opinions et idées des jeunes pour une vision plus positive de la région;
 - ✓ comparaisons.

- ✓ Phase 2 du processus :
pendant;
 - ✓ opinions et idées des intervenants pour maintenir le contact;
 - ✓ opinions et idées des jeunes pour maintenir le contact;
 - ✓ comparaisons.

- ✓ Phase 3 du processus :
au moment du choix;
 - ✓ opinions et idées des intervenants pour influencer le choix;
 - ✓ opinions et idées des jeunes pour influencer le choix;;
 - ✓ comparaisons.

- ✓ Phase 4 du processus :
après l'établissement.
 - ✓ opinions et idées des intervenants pour favoriser l'intégration;
 - ✓ opinions et idées des jeunes pour favoriser l'intégration;
 - ✓ comparaisons.